QL
700
R454
MAMM

Case 8 Shelf E

SÉRIE I. — 1re ANNÉE. — N° 1. 7 DÉCEMBRE 1927

Revue Française de Mammalogie

SMITHSONIAN INSTITUTION
303749
MAR - 9 1928
NATIONAL MUSEUM

Administration : 11 - rue du Montparnasse, Paris (6e)

AVIS IMPORTANT

Revue Française de Mammalogie

ANNÉE 1928

Les **Membres de la Société** reçoivent la R. F. M. moyennant leur cotisation de :

30 Francs, pour la France et Colonies,

30 Francs plus **15** pour l'Etranger.

Les **Abonnés** doivent souscrire à un abonnement de :

Abonnement { France : **25** Francs
Etranger : **30** Francs

Série I. — 1re Année. — N° 1. 7 Décembre 1927

REVUE FRANÇAISE DE MAMMALOGIE

SMITHSONIAN INSTITUTION
MAR - 9 1928
NATIONAL MUSEUM

SOMMAIRE

PAGES

A nos Lecteurs..... 3
Dr Prof. G. Altobello : Un nuovo *Genere* Della Famiglia *Soricidae* 6
L. Lavauden : Contribution à l'Histoire naturelle des Buffles.... 10
A. Hugues : Le Campagnol souterrain *Pitymys subterraneus* Selys, en Normandie..... 40

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

A. Hugues : Le Vesterpilion de Natterer *Mystis Nattereri* (Kuhl), dans le Gard..... 42
R. Reboussin : Chevrette blanche..... 43
H. Heim de Balsac : Les Nichoirs artificiels adoptés par certains micromammifères..... 45

A NOS LECTEURS

Obéissant à un besoin d'expansion qui est un témoignage de sa forte vitalité, la *Société Ornithologique de France* a décidé de faire entrer l'étude des Mammifères dans le cycle de son activité, et de prendre le titre de *Société Ornithologique et Mammalogique de France.*

Elle a suivi, en cela, une des plus anciennes et des plus constantes traditions en honneur chez les naturalistes français. Il n'est pas besoin de remonter jusqu'à Belon à qui l'on doit, à côté de son *Histoire des Oiseaux,* la connaissance de nombreux Mammifères du bassin oriental de la Méditerranée ; ni même jusqu'à Buffon, qui a montré le premier que l'étude des Mammifères et des Oiseaux constitue un ensemble cohérent, et susceptible d'unité,

En fait, la plupart des grands ornithologistes français ont été en même temps, des Mammalogistes : les noms de Lesson, de Crespon, de Loche, du R. P. David, de Z. Gerbe montrent bien clairement que les deux classes vont de pair dans la Nature, et que leurs études respectives relèvent de méthodes et de disciplines analogues.

Ce sentiment a été partagé, au surplus, par les milieux officiels, où depuis longtemps l'enseignement de la Mammalogie et de l'Ornithologie a été réuni, dans une chaire unique, au Muséum National d'Histoire Naturelle.

La Société, pour des motifs que chacun comprendra, n'a pas voulu faire perdre à la *Revue Française d'Ornithologie* son caractère spécialisé. Cette Revue a sa personnalité propre. Elle a conquis, en France et à l'Etranger, un renom enviable. Elle tient aujourd'hui, parmi les nombreux périodiques consacrés à l'Ornithologie, un rang des plus honorables. Elle rappelle à ses plus fidèles lecteurs des souvenirs nombreux et ineffaçables : l'enthousiasme des débuts, les difficultés de la guerre, les luttes contre l'indifférence ou l'incompréhension. Ces souvenirs forment le patrimoine commun des ornithologistes français qui ont fondé, soutenu, et fait vivre cette Revue. Nul n'aurait voulu y toucher. Il a donc été décidé qu'un organe spécial, la *Revue Française de*

Mammalogie prendrait place à côté de son aînée et marcherait sur ses traces.

Ses fondateurs ont l'espoir que cette double publication viendra combler la lacune regrettable laissée, dans la littérature zoologique française, par Ia disparition, déjà ancienne, de la *Revue et Magasin de Zoologie*, que beaucoup de nos lecteurs connaissent bien.

Un vaste champ de travail s'ouvre devant nous. On s'imagine parfois que les Mammifères sont bien connus, et que la Nature n'a plus rien à nous apprendre à leur sujet. Il n'est pas de plus grave erreur. Même en France, il reste encore *beaucoup* à faire. Sans parler des *sous-espèces*, dont l'étude, sur notre sol, est à peine ébauchée, il y a peut-être encore des espèces à découvrir. La découverte du *Neomys milleri* par Mottaz n'est pas si ancienne, et montre bien que le dernier mot n'est pas dit.

Si, de la France, nous passons aux Colonies, le champ s'élargit encore. Là non plus, les dernières découvertes, parmi lesquelles la plus retentissante fut celle de l'Okapi, n'ont pas fermé le livre de nos connaissances. En Indo-Chine, en Afrique, des découvertes sont, non seulement possibles, mais probables. La défense énigmatique, rapportée de l'Abyssinie méridionale par M. Maurice de Rothschild ; les renseignements relatifs au petit Eléphant semi-aquatique, à la recherche duquel s'est hardiment lancé notre collègue G. Babault ; ceux concernant une petite espèce de Lion recueillis dans le Haut-Dahomey par nos collègues le Dr Millet-Horsin et Lavauden ; enfin, le mystère encore inéclairci du Serpent de mer de la baie d'Along (1), tels sont quelques-uns des problèmes principaux qui se posent à l'activité, et à la sagacité de nos voyageurs.

Et en dehors de la systématique pure, que de problèmes à résoudre, même pour les animaux qui nous touchent de tout près, que de questions non encore étudiées ! Le régime alimentaire exact de bien des espèces que l'on proscrit, peut-être à tort, comme nuisibles ; la répartition géographique des différentes formes de nos mammifères français ; les conditions qui amènent le dépla-

(1) On sait que nombre de savants, à la suite du naturaliste hollandais Oudemans considérent le Serpent de Mer (dont l'existence ne peut plus, d'ailleurs être mise en doute) comme un Mammifère voisin des Phoques, et qui doit être nommé : *Megophias megophias* (Rafinesque) Oudemans.

cement, l'émigration de certaines espèces (comme par exemple le Sanglier) ; la croissance des bois du Cerf et du Chevreuil, problème sans cesse posé, toujours discuté, et jamais définitivement clos, par les naturalistes et les écrivains cynégétiques allemands ; l'histoire des grands animaux récemment disparus ou en vue d'extinction sur notre sol ; l'étude de l'origine et du développement de nos faunes locales : voici, entre mille, quelques unes des questions que la fondation de la *Revue Française de Mammalogie* permettra peut-être de résoudre. Son programme : l'étude de tout ce qui concerne les Mammifères considérés à l'état sauvage, n'empiète sur aucun domaine déjà occupé ; son activité ne fait, ni ne veut faire concurrence à personne. Ses fondateurs sont soucieux uniquement de répandre et de faire progresser la connaissance des Mammifères, trop peu avancée en France, à leur avis. Ils espèrent qu'ils seront compris, et font appel avec confiance aux Français de tout âge et de toute condition ayant le goût des choses de la Nature, en vue de réaliser leur programme. Et c'est avec la foi la plus profonde en l'avenir qu'ils inscrivent à la fin de ce préambule le mot qui sera la règle de leur activité et le fondement de leurs espoirs légitimes.

LABOREMUS.

UN NUOVO *Genere* DELLA FAMIGLIA *Soricidae*

par le Dott. G. ALTOBELLO

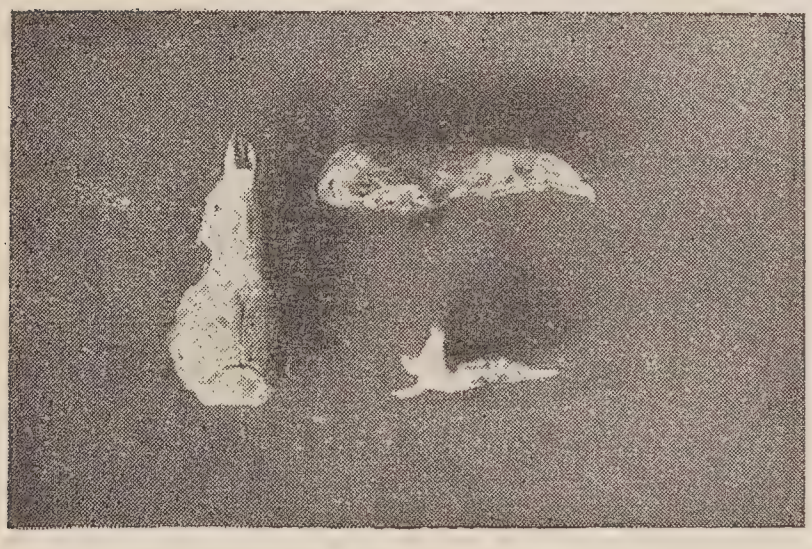

SORICIDUS MONSVAIRANI (ALTOBELLO)

Nella regione Molise ed Abruzzo (Italia centrale) dopo aver rinvenuto una specie non elencata di Sorex, il S. samniticus, la cui minuta descrizione è riportata nel Bollettino dell'Istituto di zoologia della R. Università di Roma (Vol. III anno 1925), ho anche trovato un altro interessantissimo Insettivoro che non ho potuto assegnare a nessun Genere finora conosciuto. Ho dovuto quindi per necessità cre arne uno nuovo, il *Gen. Soricidus*, che ho chiamato cosi per meglio ricordare la famiglia *Soricidae* a cui appartiene ed il Gen. *Sorex* al quale à affine.

I caratteri del nuovo genere, fondato su 5 esemplari d'ambo i sessi, sono i seguenti :

Forma meno talpoide.

Denti o interamente bianchi o con qualche lieve punteggiatura ressastra.

I due denti incisivi mediani superiori con tallone rotondeggiante alta quanto la metà del cuspide anteriore.

Incisivi inferiori con margine tagliente intero e cioè senza alcuna lobatura e denteltatura.

Il suo *habitat* si limita per ora ad un monte roccioso e boscoso tra Campobasso ed il comune di Busso, Montevairano, che arriva a circa 1000 metri sul livello del mare e per tale localizzazione attualmente accertata ho chiamato il piccolo mammifero

Soricidus monsvairani

Questo nuovo insettivoro che fa da anello di passagio fra i Gen. Neomys e Crocidura presenta :

Formula dentaria : $\frac{3}{3} + \frac{3}{1} + \frac{1}{1} + \frac{6}{2} + \frac{1}{1} + \frac{3}{1} + \frac{3}{3} = \frac{20}{12} = 32$

Mammelle inguinali : $3 + 3 = 6$

Il pelo non è lucido ma piuttosto opaco ed alla luce diretta del sole presenta poehi rifiessi metallici.

Il colorito è uniforme marrone-grigiastro e solo in uno si scbiarisce sui fianchi e sulle parti inferiori perdendo la tinta marrone.

Il pelame è poco fitto ed anche poco lungo non solo in tutto il corpo ma nella stessa regione mediana dorso-lombare dove arriva a misurare in dicembre solo 5 millimetri a differenza degli 8 del *S. Samniticus* che abita i medessini luoghi.

I baffi sono lunghi e di colorito un po più chiaro di quello del dorso ; i piedi e le dita sono ricoperti di peli color nocciola-chiaro.

La coda è bicolore fornita di pelo corto e rado specialmente di sotto dove lascia vedere l'anulazione che appare ben evidente e completa nel tratto apicale, sprovvisto di pennello terminale e che è del tutto nudo per circa 4 millimetri di sopra ed oltre 6 di sotto.

Unhie lunghe e ricurve, bianco-rosee.

Cranio : Il profilo superiore del cranio presenta una concavità in corrispondenza dei margini anteriori dei parietali e nel resto decorre regolarmente con lieve curva che non si altera nenmmeno sulla regione interorbitale.

La cresta sagittale è bene evidente e cosi la lambdoidea in tutta la sua lunghezza.

Il forame lacrimale si trova sul prolungamento della linea che passa pel margine posteriore del mesocono del primo molare.

Le spazio meso-pterigoideo è rettangolare. Il foro occipitale ha forma rotondeggiante superiormente ed ovoidale dalla parte della base del cranio.

Dentatura : Il lobo dell'incisivo anteriore superiore non è sporgente o puntuto ma rotondeggiante ed è alto quanto il dente che segue a cui si appoggia per tutta la sua lunghezza. I due incisivi, il canino ed i due premolari sono strettamente uniti, combaciano tra loro per tutte le loro lunghezze e le loro corone, viste di lato, presentano una forma speciale che non si riscontra in nessun altro Soricide, una forma come di losanga.

I margini liberi di tutti questi denti sono interi, senzasmars marginature, senz a lobi, senza punte per cui danno luogo ad una linea ininterrotta appena appena ondulata per l'attacco di una corona all'altra.

Per questa speciale loro forma non posso chiamarli unicuspidi questi cinque denti come sono per brevità chiamati per la loro conformazione quelli che si risconstrano nelle diverse specie dei Generi Sorex, Neomys, Pachyura, Crocidura, ma essendo sprovvisti di punte è proprio il caso di indicarli semplicemente col nome di *intermidiari*.

Questi intermediari hanno tutti la medesima inclinazione, sono tutti diretti obliquamente in avanti e la loro grandezza va proporzionatamente diminuendo dal primo all'ultimo che non è visibile interamente ma solo per la sua metà anteriore allorquando si guarda il mascellare di lato. La sua parte posteriore rimane coperta dal lobo anteriore dell'ultimo premolare il quale spingendosi avanti forma come una nicchia di protezione al piccolo intermediario. Il primo ed il secondo lobo dell'ultime premolare hanno entrambi la loro base nella metà anteriore del dente : essi si dirigono entrambi in avanti ed il primo porta un accenno di due punte.

Il palato è molto ristretto per le larghe corone dei denti che lo limitano, corone che nei premolari e molari sone ben distinte per non essere contigue ma divise da un solco. La corona del secondo molare è quella che appare più isolata delle altre.

Nella mandibola si nota che l'incisivo è impiantato orizzontalmente, che ha una forma nettamente falcata e che non presenta nè lobi nè intaccature nè ondulazioni lungo il suo margine tegliente.

Il canino visto di lato appare di forma allungata e la sua metà posteriore è tutta coperta dal premolare che gli si addossa.

Questo premolare dalla corona arrotondata ha un lieve accenno di punta.

Lo spazio osseo racchiuso fra i collecti di questi tre primi denti è molto ristretto.

Il primo molare ha un piccolo lobo anteriore che si spinge in avanti fino ad addossarsi al dente che lo precede, un mesocono che nasce nella metà anteriore della corona molto alto ed aguzzo, un cono posteriore più basso e diretto indietro.

Il secondo molare più piccolo del primo è impiantato nella mandibola decisamente più in alto come su di uno scalino dell'osso, ed il terzo che è il più piccolo, è impiantato ancora più su del precedente.

La pigmentazione dei denti è completamente assente in tre

crani, mentre che negli altri ha manifestazioni minime rossastre puntiformi su qualche punta più sporgente.

La branca orizzontale della mandibola è molto larga specialmente nel suo terzo medio dove s'inizia una marcata curvatura del suo margine superiore che va dall'incisivo al primo molare. La branca montante sale diritta in alto e forma un angolo interno quasi retto con la inferiore. Il processo coronoide è lungo e robusto ; il condiloideo è corto, tozzo, a base larga con un ingrossamento a gomito nella sua faccia che guarda l'angolare che è molto sviluppato in rapporto a tutta la mandibola, lungo e nettamente falciforme a regolare curvatura.

Dimensioni : Testa e corpo mm. 70 — Coda 32 — Orecchio 7 — Piede 11.

Misure craniche : Lunghezza condilo-basale mm. 19 — Larghezza lacrimale 3,5 — Larghezza scatola cranica 9.5 — Profondità 4,5 — Fila denti superiori 8 — Fila denti inferiori 7.

Cosi la famiglia Soricidae che è rappresentata in Europa da 4 Generi, in Italia ne conta cinque :

Fam. Soricidae	denti 28	Gen.	Crocidura (Wagler)
	» 30	»	Neomys (Kaup)
		»	Pachyura (Sélys-Longchamps)
	» 32	»	Sorex (Linneo)
		»	Soricidus (Altobello)

Campobasso (Italia) Giugno 1927.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE NATURELLE DES BUFFLES

par L. LAVAUDEN

Conservateur des Eaux et Forêts

INTRODUCTION

C'est une opinion extrêmement répandue, non seulement dans le public, mais encore chez les naturalistes professionnels, que les grands Mammifères qui peuplent le globe sont aujourd'hui parfaitemment connus, et qu'il ne reste plus rien à découvrir à leur sujet. En réalité, cette opinion est complètement fausse, comme le sont, d'ailleurs, bon nombre des idées qui ont cours aujourd'hui en matière d'histoire naturelle.

Le groupe des Buffles, que nous nous proposons d'étudier ici est spécialement difficile. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces animaux qui font, depuis longtemps, l'objet de la convoitise des chasseurs sportifs, ont été très imparfaitement étudiés. La préoccupation des dimensions-records dans la recherche des trophées a fait négliger certaines formes moins bien encornées ; d'autre part, le désir de créer de nouvelles sous-espèces s'est parfois manifesté avec excès, sans tenir un compte suffisant de la tendance, parfois très nette, que présentent les Buffles à la variation individuelle.

Nous n'avons pas l'intention de tenter ici une révision des espèces et sous-espèces actuelles de Buffles. Cette révision n'est pas actuellement possible. Elle nécessiterait l'examen, et même la confrontation, du matériel existant dans les principaux Musées d'Europe, spécialement dans ceux de Paris, de Strasbourg, de Francfort, de Berlin, de Londres et de Lisbonne. Il est même certain que, pour être complète, cette révision exigerait de nouvelles recherches sur place, principalement dans l'Afrique orientale portugaise, dans l'Ouganda, dans le Congo belge et dans l'Afrique équatoriale française (Territoire du Tchad). C'est dire qu'elle ne pourra être réalisée de longtemps. Néanmoins il n'est

point interdit d'essayer, dès à présent, de voir un peu plus clair dans la question.

Notre ambition est de poser aujourd'hui un jalon, un point de repère, d'où l'on pourra partir pour progresser plus avant dans la connaissance de diverses formes des Buffles. Nous voulons essayer de mettre un peu d'ordre dans le chaos invraisemblable que nous offre une nomenclature qui ne comprend pas moins de quarante-trois espèces ou sous-espèces décrites à ce jour, et dont il est tout à fait certain que l'avenir ne laissera pas subsister même la moitié.

Les recherches que nous avons poursuivies tant en Italie que dans la Tunisie et dans l'Afrique centrale ; l'examen de très nombreux spécimens auquel nous avons pu procéder, dans les Muséums de Londres, de Tring, de Paris et de Strasbourg, ainsi que dans diverses collections particulières (1) nous permettent d'espérer que le but que nous nous proposons sera atteint.

I. — APERÇU SYSTÉMATIQUE GÉNÉRAL

Les noms de genre : *Bos*, *Bubalus*, *Buffelus*, *Bison* ont été employés souvent dans des acceptions très différentes. La nomenclature des Bovidés est, de ce fait, devenue extrêmement confuse.

Lydekker a cru simplifier la question en admettant un grand genre *Bos*, avec plusieurs sous-genres, parmi lesquels le sous-genre *Bubalus* H. Smith représente les Buffles (2).

Pour nous, ces animaux représentent une entité générique parfaitement bien définie. En d'autres termes, le genre *Buffle* est à nos yeux un genre tout à fait naturel, et nous emploierons le mot *Bubalus* comme terme générique.

---

(1) Nous tenons à remercier ici M. le Professeur Chatton, de l'Université de Strasbourg, ainsi que MM. le Dr Bürr et P. Scherdlin, Conservateurs du Musée zoologique de cette université, pour l'amabilité avec laquelle ils ont bien voulu nous permettre d'examiner — et de reproduire à nôtre guise — le très riche et très intéressant matériel du Muséum de Strasbourg. Nous remercierons aussi notre ami M. Guy Babault ; l'examen des trophées rapportés par lui de Ceylan et de l'Afrique orientale anglaise nous a fourni des renseignements fort intéressants.

(2) Cf. Lydekker, *Catalogue of the Ungulate Mammals in the British Museum*, Vol. I (1913) p. 40. Le mot *Bubalus* a été employé comme sous genre, dès 1827, par H. Smith, et ensuite, comme genre, en 1852, par Gray. Il doit donc, en tout état de cause être préféré à *Buffelus*, employé par Rütimeyer en 1865.

Les Buffles sont des Bovidés à formes lourdes, à poil plus ou moins dur, à front bombé, à cornes toujours aplaties vers la base, rugueuses et massives. Ils ont la langue lisse, les testicules non pendants, et le rein très fortement lobulé (1). Ces caractères suffisent amplement à les distinguer des vrais Bœufs, comme des autres Bovidés (*Bos*, *Bibos*, *Poëphagus*, *Bison*.)

Les Buffles habitent — et ont toujours habité depuis leur origine — les régions chaudes et humides de l'ancien continent. Ce sont des animaux tantôt steppo-forestiers, tantôt franchement forestiers, avec une tendance assez nette à préférer les habitats marécageux. Cette vie semi-aquatique a retenti sur leur constitution, et a, par exemple, influé sur la lobulation de leur rein, et sur la constition de leurs téguments externes (2).

Au point de vue paléontologique, le groupe des Buffles n'est pas très ancien. C'est dans le Miocène supérieur des monts Siwaliks qu'apparaît la forme *Bubalus sivalensis* Falc., que l'on s'accorde généralement à considérer comme l'ancêtre de l'Arni, en passant par le *Bubalus palaeindicus* Falc. (3).

Au Pleistocène, le groupe s'étend : nous retrouvons le *Bubalus palaeindicus* dans les terrasses quaternaires de Bizerte (4) ; on connaît, en outre, dans une grande partie de l'Algérie, la présence de restes du *Bubalus antiquus* Duv., qui a vécu pendant la seconde moitié du quaternaire et a peut être persisté, sur certains points, jusqu'à la période historique. (5). Nous traiterons plus loin, en

---

(1) Cf. G. Petit, *Remarques sur la morphologie comparée du Rein du Bœuf et du Rein du Buffle. (Archives d'Anatomie, d'Histologie et d'Embryologie*, III, 1924, p. 491-501.

(2) Cf. H. Neuville, *Sur quelques particularités du tégument des Eléphants, et les comparaisons qu'elles suggèrent.* (Bull. Mus. Hist. nat. 1918, nº 5.)

(3) Cf. Dürst, *Note sur quelques Bovidés préhistoriques (L'Anthropologie*, XI. 1900) p. 138.

(4) Cf. M. Solignac, *Sur la présence de Buffelus palaeindicus* Falc. *dans le quaternaire ancien de la région de Bizerte (Tunisie).* (Bull. Soc. géol de France, XXIV, 1924, p. 176-192.

(5) Gautier, et après lui Joleaud ont pensé qu'il fallait identifier avec les *Babilus antiquus* les animaux nommés 'Rizeis par Strabon (XVII, 3, 5) et qui auraient vécu, chez les Ethiopiens occidentaux, en un endroit que M. S. Gsell considère comme étant le bassin de la Saquiet-el Hamra (Maroc méridionnal) où la présence de Crocodiles et d'Hippopotames avait été signalée déjà par Hannon et Agrippa. Cf. Gauthier, *Sahara algérien* 1908, p. 177. — Joleaud, *Etudes de Géographie zoologique sur la Berbérie*, II, *les Bovinés*, p. 70. — S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du nord*, I, p. 108.

détail, la question de l'évolution paléontologique du groupe des Buffles.

Actuellement, suivant leur répartition géographique, ces animaux se divisent, très naturellement, en deux groupes : les Buffles d'Asie, qui sont répandus depuis la Malaisie jusqu'à l'Europe orientale et l'Afrique du nord, et les Buffles d'Afrique, qui peuplent cette partie du monde, au sud du 15e degré de latitude nord.

C'est cette division naturelle que nous emploierons pour leur étude.

II. — LES BUFFLES D'ASIE

Linné n'a connu qu'une espèce de Buffle : celui qui existe à l'état semi-domestique dans la campagne italienne (Marais Pontins) et dans l'Europe orientale, et qui, à cette époque, était supposé vivre à l'état sauvage dans l'Inde. Il le désigne sous le nom de Bos *bubalis*, et indique comme suit sa distribution : « *Habitat in Asia, cultus in Italia* » (1). Il n'y a donc aucun doute sur l'identité spécifique de l'animal décrit par Linné. Nous allons voir que ce fait a une certaine importance.

En effet, ce Buffle, connu vulgairement sous le nom de Buffle de l'Inde, n'existe pas du tout dans l'Inde à l'état sauvage — non plus d'ailleurs qu'à l'état domestique.

Le Buffle de Linné, ou le Buffle d'Italie, si on le préfère, est un animal à cornes courtes. Les Buffles sauvages de l'Inde, — tout comme ceux domestiqués, *qui leur sont identiques*, sont des Arnis, animaux très différents, et à cornes gigantesques. Ces deux sortes de Buffles sont, sans aucun doute, spécifiquement différents.

Le Buffle de Linné, avec ses cornes courtes, est répandu, à l'état de semi-dòmesticité, dans une grande partie de l'Europe orientale et méridionale, en Italie, en Hongrie, en Roumanie, en Macédoine, et en Thrace. Il existe aussi en Asie mineure, en Syrie et en Egypte. Mais nulle part, il n'existe, dans ces régions, à l'état vraiment sauvage. Le seul point sur lequel on trouve cet animal à l'état sauvage est un coin isolé de la Tunisie, l'île du Djebel Ischkeul.

Il n'est pas sans intérêt d'étudier d'un peu près cette colonie animale, car cette étude nous fournira quelques conclusions ayant un intérêt général.

---

(1) Cf. Linné, *Systema naturae* Xe Ed. (1758) p. 72.

C'est dans l'ouvrage de Pellissier (1) qu'on trouve pour la premiére fois mention des Buffles du Djebel-Ischkeul. Ils sont ensuite mentionnés par Tissot (2), puis par Kobelt (3) et par Sir Harry Johnston (4). Leur existence parait avoir complètement échappé à Lataste.

Kobelt et après lui sir H. Johnston rapportent l'opinion reçue de leur temps en Tunisie, suivant laquelle ces Buffles auraient été offerts, par un Roi de Naples, au Bey de Tunis, et plaçés par celui-ci dans sa propriété de l'Ischkeul, qui leur convenait bien.

Kobelt ne donne aucune précision. Sir H. Johnston (1898) parle d'environ quarante ans auparavant, ce qui nous porte aux environs de 1858. Or, à cette époque, il y avait déjà des Buffles à l'Ischkeul, au témoignage de Pellissier (1853).

L. Joleaud (5) a essayé de serrer d'un peu plus près le renseignement. D'après ses informateurs, le Conservateur des Eaux et Forêts Lefebvre (premier directeur des Forêts en Tunisie) et le Général tunisien Taïeb-el-Mesmouri, les Buffles de l'Ischkeul auraient été introduits par le Bey Sidi Mohammed-es-Sadok qui les aurait fait venir des Marais-Pontins. Mohammed-es-Sadok étant monté sur le trône en 1859, les Buffles qu'il aurait pu faire venir des Marais-Pontins ne sauraient être l'origine du troupeau de l'Ischkeul, existant dès avant 1853. D'après d'autres personnalités, notamment Si Hamida el Habib, ancien Caïd de Mateur, les Buffles auraient été amenés par Ahmed-Bey. Celui-ci régna de 1837 à 1855. Mais l'introduction de ces Buffles, si elle avait été le fait de ce Prince, aurait été connue de Pellissier, qui visita la région de Mateur dès 1845 et qui par ses fonctions de Consul général de France n'ignorait rien de ce qui se passait à la Cour beylicale.

Enfin, des recherches que nous avons faites dans les Archives du Gouvernement tunisien, avec le concours de Si Mohammed-el-Karoui, archiviste du Gouvernement, auquel nous adressons ici nos sincères remerciements, nous ont permis de trouver trace,

---

(1) Cf. E. Pellissier, *Description de la Régence de Tunis (Exploration scientifique de l'Algérie)* Imprimerie impériale, 1853, p. 38.

(2) Cf. C. Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique* I, 1884, pp. 344-345.

(3) Cf. Kobelt, *Studien zur Zoogeographie*, 1889, II, p. 154.

(4) Cf. Sir H. Johnston, *On the Larger Mammals of Tunisia* (P. Z. S. London 1898, p. 352).

(5) L. Joleaud. *Loc. cit.* (Bovinés) p. 82.

dès 1827, *par conséquent dix ans avant l'avènement d'Admed-Bey*, du titre de Caïd des Buffles, fonctionnaire préposé à la surveillance du dit troupeau, considéré comme propriété beylicale.

Il est d'ailleurs, tout à fait invraisemblable que l'entourage des Beys ait pu choisir, d'emblée, pour lâcher des Buffles, précisément le *seul* endroit de la Tunisie qui ait pu leur convenir.

Les connaissances biologiques de la cour beylicale n'allaient certainement pas jusque là.

Il y avait enfin une autre raison, et celle-là de toute importance, pour que les Beys n'aient pas installé de Buffles à l'Ischkeul. C'est que l'Ischkeul ne leur appartenait pas.

Il y a eu, au sujet de la propriété de toute la région, une contestation séculaire entre la dynastie Husseinite et la famille Ben-Attar, contestation qui ne s'est terminée qu'en 1891, par une transaction qui reconnaissait à l'Etat tunisien la propriété pleine et entière du Djebel Ischkeul, qui fut classé dans le domaine forestier.

Ainsi donc, le troupeau de Buffles de l'Ischkeul se présente comme ayant une origine ancienne ; surveillé par des fonctionnaires beylicaux, *au titre de gibier royal*, réservé aux plaisirs des Beys. Il est possible que l'un ou l'autre des Princes régnants ait voulu augmenter le troupeau, à l'aide de Buffles importés d'Italie ou d'Egypte. Mais ces Buffles se seraient mélangés à un troupeau préexistant, s'ils ont jamais été importés.

Ici se pose une objection, en apparance très forte. Si ce troupeau n'est pas d'origine récente, comment peut-il se faire qu'on n'en ait pas eu connaissance avant Pélissier ?

A priori, cette absence de renseignements est stupéfiante. Ni les géographes arabes, ni les voyageurs européens ne parlent de ces Buffles, qui auraient dû attirer leur attention et exciter leur curiosité. Ni Shaw, si exact et si précis ; ni Poiret, ni Peyssonnel, ni Desfontaines ne soufflent mot de ces animaux. Pourquoi ?

L'objection est très forte de loin. De près, le terrain connu, elle perd beaucoup de sa valeur. *Aucun des voyageurs dont nous avons parlé n'est allé à l'Ischkeul.* On n'y allait pas, en effet. Défendu, au nord, par un lac aux eaux redoutables et capricieuses, et au sud par un marais insalubre et difficilemenf franchissable, l'Ischkeul était véritablement inconnu. Shaw donne sur sa situation des renseignements inexacts(1). Il en est de même

(1) Cf. *Voyages de M. Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant.* 1743, T. I. carte de la page 173.

de Peyssonnel (1) qui place la montagne à une demi-lieue de Mateur, alors qu'elle en est éloignée, en réalité, de près de onze kilomètres. L'illusion, d'ailleurs, est presque impossible à éviter,

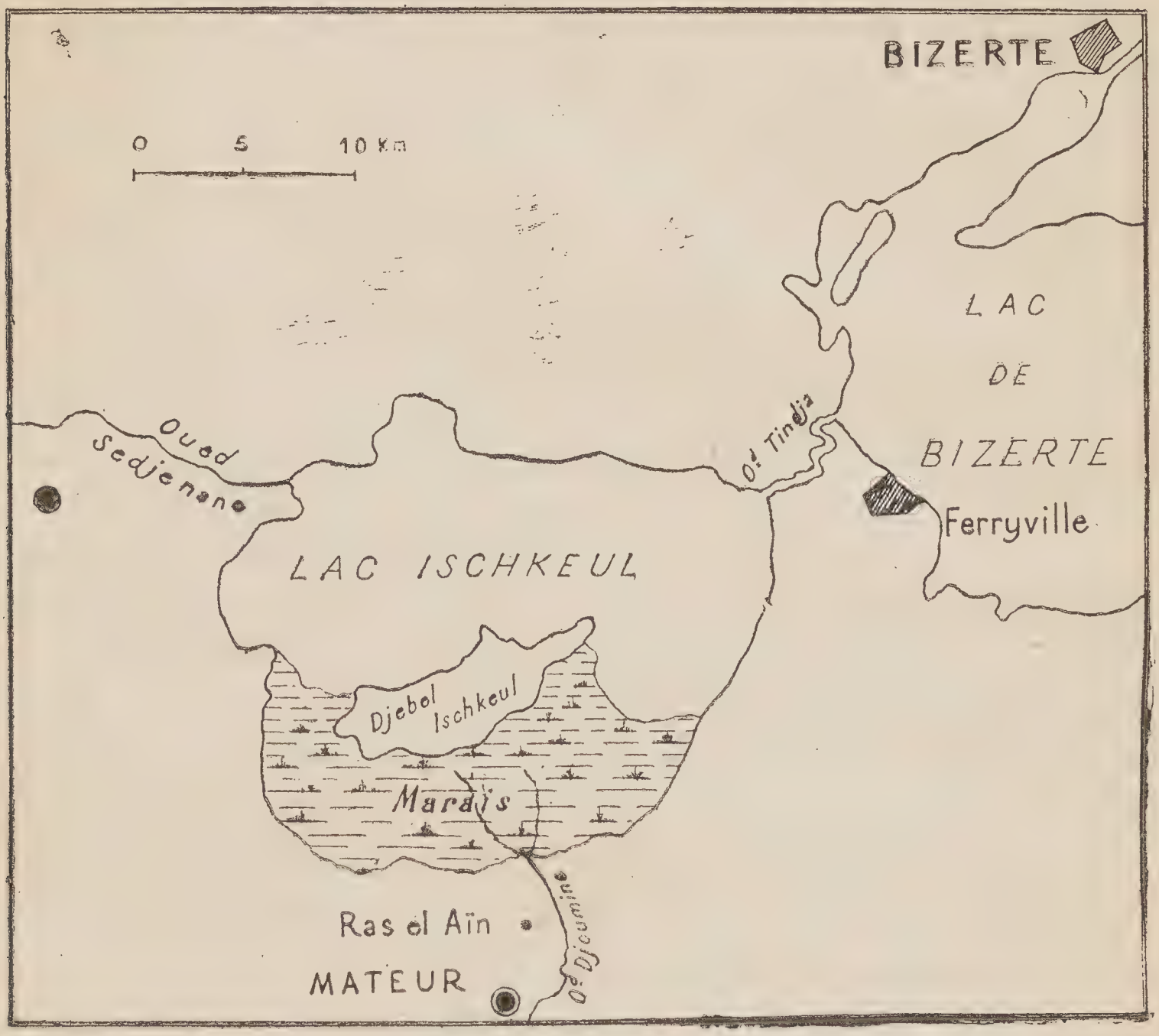

CARTE DE LA RÉGION DE L'ISCHKEUL

pour quelqu'un d'étranger au pays ; et l'Ischkeul paraît tout près de Mateur, tout en en étant fort loin. Il y a encore peu d'années, le nombre d'Européen étant allés à l'Ischkeul était infime ; ce coin était demeuré très mystérieux.

Il y a un siècle, le marais était beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui. Il couvrait presque toute la plaine de Mateur ; le traverser était difficile, voire même dangereux, en raison de l'insalubrité de la région. On s'explique ainsi parfaitement l'ignorance des auteurs dont nous avons parlé.

Et si d'aventure ils ont entendu parler des Buffles, ils ont dû se remémorer la confusion classique entre les Buffles et les Buba-

(1) Cf. *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger, par MM. Peyssonnel et Desfontaines,* publiés par Dureau de la Malle, 1838, T. I., p. 254.

les, et ils ont été ainsi amenés, tout naturellement, à croire qu'il s'agissait de ce dernier animal, qui était encore répandu, au XVIII[e] siècle, dans la plupart des montagnes de la Tunisie (1).

Du reste, les cas où de grands animaux peuvent rester inaperçus des populations qui vivent à leur contact, ne sont pas rares dans l'Afrique du nord. Nous pourrions en citer de nombreux exemples (2).

*
* *

Quelle est donc l'origine exacte des Buffles de l'Ischkeul ? Et comment l'établir ?

Il nous faut envisager la question d'abord au point de vue historique. Ensuite nous l'examinerons sous l'angle de la Zoologie, de l'anatomie et de la paléontologie.

« Avez-vous un texte ? » avait coutume de demander Fustel de Coulanges à ceux de ses élèves qui lui soumettaient une conjecture historique. Or, ici, nous avons un texte. Ce texte, tiré de Dion Cassius, a été cité d'abord par Tissot (3), puis par S. Gsell et L. Joleaud (4). Il est relatif aux circonstances qui amenèrent le suicide du lieutenant d'Octave *C. Fuficius Fango*. Ce général s'était retiré sur une hauteur, après la bataille indécise qu'il avait livrée à Sextilius. « Des Buffles qui vinrent à passer près de là, pendant la nuit, lui firent croire à une attaque de la cavalerie ennemie, et il se tua. » (Dion, XLVIII, 23.)

Tissot et L. Joleaud pensent qu'il s'agit bien de Buffles, et que la bataille en question eut lieu dans la plaine de l'Oued Djoumine. Nous ajouterons qu'à nos yeux, la hauteur sur laquelle se serait retiré Fulficius Fango, doit être la colline de Ras-el-Aïn, au N. E. de Mateur.

M. St. Gsell (5) estime que le mot *Boubaloï* employé par Dion pour désigner les visiteurs nocturnes, a trait, non pas au

---

(1) Les voyageurs européens mentionnent tous, au XVIII[e] siècle, la présence du Bubale en Tunisie.

(2) Nous nous bornerons à citer la présence de la Gazelle de Cuvier au Bou-Kornine, aux portes de Tunis, que nous avions affirmée, alors que les traces de ces animaux étaient unanimement attribuées à des Gazelles échappées de captivité ; il a fallu tuer un des animaux en question, pour convaincre les incrédules.

(3) Cf. Tissot. *Loc. eit.* p. 344-345.

(4) Cf. Joleaud *Loc. cit.* p. 79.

(5) Cf. S. Gsell. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* I, p. 122 et 127.

Buffle mais à l'Antilope Bubale. C'est toujours la même confusion, qui rend parfois si difficile l'interprétation des textes anciens. Mais ici, nous ne pouvons partager l'opinion de l'éminent Professeur au Collège de France. Des Bubales, animaux timides et légers, auraient soigneusement évité l'approche du camp romain, et, eussent-ils passé près de là, ils n'auraient certainement pas donné l'illusion d'une charge de cavalerie. Nous avons vu et chassé le Bubale au Dahomey, et l'illusion est strictement impossible. Au contraire, un troupeau de Buffles effrayé par une cause quelconque fuit aveuglément devant soi et ébranle pesamment le sol. Il nous est arrivé plusieurs fois, en chassant la Bécassine dans le marais de l'Ischkeul, de faire à l'improviste lever et fuir ainsi le troupeau de Buffles devant nos coups de fusil. Nous avons, dans ces circonstances, toujours pensé au suicide de Fuficius Fango, dont l'erreur nous est apparue comme extrêmement vraisemblable.

Nous trouvous donc déjà, sous Octave, un témoignage de l'existance du troupeau de Buffles de l Ischkeul.

L. Joleaud avait pensé y voir les restes, retournés à l'état sauvage, des Buffles domestiques possédés par les Carthaginois (1). Nous avions nous-même, après cet auteur, adopté cette opinion (2). Il semble aujourd'hui qu'il faille aller plus loin, et qu'on doive considérer ces Buffles comme une relicte d'origine autochtone.

C'est ce qui semble résulter des observations d'un éminent géologue de Tunis, M. Marcel Solignac à propos de la découverte d'un crâne de *Bulabus palaeindicus* dans le quartenaire ancien des environs de Bizerte. « Pourquoi, écrit cet auteur, ne pour-
« rait-on pas supposer aussi que les Buffles de l'Ischkeul provien-
« nent de la transformation sur place des troupeaux de *Buffelus*
« *antiquus* qui abondaient, au quaternaire moyen dans toute la
« Berberie. Pourquoi cette descendance n'aurait-elle pu se réali-
« ser *sur place*, puisque nous avons maintenant de sérieuses rai-
« sons pour admettre que la mutation de *B. palaeindicus* en

---

(1) Cf, L. Joleaud, *loc. cit.* p. 82. Il n'est pas certain que les Carthaginois aient eu des Buffles domestiques. Et cela nous paraît même aujourd'hui improbable.

(2) Cf. L. Lavauden, La Chasse et la faune cynégétique en Tunisie, 2e éd. (1924) p. 17.

LE TROUPEAU DE BUFFLES DE L'ISCHKEUL

CHASSE AU BUFFLE A L'ISCHKEUL

« *B. antiquus* a pu s'effectuer sur le sol même de l'Afrique du « Nord ? » (1).

Nous admettons volontiers la thèse de M. Solignac, mais non pas dans son intégralité, car nous ne croyons pas possible le passage du *B. antiquus* à l'Arni, pas plus que celui de l'Arni au Buffle de l'Ischkeul. Ce dernier représente à nos yeux le dernier chaînon d'un phylum latéral, dont les représentants auraient été répandus au quaternaire dans toutes les régions méditerranéennes, ainsi que dans l'Europe moyenne et même septentrionale (2).

En résumé, pour nous, le Buffle de l'Ischkeul est le représentant à l'état sauvage des Buffles semi-domestiques de l'Italie et de l'Europe orientale. C'est donc lui qui représente le véritable type du *Bubalus bubalis* de Linné.

*
* *

Le troupeau de l'Ischkeul comprend aujourd'hui (1927) environ 80 têtes. Au moment de l'occupation (1883) il s'élevait à plusieurs centaines. On en tua beaucoup dans les premières années, car les colons redoutaient leurs incursions. En 1898, à l'époque où sir H. Johnston vit le troupeau, celui-ci ne comptait plus que cinquante têtes. En 1913 il était remonté à 63. Mais il fut décimé par une épidémie, de nature mal définie, qui fit tomber, en 1914, le nombre des animaux à 27. En 1919, il y en avait de nouveau 41, et ce nombre n'a cessé d'augmenter jusqu'à ce jour.

Chaque année, le Bey de Tunis fait tuer ceux de ces animaux qui deviennent solitaires et s'écartent du troupeau. Il convient, en effet, de ne point les laisser vieillir, car ils prennent alors un caractère irascible qui en fait des animaux réellement dangereux, d'autant plus qu'ils ont tendance à se mêler, dans ces conditions, aux troupeaux des indigènes et des colons. Des accidents sérieux sont arrivés de ce fait.

Autrefois, le nombre annuel des animaux tués s'élevait à 12 environ. On ne se bornait pas alors aux solitaires. Mais la viande de ces buffles servait à la fabrication du *Kadid*, sorte de pemmican séché en lanières, pour l'alimentation de la famille beylicale. Cette coutume est aujourd'hui tombée en désuétude.

---

(1) Cf. M. Solignac, *loc. cit.* p. 190

(2) C'est le *B. pallasii* Rütim, trouvé dans la région de Dantzig (Von Baer) et dans l'île de Pianosa (archipel toscan). Cette forme, un peu plus petite que le type, peut, à notre avis, être considérée comme son ancêtre direct. Certains auteurs prétendent qu'elle lui est identique.

La viande des Buffles tués est vendue à Mateur, au bénéfice du Caïd des Buffles. Cette viande est excellente, et n'a aucun goût musqué, contrairement à ce qu'on a écrit au sujet des Buffles d'Italie. C'est, néanmoins, nettement, une viande-gibier, ressemblant quelque peu à celle du sanglier, mais avec la fibre plus grossière.

De temps à autre, le Bey accorde à quelque chasseur de marque l'autorisation de tirer un Buffle. De regrettable abus, commis par quelques-unes des personnes autorisées, ont rendu aujourd'hui, très justement, cette autorisation très difficile à obtenir.

Plusieurs auteurs, et notamment Sir Harry Johnston, ont été très frappés des différences que présentent les Buffles de l'Ischkeul avec ceux d'Italie. Ces différences sont parfaitement réelles : les animaux de l'Ischkeul sont plus grands et plus lourds (1). Ils ont les cornes plus fortes, plus robustes, un peu plus longues, jamais rétrécies à la base. Les figures que nous donnons permettront de bien saisir ces différences. Elles sont absolument exclusives de l'hypothèse d'une origine récente du troupeau, par importation de Buffles italiens. Mais, provisoirement, elles ne nous paraissent pas dépasser le degré qu'on peut s'attendre à constater entre une forme sauvage et une race domestiquée, plus ou moins modifiée, — j'allais écrire abâtardie — par la domestication.

*
* *

L'histoire des Buffles italiens est également entourée d'une profonde obscurité. C'est au VI^{e} siècle, et d'une manière plus précise en 595-596, que la plupart des auteurs s'accordent à faire remonter l'introduction du Buffle en Italie. La source originelle de ce renseignement est la chronique de Paul Warnefried. Mais il existait déjà, à cette époque, des Buffles dans la région du bas Danube. Ni Gesner, ni Bochart, ne fournissent de renseignements explicites sur la patrie et l'origine des Buffles.

Ils se bornent à commenter longuement la confusion occasionnée par l'emploi du mot *Bubalus*, dont nous avons

---

(1) Les Buffles de l'Ischkeul atteignent couramment 1^{m} 45 au garrot D'après le P^{r} Iliesco *(Considérations sur le Buffle de Roumanie, Revue d'Histoire natnrelle appliquée,* sept. 1926, p. 262) les Buffles de Roumanie ne dépassent pas 1^{m} 33. Ceux de Hongrie atteignent 1^{m} 40. Ce sont les plus grands.

CRANE DE BUFFLE DOMESTIQUE ♂ AD. (HONGRIE)
(Muséum de Strasbourg)

CRANE DE BUFFLE DE L'ISCHKEUL ♂ AD.
(Collection de l'Auteur)

parlé déjà, et à discuter à perte de vue sur des textes de l'Ecriture dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas d'une clarté parfaite.

La présence de débris de Buffles quaternaires en Europe (1), sinon identiques à ceux dont nous parlons, du moins extrêmement voisins, s'accorde mal avec l'opinion commune, concernant l'introduction récente de cet animal en Italie. D'autre part, si l'on ne discute guère sur la date de cette introduction, aucun renseignement n'est fourni sur l'origine des animaux introduits. C'est la nuit complète. On ne peut faire état de certains passages obscurs de Pline et d'Oppien, qui sont vraiment inutilisables ; enfin la confusion de la nomenclature ancienne vient encore compléter la difficulté (2).

On en vient à se demander si le Buffle n'aurait pu se maintenir en permanence, au Monte Circeo, l'antre de la Circé d'Homère, qui était jadis une île, et qui est encore presqu'entièrement isolé de la terre par des marécages infestés de malaria où, même à notre époque, on ne passe plus de juin à octobre. Il y a là une situation analogue à celle de l'Ischkeul, et qui mérite de retenir l'attention.

Sans doute, on traversait jadis les marais Pontins, par la voie Appienne ; mais on n'y pénétrait jamais. Le Monte Circeo était loin de cette voie. Il était d'autre part, depuis Homère, pourvu d'un renom redoutable qui écartait de lui les curiosités trop vives. Est-il impossible que dans ces conditions notre Buffle s'y soit, incognito, maintenu jusqu'au VI· siècle ? On a aussi pensé que cet animal avait été domestiqué par les Volsques, et que la tradition s'en élait ensuite perdue. Le plus certain, c'est qu'on en est réduit à des conjectures gratuites. Il y a là un problème irritant qui nous paraît de nature à tenter la sagacité conjugée des zoologistes et des érudits de la péninsule italienne.

*
* *

Abordons maintenant les vrais Buffles de l'Inde ; nous traiterons la question de leur origine tout à fait à la fin de cette étude,

---

(1) Cf. Lydekker : *Wild Oxen, Sheeps and Goats,* 1898, p. 123.

(2) Il ne s'agit pas seulement de la confusion entre les deux *Bubalus* (Buffle et Bubale). Mais il est fort probable que, si les anciens ont connu le Buffle d'Italie, ils l'ont, au moins en partie, désigné sous le nom d'*Urus*.

et nous nous bornerons, pour l'instant, à l'examen des formes actuellement vivantes.

Lydekker, dont l'ouvrage fait autorité, et doit servir de guide et de base de discussion dans toutes les recherches sur les Ongulés, en distingue quatre :

Bos bubalis bubalis L. (1)		Inde en général
« «	*macroceros* Hogds.	Assam
« «	*fulvus* Blanford	Assam supérieur
« «	*hosei* Lydekker	Bornéo

Il y ajoute une autre espèce, le Buffle des Philippines (*Bos mindorensis* Eude), intermédiaire entre *B. hosei* et le *B. depressicornis*, l'Anoa, qu'on peut considérer comme un Buffle très aber-

TÊTE D'ARNI ♂ (INDE), D'APRÈS LYDEKKER

rant, ou même comme n'étant pas un vrai Buffle. Ces Buffles insulaires présentent des caractères très primitifs — et sont d'ailleurs encore mal connus.

Nous ne nous occuperons que des Buffles continentaux.

L'Arni indien, et son congénère géant de l'Assam sont assez bien connus. L'Arni fauve représente un type plus évolué, offrant quelques caractères qui le rapprochent des Buffles d'Afrique. Ceux-ci, à nos yeux, sont, nous le verrons tout à l'heure, plus évolués, plus récents que les formes d'Asie.

Les Arnis peuvent atteindre une taille colossale. Le *British Museum* possède une corne isolée (collection Sloane) qui n'a pas moins de 2 métres 05 de long (77 pouces anglais). Les *B. macroceros* ont une encornure dont le développement en largeur peut atteindre jusqu'à 1^{m} 85 (2).

Il existe des Buffles analogues, sinon identiques, au Siam, en Birmanie, et en Indo-Chine. Ils n'ont point été étudiés scientifiquement jusqu'ici ; mais sans doute différent-ils par quelques côtés des Arnis de l'Inde, assez pour justifier une distinction subspécifique. L'avenir nous fixera à ce sujet.

Les naturalistes anglais n'ont pas cru devoir distinguer le Buffle de Ceylan, pourtant essentiellement différent de l'Arni indien. Cette abstention paraît basée sur le motif que ce Buffle serait un animal domestiqué, redevenu sauvage. A vrai dire, il n'y a aucune raison sérieuse d'admettre cette opinion. Nous verrons qu'on ne possède aucun document certain sur les origines de la domestication du Buffle à Ceylan, pas plus que dans l'Inde. Un document publié récemment semble démontrer qu'un Buffle à grandes cornes était domestiqué en Chaldée, 3500 ans avant notre ère (3).

---

(1) C'est l'Arni que Lydekker désigne sous ce nom, qui, nous l'avons vu, doit être réservé au Buffle méditerranéen. Dans ces conditions, l'Arni devra s'appeler *Bubalus bubalis arnee* Kerr, *Linn's Animal Kingdom*, 179?, p. 339.

(2) Cf. Rowland-Ward, *Records of big Game*,, 7^{e} Ed. 1914, p. 228. Dans la Grande Encyclopédie (Article Bœuf) il est indiqué que les cornes de l'Arni forment un large croissant, mesurant trois ou quatre mêtres d'une pointe à l'autre. Ceci ne peut s'entendre que de la mesure du *développement complet* du croissant, *en suivant la courbure extérieure des cornes*. Le crâne du *Bubalus antiquus* de Djelfa (Faculté des Sciences d'Alger) permet, bien qu'incomplet, de calculer que l'envergure directe de ses cornes était d'environ 2^{m} 20 à 2^{m} 50. Ce sont des dimensions absolument colossales. Et il convient de tenir compte de ce que ce spécimen est une femelle. Les mâles étaient encore plus grands.

(3) Cf. Mouquet, *Bull. Soc. nat. d'Acclimatation*, sept. 1926, p. 167, avec la figure d'un cylindre chaldéen. Ce cylindre avait déjà été figuré par Dürst, *L'Anthropologie*, 1900, p. 136.

Nous ne parlerons pas des livres hébraïques, dont aucun ne date, avec certitude, d'avant le V^e^ siècle avant J. C., et qui ne peuvent, par suite, nous renseigner sur des événements bien plus reculés. Nous traiterons, du reste, la question plus loin.

Quoi qu'il en soit, le Buffle de Ceylan est très différent de l'Arni de l'Inde continentale : à Ceylan d'un côté ; sur le continent de l'autre, les Buffles sauvages et domestiques sont respectivement identiques, et s'accouplent parfois entre eux. Les taureaux sauvages viennent fréquemment jeter le trouble dans les troupeaux. C'est là, d'ailleurs, une des meilleures occasions de les tuer (1).

Il nous paraît donc certain que le Buffle de Ceylan a droit à une discrimination, au moins d'ordre subspécifique. Il semble dès lors devoir porter le nom de *Bubalus bubalis Kerabau* Sundevall 1844.

III. — LES BUFFLES D'AFRIQUE

Chose étrange, alors que dans la nomenclature des Buffles âsiatiques, les naturalistes ont fait preuve d'une réserve excessive, les Buffles d'Afrique ont donné lieu à une véritable débauche de descriptions de formes soi-disant nouvelles. L'abus est évident aux yeux les moins prévenus.

Cette profusion n'est cependant pas sans motif. Ce motif est que le groupe des Buffles africains est en pleine évolution, et, si j'ose dire, en état d'équilibre instable. Le groupe des Buffles d'Asie apparaît comme beaucoup mieux fixé. Nous verrons tout à l'heure l'importance de cette constatation.

C'est Sparrman qui, le premier, en 1779, décrivit dans les *Mémoires de l'Académie de Suède*, le *Bos caffer*, type des Buffles d'Afrique. (2).

---

(1) Cf. Niedieck, *Mes chasses dans les cinq parties du monde*, 1907, p. 216.

(2) Sparrman, médecin et naturaliste suédois, après un voyage en Chine, effectué en 1765-1766, partit pour le Cap en 1772, et parcourut l'Afrique australe jusqu'en 1776. Son récit de voyage a eu une édition française (3 vol. in 8°, 1787). Le Buffle du Cap y est décrit dans le vol. I. p. 362, et figuré au vol. III, pl. II. La figure est grossière, mais au demeurant fort exacte. On doit à Sparrman, outre la description de ce Buffle, les premières données exactes sur le Rhinocéros d'Afrique, et sur plusieurs espèces d'Antilopes.

TÊTE DE BUFFLE DE CEYLAN ♂ AD.
(D'après Niedieck)

TÊTE DE BUFFLE DE CEYLAN ♀ AD.
(D'après Niedieck)

CRANE DE *Bubalus nanus* ♂ AD. (CAMEROUN)
(Muséum de Strasbourg)

CRANE DE *Bubalus nanus* ♀ AD. (CAMEROUN)
(Muséum de Strasbourg)

En 1785, Boddaert (1) décrivit son *Bos nanus*, sur la provenance duquel les auteurs ne sont pas d'accord. Lydekker estime que ce devait être le Congo (2), et Matschie pense que c'était, au contraire, Safi, (Azafie) dans le sud du Maroc (3). La présence de ce petit Buffle au Maroc ne doit point être rejetée a priori. Nous verrons que c'est un animal adapté aux pays secs. Et, d'autre part, les renseignements donnés par Blyth en 1841, sur la présence de Bovidés sauvages au Maroc semblent bien se rapporter à cette espèce (4). Actuellement, il n'y a plus de Buffles au Maroc. Mais il semble, d'après des renseignements qui nous ont été adressés récemment, qu'on rencontre encore cet animal sur certains points de la Mauritanie. Il s'agit ici, bien évidemment, du *B. nanus*.

Les progrès dans l'exploration de l'Afrique firent connaître d'autres formes de Buffles. Et, lorsque la notion de sous-espèce commença à s'imposer en Mammalogie, le zèle des descripteurs se déchaîna véritablement sans limites. C'est surtout à Matschie, dont l'œuvre est si recommandable par d'autres côtés, que l'on doit cette surabondance de descriptions, qui ne paraissent pas avoir servi les progrès de la science, et qui, en tout cas, rendent terriblement difficile la tâche des naturalistes futurs, chargés de débrouiller cet inextricable chaos.

Nous allons essayer, dans la mesure où cela est actuellement possible, d'éclaircir un peu cette question si confuse.

Les Buffles sont aujourd'hui répandus dans toute la partie de l'Afrique située au sud du 15^{e} degré de latitude nord. Cette indication géographique sommaire est suffisamment exacte dans son ensemble, sauf, ainsi que nous l'avons dit, pour la Mauritanie, où le Buffle nain remonterait un peu plus haut.

Quant au Maroc, il est certain que si le *Bubalus nanus* y a jamais existé, il y constituait un îlot, une relicte isolée, compa-

---

(1) Cf. Boddaert, *Etenchus Animalium*, 1785, p. 152. Avant Boddaert, le spécimen type (1 massacre, au *British Museum)* avait été signalé par Grew, en 1686, puis par Pennant, 1781, — mais sans recevoir une dénomination spéciale. Ce Buffle est souvent désigné aussi sous le nom de B *pumilus* Kerr.

(2) Cf. Lydekker, *Catalogue of the Ungulate Mammals* etc., I, p. 69-70.

(3) Cf. Matschie, *Einige noch nicht beschriebene Arten des afrikan. Büffels (Sitzungsbericht. der Ges. Naturforsch. Freunde*, 1906, p. 163.

(4) Cf. P Z S. London. 10 août 1841, p. 63-65. Bien que les renseignements fournis par Blyth ne laissent pas que d'être quelque peu suspects, on ne peut cependant les rejeter sans preuves.

rable à celles qui y existent encore aujourd'hui pour certaines espèces tropicales, comme le Ratel (*Mellivora ratel leuconota* Sclater) ou la Pintade de Saby (*Numida meleagris sabyi* Hart.)

*
* *

Si l'on examine, d'un coup d'œil, l'ensemble des Buflles d'Afrique on constate d'abord que le *Bubalus nanus* se distingue nettement de tous les autres. C'est bien encore un Buffle. Mais il n'a rien de commun avec le *B. caffer*. Sa taille est réduite, et ne dépasse jamais 1m20 au garrot. Son poil est court et lisse ; sa teinte est rousse, tirant un peu sur le brun chez les vieux taureaux, mais jamais ni noire, ni même franchement brune. Ses cornes enfin sont dressées, courtes, et *très rarement* (même chez les vieux mâles) réunis à la base. Enfin, ses sabots resserrés et durs indiquent un Buffle de pays secs,nullement adapté au marais; ce qui est un point très important. Tous ces motifs nous décident à le distinguer *spécifiquement* du *Bubalus caffer*. Nous aurons donc le *Bubalus nanus nanus* Bodd. A cette forme type se rattacheront les *B. n. beddingtoni*, *B. n. simpsoni*, *B. n. mayi* etc, toutes formes sur la validité desquelles nous ne pouvons ni ne voulons émettre aucune opinion.

Le *Bubalus nanus* se rencontre, en Afrique, dans toute la partie occidentale allant de la Mauritanie au Cameroun ; et, vers l'est jusqu'à la limite de la forêt équatoriale, dans les Congos français et belge. Il s'accomode difficilement du milieu forestier dense (*Regenwald* de Schimper), et évite systématiquement le marécage. Nous verrons tout à l'heure que cette séparation systématique si nette, et ces habitudes si particulières dans le groupe des Buffles ont une signification générale intéressante.

Si nous éliminons le *B. nanus*, tel que nous l'avons défini, nous nous trouvons en présence d'un ensemble très confus de formes étroitement apparentées. Les tendances générales de cet ensemble font ressortir une variation orientée du Sud-Est au Nord-Ouest : Dans cette direction, la taille diminue (1) ; le pelage, typiquement (2) noir, va en s'éclaircissant jusqu'au brun roux ; de même, les cornes qui, chez le type, sont longues et retomban-

(1) Le *B. caffer* type atteint communément 1m55 au garrot Le *B. brachyceros* dépasse rarement 1m30.

(2) C'est à dire chez le type *B. caffer caffer*.

Buffle de cafrerie, ♂ ad. (d'après Foa)

Crane de buffle de cafrerie ♀ ad. (Afrique orient. Allemande)
(Muséum de Strasbourg)

tes vont en se raccourcissant et en se relevant, jusqu'à être semi-dressées.

Tout cet ensemble de formes est compris, en somme, entre deux types extrêmes, qui sont d'abord le type : *Bubalus caffer caffer* Sparr., de l'Afrique australe (1), et enfin une forme que nous considérons comme étant le *Bubalus brachyceros* de Gray (2).

Entre ces deux formes extrêmes, on trouve des intermédiares

CORNES DE *B. brachyceros* ♂, HAUT-DAHOMEY
(*Croquis d'après nature*) Envergure d'une pointe à l'autre : 0m60

pour ainsi dire innombrables. C'est dire que la séparation de ces deux types soulève non seulement des difficultés pratiques, mais une question de principe. Nous pensons qu'il y a lieu, provisoirement tout au moins, de les distinguer *spécifiquement*. Et nous les distinguerons de la manière suivante :

1. *Bubalus caffer* et formes : Taille grande. Pelage dur et noir. Cornes longues et plus ou moins retombantes.
2. *Bubalus brachyceros* et formes : Taille moyenne. Pelage dur ou demi-dur, brun foncé allant parfois jusqu'au brun roux. Cornes relativement courtes, et semi-dressées.

Au *B. caffer* se rattachent les formes *wiesei*, *azrakensis*, *neumanni*, *ruahaensis*, *radcliffei*, *limoppoënsis*, *gariepensis*, *wembe-*

---

(1) *Terra typica* : Rivière Sunday, ayant son embouchure dans la baie d'Algoa (ou baie Delagoa du voyage de Delegorgue). Il n'y a plus aujourd'hui de Buffles dans cette région.

(2) Cf. Gray, *Mag. Nat. Hist,* 1837, I, p. 587. Le nom de *B. brachyceros* a été parfois employé, improprement, pour désigner le *B. nanus*.

rensis, schillingsi et *æquinoctialis*. Au *B. brachyceros* se rattacheront les formes *mathewsi, cottoni, thierryi* (?), *hunti* et *planiceros*.

Faute de documents suffisants, nous ne pouvons émettre aucune opinion sur l'objectivité de ces diverses formes. La forme et la structure des dents qui a été utilisée avec tant de succès chez de nombreux groupes de Mammifères, n'a jamais pu fournir un procédé efficace de discrimination des différentes espèces de Bovidés. C'est, entre d'autres, une des causes qui rend si difficile la systématique de ces animaux.

*
* *

Nous avons vu que la répartition géographique des Buffles africains était orientée du Sud-est au Nord-ouest. Le *B. brachyceros* occupe cette dernière partie de l'aire de dispersion du genre. *En maints endroits* (1) *il s'y superpose au B. nanus*, ou plus exactement, les deux espèces forment une mosaïque étroitement imbriquée, dont l'existence n'a pas été jusqu'ici nettement indiquée, ni comprise, ce qui a contribué à accroître la confusion. *Il ne semble pas y avoir hybridation sur les points où les deux formes sont en contact*, ce qui légitime leur distinction spécifique.

La distribution détaillée des deux espèces, dans cette aire géographique commune, paraît conditionnée par la nature des milieux : le *B. nanus*, comme nous l'avons dit, préfère les milieux secs et relativement découverts. Le *B. brachyceros*, dans les mêmes lieux, se cantonne dans les fourrés épais et humides, sans toutefois rechercher exclusivement et systématiquement le marécage, comme certaines formes du *B. caffer*, — et surtout comme tous les Buffles d'Asie.

Quant au *B. caffer*, il occupe la partie sud-orientale de l'Afrique, du Cap jusqu'à l'Abyssinie (où il est représenté par *B. c. aequinoctialis)*. Nous avons vu que cette espèce a donné lieu à un morcellement très poussé, puisque plus de dix sous-espèces ont été créées à ses dépens. Cela dénote évidemment, une capacité très grande de variation. Mais il ne nous semble pas que cette variation se soit toujours exercée de manière à justifier un nom subspécifique distinct.

Il y a déjà longtemps que le Président Roosevelt avait constaté que l'on pouvait tuer, dans un même troupeau de Buffles, des

(1) Par exemple à Sierra-Leone, dans le haut Dahomey, sur les bords du Semliki (Congo), dans la région du lac Kivu, et au Cameroun.

spécimens répondant à la description de plusieurs des formes créées et considérées comme distinctes par Matschie. (1) N'est-il pas possible, dès lors, d'interpréter autrement cette tendance à la variabilité ?

Il se produit, à notre avis, chez les Buffles, ce qui a lieu chez la plupart des espèces de ruminants cavicornes, à savoir des variations d'ordre individuel, oscillant entre deux types extrêmes, que l'on peut appeler respectivement *crassicornis* et *gracilicornis*. Nous avons eu, déjà, l'occasion de signaler de semblables variations chez les Bouquetins (2) et chez les Gazelles (3). Les Buffles ne font donc que rentrer dans la règle. Chez eux, le type *crassicornis* sera marqué par un développement considérable du bourrelet basal des cornes (4). Chez *gracilicornis,* la corne sera plus longue, plus contournée ou plus retombante, avec un bourrelet basal moins épais.

Ajoutons que le rapprochement (aboutissant à la soudure) des bourrelets de la base des cornes est, avant tout, un caractère d'âge, et non point un caractère spécifique ou subspécifique, ayant une valeur taxonomique quelconque (5).

Certes, le petit nombre d'échantillons possédés par les Musées et les collections ne permet pas, actuellement, de poser des conclusions aussi certaines que celles que nous avons établies pour les Gazelles et pour les Bouquetins. Il est même douteux, en présence de la raréfaction des Buffles, qu'on puisse jamais espérer la comparaison de grandes séries d'échantillons, de provenance précise, qu'on considère aujourd'hui, avec juste raison, comme indispensable à la discrimination sérieure des sous-espèces voisines.

Mais les considérations que nous venons de développer, appuyées sur le matériel que nous avons eu entre les mains, ou qui est figuré dans les diverses publications que nous avons

---

(1) Cf. Th. Roosevelt, *Mes chasses en Afrique,* Ed. française, Hachette, 1910, p. 118-119.

(2) Cf. L. Lavauden, *Le Bouquetin des Alpes,* (*Bull. Soc. dauphinoise d'études biologiques,* 1912, p. 74.)

(3) Cf. L. Lavauden, *Les Gazelles du Sahara central* (*Bull. Soc. Hist nat. Afrique du nord,* janvier 1926. pp. 18-19.)

(4) Considéré par Matschie comme comme caractèristique du *B. ruahaensis* et *B. limpopoënsis,* par exemple.

(5) Rappelons que seuls les mâles sont pourvus des bourrelets frontaux. Les femelles de toutes les espèces de Buffles d'Afrique en sont dépourvues.

citées, nous permettent de considérer que nous avons obtenu un degré de certitude suffisant pour prendre position — au moins provisoirement.

Chez les Buffles du type *brachyceros*, nous ne trouvons plus de cornes longues et retombantes ; le type *crassicornis* persiste seul. Il est, croyons-nous, intéressant de remarquer que ce fait paraît en relations avec l'habitat de plus en plus sec de ces animaux ; l'analogie avec ce que nous avons constaté chez *Gazella dorcas* est, on le voit, très marquée.

IV. — ESSAI SUR L'HISTOIRE PALEONTOLOGIQUE ET SUR L'EVOLUTION DES BUFFLES

L'étude paléontologique des Buffles est encore assez peu avancée. Les documents ne sont pas nombreux, et l'exploration de certaines régions (comme le centre de la Chine) qui semblent, au point de vue paléontologique, pouvoir donner des résultats importants, est à peine entamée.

Les travaux de Rütimeyer, de Bâle, et de U. Dürst, bien qu'incomplets, et même erronés sur quelques points, constituent encore les sources les plus précieuses pour prendre une idée générale de la question.

Le groupe des Buffles n'est pas, paléontologiquement, très ancien. C'est au Miocène supérieur que l'on voit apparaître *Bubalus sivalensis* (Rütimeyer), que l'on s'accorde à considérer comme l'ancêtre commun du groupe. C'est un Buffle de taille petite ou moyenne, qui présente de curieuses affinités avec le Buffle des Philippines, voire avec l'Anoa. Le front est plat, avec une bosse entre la base des cornes. Celles-ci sont insérées dans le prolongement du frontal.

Les principales espèces de Buffles fossiles signalées ensuite sont : le *B. palaeokerabau* Stremme, du Pliocène supérieur de Trinil (Java) (1) ; le *B. palaeindicus* Falconer, du Pleistocène ancien de la vallée de la Nerbudda (Inde), qui a été retrouvé près de Bizerte ; le *B. antiquus* Duv. du Pleistocéne du nord de l'Afrique, qui, nous l'avons vu, a peut être vécu, sur certains points, jusqu'à l'aurore des temps historiques. Nous ne parlerons pas ici des Anoas, dont un épanouissement remarquable paraît avoir eu lieu, au Pliocène, en Asie, depuis les Siwaliks jusqu'en Mongolie.

(1) Des couches à *Pithecanthropus erectus*.

Les rapports entre ces formes de Buffles fossiles ont été compris fort diversement par les auteurs.

Pour Rütimeyer, le *Bubalus antiquus* représentait l'ancêtre des Buffles africains ; Dürst combat, au contraire, cet avis, et considère que le *Bubalus antiquus* est identique au *B. palaeindicus* (1). Cettte vue n'a du reste pas prévalu. Le même auteur attribue « avec certitude » (2) l'origine des Buffles domestiques d'Europe aux Arnis. Nous verrons tout à l'heure pourquoi il faut, à notre sens, rejeter cette opinion.

Plus récemment, M. Solignac (3) a établi la phylogénie suivante :

B. palæokerabau Pliocène supérieur.

B. palœindicus (Bizerte) Pleistocène ancien (Sicilien).

B. antiquus Pleistocène moyen.

B. arni Actuel,

Disons tout de suite que nous acceptons entièrement cette filiation en faisant toutefois une réserve pour le dernier terme. Nous allons en dire la raison.

Dans les recherches d'ordre phylogénique, il ne faut jamais perdre de vue les deux grandes lois paléontologiques qui servent jusqu'ici de guides dans l'étude de l'évolution des êtres vivants : la loi de *l'irréversibilité du développement*, de Dollo, et la loi de *l'augmentation de taille dans les rameaux phylétiques*, de Cope, précisée par Depéret.

En ce qui concerne les relations possibles de descendance entre le *B. antiquus* et le *B. b. arni*, la loi d'augmentation joue encore à la rigueur. Le *B. antiquus* mesurait 1 m. 85 au garrot, et on cite des exemplaires de l'Arni géant qui mesuraient 1 m. 87 (4). Mais, à notre avis, le *B. antiquus* était spécialisé dans une direction trop déterminée pour pouvoir donner naissance à l'Arni.

Le *B. anticuquus* présente, en effet, la disposition des cornes qui

---

(1) Cf. Dürst, Notes sur quelques Bovidés préhistoriques. — L'Anthropologie, 1900, p. 133.

(2) *Ibid*, p. 130.

(3) Cf. M. Solignac. *Op. cit.* p. 187. 189.

(4) Soit 6 pieds 2 pouces anglais. Cf. Rowland-Ward, *Records of Big Game* 7e Ed. (1914) p. 427. Brehm (Edition française par Z. Gerbe, II, p. 639), indique 2m30 de hauteur à l'épaule ; et le Pr Iliesco, (*loc. cit.* p. 257) parle de 2m50. Ce sont là des chiffres qui ne reposent sur aucune observation sérieuse.

caractérise les Buffles africains (Soudure des bourrelets frontaux) et ce caractère une fois acquis, il n'est pas possible qu'un renversement de l'évolution le lui ait fait perdre.

L'importance de ce caractère avait été déjà indiquée par Rütimeyer qui voyait dans B. *antiquus* l'ancêtre des Buffles africains. Mais, la loi d'augmentation de taille s'oppose à cette conception. Le B. *antiquus* est à nos yeux un cul-de-sac. C'est une forme géante qui s'est éteinte, sans se transformer, comme il est d'usage.

L'existence de cette soudure des cornes a été parfois discutée. Mais elle ne saurait être mise en doute. Les arguments tirés de l'examen du crâne de Djelfa ne portent pas, *puisque ce crâne est un crâne de femelle* (1). D'autres crânes, notamment un conservé au Muséum de Paris,montrent bien la prolifération du tissu osseux des frontaux, génératrice du bourrelet basal des cornes.

Mais, pour connaître le *B. antiquus,* nous avons mieux que des crânes. Nous avons le portrait de l'animal vivant. Celui-ci figure en effet sur de nombreuses gravures rupestres dont quelques unes sont fort belles, et donnent une grande netteté de détails. (2) La disposition particulière des cornes auxquelles nous faisons allusion y est toujours parfaitement marquée, chez les mâles. Les figures que nous donnons ne laisseront au lecteur aucun doute.

Les Buffles d'Asie ont les cornes aplaties, et parfois à section nettement triangulaire. Ce caractère doit être considéré comme primitif, archaïque. Les cornes des Buffles d'Afrique sont au contraire de section ovale, avec gros bourrelet basal ; on peut considérer ces Buffles comme plus récents ; leur grande capacité actuelle de variation renforce encore cette hypothèse. Mais nous devons avouer qu'on ignore encore tout de leur origine, ou du moins qu'on ne peut, à ce sujet, faire que des conjectures.

---

(1) Nous avons déjà vu que les cornes des femelles des Buffles africains sont toujours dépourvues de bourrelet frontal.

(2) Cf. Pomel, *Bubalus antiquus* 1893, p. 81 pl. X. — Flamand l'*Anthropologie* 1892, p. 145, et 1897, p. 284 ; *Congr. intern. d'Arch. d'Anthr. préhist. Paris* 1900, p. 265 ; *Bull. soc. Anthr. Lyon* 1901, p. 194. — Gautier, *Le Sahara algérien,* 1908, p. 88-94. D'une manière générale, les gravures les plus belles et les plus typiques sont les plus anciennes. C'est d'ailleurs la règle au Sahara.

Bubalus antiquus ♂ (Gravure rupestre d'après Pomel).

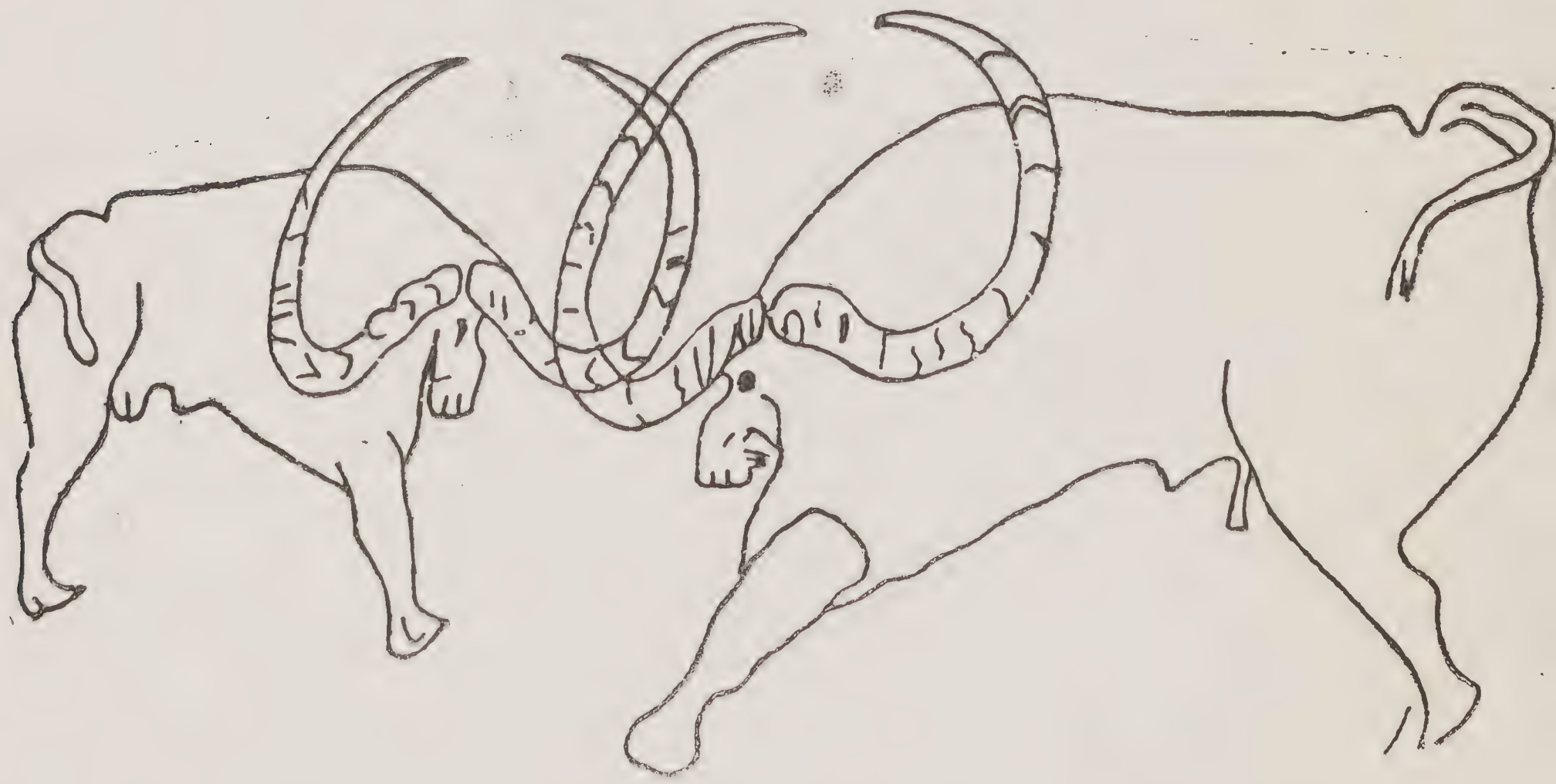

Combat de males de *Bubalus antiquus* (Gravure rupestre, d'après Flamand)

Cette évolution nous conduit jusqu'au seuil des temps historiques.

Depuis cette époque, s'il ne semble pas que la morphologie des diverses espèces ait appréciablement varié, par contre, leur répartition géographique a subi de profondes modifications.

Déjà L. Joleaud a étudié le problème de la brusque disparidu B. *antiquus* de l'Afrique du nord (1).

D'autres problèmes du même ordre se posent à propos de Buffles du groupe de l'Arni, qui ont existé jadis dans certaines régions d'où ils ont aujourd'hui entièrement disparu.

Les documents publiés par Dürst et par Mouquet, dont nous avons déjà parlè, attestent l'ancienne existence du Buffle en Chaldée, en Assyrie, et en Babylonie (2). D'autres encore, parmi lesquels la coupe du Roi Firouz, conservée au Cabinet des Médailles (Collection de Luynes) prouvent qu'il ne s'agissait pas seulement de Buffles domestiques, mais de Buffles sauvages, faisant l'objet des chasses du souverain- De même, il est rapporté qu'en 900 avant J. C. Assurnâssirpal tira une cinquantaine de ces animaux, en quelques jours, sur les bords de l'Euphrate (3).

C'est à des Buffles de cette sorte qu'il faut rapporter, sans aucun doute, les *Bœufs d'Arachosie*, cités par Aristote, (380-320 av. J. C.) (4). L'Arachosie représente le nord du Belouchistan, et le sud de l'Afghanistan actuels.

Peu à peu, ces grands Buffles disparurent de ces régions, en même temps que d'autres grands Mammifères de la faune indienne, par exemple les Eléphants, que Touthmès II chassa aux environs de Ninive, et dont il tua 120 pièces. (5)

A quelle époque, et comment s'est faite cette disparition ? Nous n'avons à ce sujet aucun document précis. Toutefois, il faut tenir compte de ce fait, que non seulement il n'y a plus de Buffles dans ces régions, *mais encore qu'il ne pourrait plus y en avoir.*

Les conditions biologiques du milieu ont donc changé. C'est

---

(1) Cf. L. Joleaud, *loc. cit.* p. 73.

(2) Dürst pensait que les Buffles figurés sur les cylindres chaldéens étaient des *B. antiquus.* Il suffit de remarquer qu'ils n'ont pas les cornes soudées à la base pour y voir ce qu'ils sont en réalité, des Arnis.

(3) Cf. Dürst, *Mitteil. Naturf. Ges.* Berne, 1898, p. 6.

(4) Cf. Aristote, *Histoire des Animaux,* II, 5. — Cf. aussi Ælien, *Hist. Anim.* III, 34 ; et Pline, *Hist. nat.* XXVIII, 10.

(5) Cf. Loret, *L'Egypte au temps des Pharaons* 1889, p. 90.

« Parmi les Buffles d'Afrique, écrit L. Joleaud (1), le plus » voisin des types indiens paraît être *B. brachyceros* Gray (2) de » l'Afrique occidentale et équatoriale. D'autre part, dans le groupe » des Buffles de l'Inde, le moins éloigné des formes d'Afrique » semble être B. *antiquus* qui, commun dans l'Afrique du nord » était aussi répandu en Asie occidentale et en Europe. Intermé- » diaire entre les uns et les autres par ses caractères, il l'était » aussi par son habitat. On peut supposer dès lors que *c'est dans* » *les régions méditerranéennes orientales et méridionales que se serait* » *réalisée au Miocéne la disjonction des deux groupes actuels*, et que » B. *antiquus* aurait été une forme géante dérivée sans doute assez » directement du tronc commun des Buffles. » Nous adoptons volontiers cette opinion, en faisant toutefois remarquer que la disjonction envisagée a peut ètre été un peu plus tardive, et qu'il est possible qu'elle doive être reportée au début du Pliocène.

Quant aux Buffles d'Italie, nous avons vu que Dürstt les fait dériver *avec certitude* de l'Arni actuel. C'est là une opinion absolument inadmissible, et à laquelle la loi de l'*augmentation de taille* s'oppose d'une manière absolue. Il n'y a d'ailleurs, pour l'adopter aucune raison valable autre que la vieille opinion qui assignait à ces Buffles l'Inde pour patrie d'origine. La découverte du B. *pallasii* dans le diluvium de Dantzig et à l'île de Pianosa est venue donner une solution à l'origine de nos Buffles circumméditerranéens. Le B. *pallasii* est une forme à cornes courtes, de taille relativement faible. Il semble que cette forme ait été rare. Mais elle a existé, et elle remplit toutes les conditions pour être considérée eomme l'ancêtre immédiat de B. *bubalis*. Il s'agit donc à notre avis, d'un phyllum latéral, détaché du tronc commun des Buffles à une date encore incertaine.

Si nous essayons de traduire schématiquement les quelques opinions que nous venons de formuler, nous aboutirons au tableau suivant, qui représente, suivant nous, ce qu'il est possible de conjecturer quant à l'évolution du groupe des Buffle à travers les principales formes connues :

---

(1) Cf. L. Joleaud, *loc. cit.*, p. 74.

(2) *B. brachyceros* nous paraît désigner ici l'animal que nous avons nommé *B. nanus ;* la confusion extrême de la nomenclature des Buffles rend de semblables changements inévitables, suivant les auteurs.

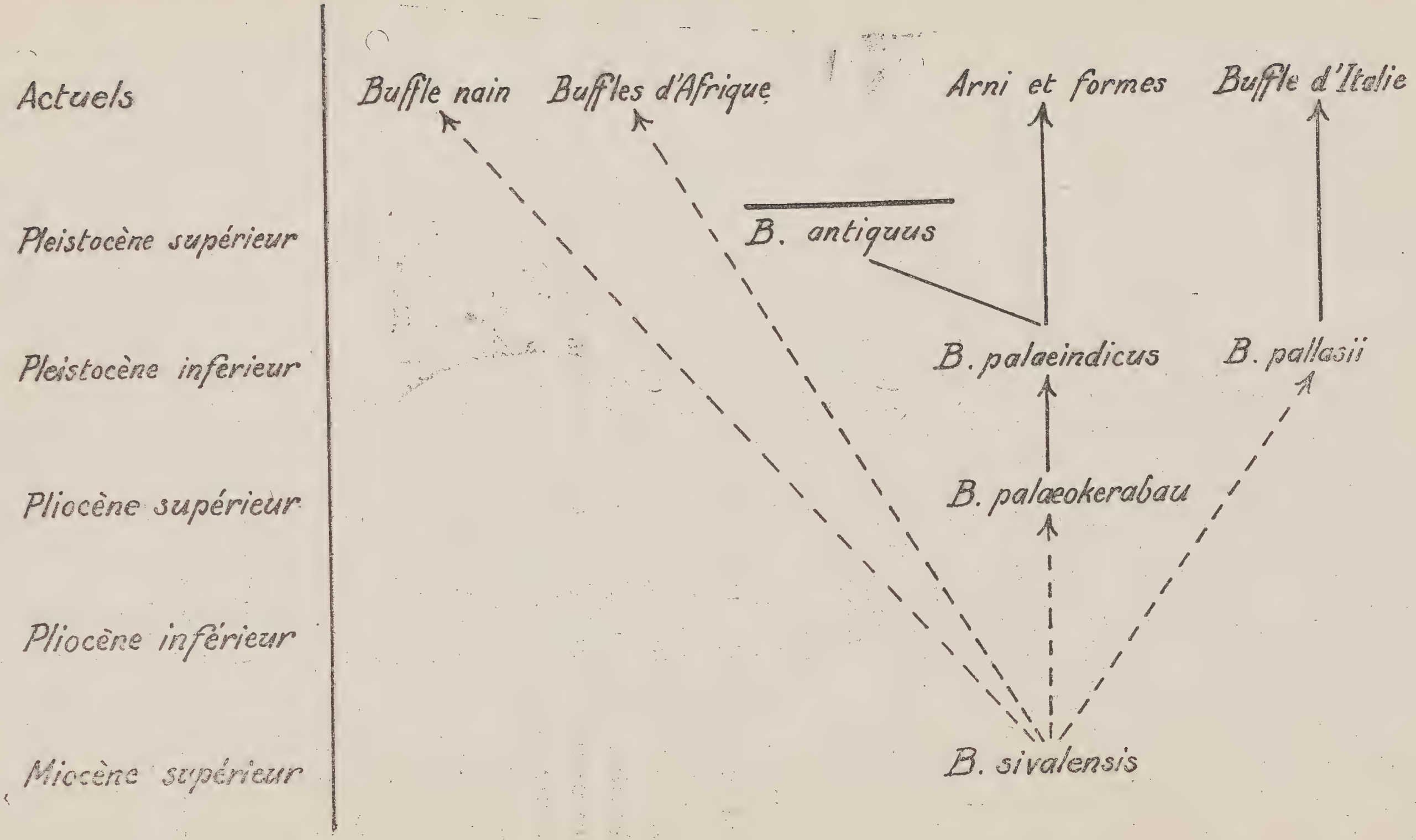
Actuels
Pleistocène supérieur
Pleistocène inferieur
Pliocène supérieur
Pliocène inférieur
Miocène supérieur
Buffle nain
Buffles d'Afrique
Arni et formes
Buffle d'Italie
B. antiquus
B. palaeindicus
B. pallasii
B. palæokerabau
B. sivalensis

toujours le même problème, que nous avons rencontré dans plusieurs de nos études (1), et qui ne cesse de se poser aux naturalistes, qui étudient les régions circumméditerranéennes. Qu'on rejette si l'on veut les mots : *changement de climat*, qui paraissent offusquer certaines personnes, et qu'on leur substitue ceux de *dessèchement progressif du pays*, ou ceux, plus vagues, de *modification des conditions biologiques ;* il ne s'agit plus d'une théorie, il s'agit d'un fait brutal, qui s'impose à l'attention, et qu'il est impossible de nier.

En fait, l'existence du Buffle à l'état sauvage est aujourd'hui impossible dans toute l'Asie occidentale, en raison du caractère désertique ou semi-désertique du pays.

Le Buffle ne peut plus se maintenir dans ces régions qu'à l'état domestique, et au voisinage de grands fleuves, tout comme en Egypte, pays désertique, il ne peut subsister, à la faveur du Nil que dans le Delta.

*
* *

Pour achever notre tâche, il nous reste à dire un mot de la domestication des Buffles.

Les questions relatives à l'origine des animaux domestiques sont toujours difficiles. La plupart des zootechniciens se sont en effet obstinés, jusqu'à une date très récente, à rechercher l'origine de nos races domestiques dans des espèces actuellement vivantes. Ce genre de recherches inspiré par l'influence plus ou moins confuse de l'Ecriture sainte et des récits mosaïques, est absolument décevant (2).

Les Buffles — avec le Renne — sont peut-être les seuls mammifères domestiques dont les formes sauvages originelles soient actuellement vivantes. Ce fait démontre surabondamment que cette domestication n'est pas très ancienne ; et il explique en

---

(1) Cf. L Lavauden : *Voyage d'un naturaliste à travers l'Afrique*, Revue française d'Ornithologie, 1926, p. 434-437. — Id. *Les Forêts du Sahara*, Revue des Eaux et Forêts, 1927, p. 335-337.

(2) Par exemple les zootechniciens se sont épuisés à rechercher l'origine de la chèvre domestique dans le Bouquetin d'abord, dans l'Ægagre ensuite. Outre que cette origine est certainement multiple, il est aujourd'hui assuré que la plupart de nos Chèvres dérivent d'une Chèvre sauvage méditerranéenne quaternaire dont les derniers descendants ont été les Chèvres sauvages de l'Archipel toscan et de l'île de la Galite, nombreuses encore au XVIII^{e} siècle, mais aujourd'hui entièrement éteintes,

même temps pourquoi elle est demeurée singulièrement imparfaite·

Essayons de voir où, quand et comment cette domestication s'est effectuée.

La plupart des auteurs admettent que c'est *sur place*, c'est-à-dire dans l'Inde, qu'a été réalisée la domestication de l'Arni. Sa date ne paraît pas fort reculée, car les vieux poèmes hindous n'en parlent pas, et représentent au contraire l'Arni comme un animal redoutable et malfaisant. De même Aristote, qui connaissait les animaux de l'Inde à la suite de l'expédition d'Alexandre, ne parle que du Buffle sauvage. Cependant, nous avons vu que l'Arni, ou un de ses congénères, avait été domestiqué en Babylonie vers 3500 ans J. C. C'est peut-être de là que cette domestication s'est propagée aux Indes ? Ou bien le souvenir des Buffles babyloniens s'est-il perdu avec leur extinction, et y a-t-il eu, quelques siècles après, aux Indes, une domestication nouvelle ? Nous ne pouvons actuellement que poser la question, sans la résoudre.

Il n'est pas certain que les anciens Egyptiens aient possédé des Buffles. La question est sérieusement controversée.

Loret penche pour l'affirmative (1) mais de Mortillet affirme la négative. (2) Il semble que cet animal n'ait pénétré en Egypte qu'au moment de la conquête arabe.

La même incertitude règne au sujet des Hébreux. Les auteurs affirment presque tous que le Buffle a été connu des Juifs ; mais il ne peuvent se mettre d'accord sur le nom par lequel ils le désignaient. Il n'y a pas moins de quatre noms hébreux traduits par Buffle : *Theo*, *Rem*, *Iachmour* et *Meri*. (3)

M. Joleaud, qui a étudié cette question de près (4) estime que *Theo* était le Bubale, *Iachmour* l'Oryx, et *Meri* un nom collectif désignant des animaux engraissés. Pour lui, c'est le mot *Rem* qui doit être traduit par Buffle. Cette opinion est très vraisemblable. Mais, en ces matières, aucune solution n'est jamais définitive. La controverse reste encore ouverte. (5)

---

(1) Loret, *L'Égypte au temps des Pharaons* 1889, p. 94.

(2) De Mortillet, *Origines de la Chasse, de la Pêche et de l'Agriculture*, 1890, p. 439.

(3) Cf. H. C Hart. *Les animaux de la Bible*. 1896. *passim*.

(4) Cf. L. Joleaud. *loc. cit.* p. 78.

(5) M. le Pr Iliesco, après d'autres naturalistes, estime que c'est le mot *Iachmour* qui doit être traduit par Buffle (Remarquer la parenté avec l'arabe *Djamous*).

On n'est pas davantage certain que les Phéniciens, et à leur suite les Carthaginois, aient eu des Buffles domestiques. Nous avons déjà traité ce point à propos de l'origine des Buffles de l'Ischkeul et nous n'y reviendrons pas.

Quant au Buffle d'Italie, l'histoire de sa domestication est tout à fait obscure. C'est probablement dans les plaines marécageuses des régions danubiennes qu'elle a été réalisée, et c'est sans doute de là que les animaux domestiqués sont sont parvenues en Italie, à la fin du VI^{e} siècle.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'aucune forme du Buffle d'Afrique n'a jamais été domestiquée.

*
* *

Nous avons dit que la domestication du Buffle était récente, et que c'était pour cela qu'elle était imparfaite. En effet, les véritables domestications remontent à des époques extrêmement reculées. Ce phénomène suppose, à notre avis, une humanité plus près de l'animal, et aussi une humanité pour laquelle le temps ne compte pas. L'homme civilisé s'est montrè incapable de toute domestication. Le Dindon, que l'on cite souvent à son actif, avait été domestiqué, de longue date, par les anciens Mexicains.

Cette incapacité de l'homme civilisé n'est pas due, quoi qu'on en ait dit, à l'absence d'animaux encore domesticables. La faune du monde entier renferme encore, à ce sujet, (ou renfermait au moins naguère) des possibilités peut être restreintes, mais certaines. Il est bien évident, par exemple, qu'au lieu de détruire le Couagga, on aurait mieux fait de le domestiquer. Des essais isolés, tentés autrefois, montrent que cela eût été possible. La domestication des Zèbres, en vue de l'utilisation, soit d'eux mêmes, soit d'un croisement avec l'Ane ou le Cheval, dans les régions équatoriales où les Chevaux ordinaires succombe aux trypanosmiases transmises par la Tsé-Tsé, serait aussi une œuvre utile. Il est possible enfin que la domestication du B*ubalus pumilus* en A. O. F. n'offre pas d'insurmontables difficultés. Mais il est vrai qu'elle n'aurait aucun but pratique, le pays étant déjà pourvu d'un bétail incontestablement plus intéressant au point de vue économique.

Quant aux diverses formes de B. *brachyceros* et de B. *caffer*, ce sont de redoutables brutes qui paraissent défier tout apprivoi-

sement. Il n'en est pas moins hautement désirable pour la science, d'empêcher leur disparition complète. L'institution de réserves de chasse, où une réglementation sérieuse soit édictée, et surtout appliquée, est sans aucun doute le meilleur moyen de parer à une diminution qui s'annonce déjà comme inquiétante, tant en Asie qu'en Afrique.

L'Angleterre a déjà pris, à cet égard, dans son domaine colonial, des mesures qui ont prouvé leur efficacité. La France suit timidement. Nous souhaitons que ceux qui ont la charge et la responsabilité de ces questions, se souviennent qu'un règlement ne vaut point par son texte, mais par son application. Large dans la conception, stricte dans l'exécution, telle doit être une bonne réglementation de chasse. Il y a place, en Asie comme en Afrique, pour la Civilisation et pour la Nature. Espérons que celle-là ne fera pas disparaître celle-ci.

LE CAMPAGNOL SOUTERRAIN
Pitymys subterraneus SELYS, EN NORMANDIE

par **Albert HUGUES**

Le 13 janvier 1927 notre aimable collègue M. R. Le Dart, du Château de Vaugroult, Troismonts (Calvados), m'écrivait : « Sur le conseil de M. Rapine, je vous adresse deux petits Mammifères du genre « *Arvicola* », que je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner. Ces deux sujets m'ont été apportés par un voisin de campagne,qui au cours de travaux de labourage dans la plaine, a détruit sous le choc de sa charrue,plusieurs centaines de Campagnols. Observateur et intéressé par les choses de l'Histoire Naturelle, il fut frappé de la différence qui existait entre les deux sujets et les nombreux autres exemplaires de ses victimes. En fait, la raie noire du dos et le gris ardoisé du ventre les différencient nettement de la forme *A. arvalis* qui cause actuellement tant de ravages dans nos plaines. »

J'examinai attentivement les deux superbes spécimens envoyés par M. le Dart, bien mis en peau, dont les étiquettes complètes, me permettaient grâce aux mensurations annotées de connaître la taille exacte des sujets alors qu'ils étaient encore en chair. Je crus y reconnaître le Campagnol souterrain, jeune encore, dans un pelage en voie de transformation, mais qui différait sensiblement des sujets de même espèce de ma région, sur lesquels je n'avais jamais observé de ligne noire pareille, mais parfois des plaques présentant la même couleur.

Afin de trancher le point délicat que reste toujours la détermination d'un micromammifère, présentant des particularités peu observées, j'adressai les deux sujets au savant mammalogiste américain M. Gerrit S. Miller, de Washington, bien connu par ses travaux sur les mammifères du monde entier et qui a pendant des années piégé et collecté dans les pays européens : Angleterre, France, etc, les petits mammifères et découvert de nombreuses espèces et sous-espèces inconnues avant ses recherches.

M. Miller, avec la complaisance dont il est coutumier à notre égard, nous a fait parvenir une longue lettre, ou nous relevons l'information suivante : « Ce sont des individus pas encore adultes de *Pitymis subterraneus*, qui sont en train d'assumer le pelage d'adulte. Ce sont les restes du pelage gris-foncé du jeune qui produisent la raie noire sur le dos. »

La capture du Campagnol souterrain en Normandie, est d'autant plus intéressante, que M. Henri Gadeau de Kerville,dans sa : « Faune de la Normandie » 1888, a dit : « Brehm écrit, sans malheureusement indiquer la source où il a pris ce renseignement, que le Campagnol souterrain a été rencontré en Normandie. Un exemplaire empaillé de cette espèce portant l'indication de « Gisors », et déterminé par Trouessart, est conservé au Muséum d'Histoire naturelle de cette ville. »

Dans la : « Faune des Mammifères d'Europe » par Trouessart, Berlin, 1910, l'auteur note : « Habitat : Europe centrale de la France et de la Belgique à la Roumanie, et l'Allemagne du Nord à l'Italie Nord (dans les jardins potagers et les champs cultivés) ; ne se trouve pas dans les Alpes. »

René Martin dans son : « Atlas des Mammifères de la France, de la Suisse romane, de la Belgique » déclare que Fatio, n'indique pas cette espèce : « dans sa faune de la Suisse, mais elle s'y trouve fort probablement, »

Le zoologiste suisse Charles Mottaz, dans sa : « Révision des Mammifères Suisses » parue eu 1908 dans le Bulletin de la Société zoologique de Genève, déclare que le nom de *Pitymys multiplex*, doit s'appliquer à la forme *Arvicola subterraneus multiplex*, décrite par Fatio en 1905. Archiv. Sc. phys. et nat. 2. XIX, pages 191 et 193, février 1905.

Grâce à M. le Dart, la présence du Campagnol souterrain est parfaitement acquise pour la Normandie. Nous lui sommes reconnaissant de nous avoir fait contribuer à cette constatation ; qu'il reçoive également nos sincères félicitations.

Quand il y a quelques années nous avons voulu savoir, à quelle espèce on devait attribuer l'invasion des Campagnols dans le Nord de la France, notre enquête publiée par le Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon, ne nous a rien apporté de précis.

Si *Microtus arvalis* a été plus abondant, *Pitymys subterraneus* peut s'ajouter à la liste des dévastateurs et avec lui probablement d'autres espèces, qui ne demandent qu'un naturaliste pour être observées.

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

Le Vespertilion de Natterer MYSTIS NATTERI **(Kuhl), dans le Gard.**

Dans la soirée du 12 juillet 1924, un gamin m'apportait un Vespertilion de Natterer, qu'il venait d'abattre avec un long roseau, alors que cette Chauve-souris se livrait à des évolutions autour d'une femme écartée de la commune de Saint-Geniès de Malgoires (Gard). Cette espèce est nouvelle pour notre département.

Crespon, ne l'a point mentionnée dans sa « Faune Méridionale » ; elle est signalée comme assez commune par les auteurs ayant écrit sur la France : MM. Trouessart, Bonnier, Martin et Rollinat ; mais elle paraît avoir été rarement capturée dans le Midi.

M. le Dr Siépi, préparateur au Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille, dans sa « Liste des Chiroptères observés dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var », présentée au Congrès international de zoologie de Paris en 1889, écrit : « L'existence de cette espèce (*V. natterer*) est basée sur la capture au vol d'un individu à St-Just, près Marseille, le 14 septembre 1887 ».

M. le Professeur Trouessart dans les « Mammifères » *Histoire Naturelle de la France*, donne quelques détails sur cette Chauve-souris : « Le Vespertilion de Natterer sort tard dans la soirée ; il vole lentement à une hauteur moyenne le long des allées d'arbres, ou tournoie sur la lisière des bois et dans les jardins. En été, il habite les troncs d'arbres, les clochers des églises où on l'a trouvé, dans quelques localités, par centaines. Il passe l'hiver dans des cavernes et des souterrains. C'est là que je l'ai capturé, toujours en petit nombre et plus ou moins isolé, ou bien en société d'autres espèces. Son caractère semble assez doux, car en captivité il est moins hargneux que la plupart de ses congénères ».

Il est permis de penser devant le petit nombre de captures du Vespertilion de Natterer enregistrées par les naturalistes qu'il

serait plus rare sur le littoral méditerranéen que dans les autres régions de la France. C'est pour préciser un point de répartition géographique de cette espèce que notre capture nous a surtout parue digne d'être mentionnée. Nous sommes heureux d'offrir ce petit vertébré pour les collections du Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes.

ALBERT HUGUES.

Chevrette blanche.

Ayant été très gracieusement invité avec notre collègue Andrieux, par M. Granger, Inspecteur principal des Eaux et Forêts, à assister en forêt de Rambouillet à une reprise de Cerfs Sika, nous nous rendîmes au lieu dit, guidés par M. Ricard, Inspecteur général du domaine.

La première traque, classiquement conduite, nous fournit le spectacle toujours fort intéressant des mouvements de hardes, des manœuvres défiantes des Cerfs poussés vers les panneaux par les rabatteurs. Nous assistâmes à des courses folles, à des suspens de tout mouvement des bêtes alertées, mais marchant ensuite en ordre d'âge, les vieux Cerfs faisant passer devant eux biches et faons, et gardant eux-mêmes avec circonspection leur place d'arrière-garde ; ce fait a été remarquablement décrit par le Vicomte François de Curel, dans son admirable préface de l'*Ame en Folie*, éditée après parution de la pièce, et qui est remplie de notes des plus révélatrices sur les mœurs du gros gibier ; l'observateur est ici non seulement un dramaturge, mais un Zoologue et un chasseur, ce qui dans un style comme le sien, si sévèrement châtié, atteint à une précision d'évocation de la plus grande puissance en histoire naturelle.

Les traques qui succédèrent, fatiguant rapidement les animaux déjà séparés en plusieurs groupes, il se produisit, à notre insu, un fait qui devait nous amener à l'observation d'un acteur encore insoupçonné.

Tandis que mon ami Andrieux filmait assez loin de moi, dans une clairière, une petite bande de Sikas que je voyais de mon poste arrêtés ou se mouvant lentement, j'aperçus assez loin un animal blanc qui seul galopait sous bois.

J'aurais pu, fort surpris, croire à un chien fourvoyé dans l'enceinte, quant au saut du grand chemin sur le bord duquel j'observais, blotti dans les herbes d'un fossé, je reconnus un

Chevreuil passant au galop,trop promptement pour que je puisse à 150 mètres dire si c'était ou broquart ou « chèvre ».

Quelques secondes après défilait sur ses traces une grosse harde comptant les plus belles têtes que nous ayions vues depuis le début de l'opération.

Après avoir fait une très courte randonnée dans l'enceinte, j'eus la joie de voir se rapprocher de moi avec des foulées qui la mirent très vite en vue une chevrette blanche derrière laquelle la harde, assez vivement poussée par les hommes du rabat, arriva en groupe compact. Il y eut une hésitation dans l'ensemble, mais les animaux durent tenter le saut des panneaux. Ils se rapprochèrent ; mais par une brusque décision, tous se retournèrent vers la ligne des rabatteurs et la forcèrent en partie si bien que la chevrette se trouva à ce moment en queue rebroussant chemin avec les animaux qui l'avaient précédemment contrainte à prendre le change.

Cependant, je la vis,à quelques mètres des panneaux,prendre brusquement un parti. Elle avait fait environ vingt-cinq mètres, les Cerfs la devançant de beaucoup, lorsqu'elle sauta dans un fossé et s'y « tapa » comme un lièvre, jusqu'à ce que des gardes barrant le chemin aux derniers Cerfs de la harde les chassant de nouveau vers les panneaux de mon voisinage, ceux-ci vinrent se faire prendre et aussi la chevrette qui une fois dans les filets fut rapidement immobilisée. Nous pûmes donc l'admirer à loisir.

La tête et toutes les parties supérieures étaient d'un blanc imperceptiblement argenté de gris fauve donnant à l'ensemble un ton extrêmement rare d'effet, rappelant du moins le blanc-gris de certaines feuilles mortes que l'hiver a complètement décolorées et dont le réseau et le corps jouent encore ton sur ton. La qualité de matière du pelage du Chevreuil joignait à cela son effet particulier, tandis que les dessous et les parties internes des membres étaient d'un blanc très délicatement nuancé de fauve doré. Le « pavois » était du blanc le plus pur.

Le dedans des oreilles également, mais sans bordure noire. La physionomie de l'animal était charmante avec ses yeux démesurément agrandis par la peur et d'un ton très foncé, le museau noir, mais *sans les marques noires* qui l'accompagnent dans le type normal à la lèvre supérieure et au voisinage de la commissure dans la partie postérieure du maxillaire inférieur. Les ongles des quatres sabots étaient noirs.

Après l'avoir longuement contemplé nous relâchames le charmant animal qui regagna lentement et comme tout étonné les fourrés et les semis de bouleaux vers lesquels nous la rendîmes libre après lui avoir fait franchir le treillage du bois où se continua le panneautage des Sikas. Nous la vîmes encore quelques instants trottinant entre les touffes de l'herbe fauve et elle disparut de taille en taille à travers les brindilles des bouleaux qui rosissaient à la lisière du bois plus sombre.

Roger REBOUSSIN.

Les nichoirs artificiels adoptés par certains micrommamifères.

Nous avons souvent constaté personnellement que les nichoirs artificiels, destinés à la nidification de certains oiseaux cavernicoles, pouvaient être accaparés par des Mammifères de petite taille. Le fait a déjà été observé par ailleurs et même cité dans la *Revue Française d'Ornithologie* (1) il y a quelques années. Dans ce dernier cas il s'agissait de Buches-Nichoirs envahies par des Lérots dans le département du Tarn.

Nos observations personnelles portent sur le département de Meurthe-et-Moselle, dans sa partie la plus septentrionale, à proximité des frontières Belge et Luxembourgeoise.

Dans des vergers plantés de Pommiers et à proximité de boisements importants, de nombreuses Buches-Nichoirs, adaptées à la taille des Etourneaux, sont régulièrement adoptées par des Loirs *Glis glis* L. Ces Mammifères s'installent dans les Buches soit seuls, soit en compagnie d'autres individus. Sur les matériaux apportés par les oiseaux à l'époque de la nidification, les Loirs se construisent un nid spécial. Celui-ci, dans les cas observés, était uniquement constitué par des feuilles fraîches et entières de Pommier, tassées les unes par dessus les autres. Ce nid diffère beaucoup de ceux que l'on est habitué à voir chez les petits Rongeurs de nos régions et qui eux sont constitués de végétaux secs et finement déchiquetés. Ces feuilles fraîches entassées au fond des Buches-Nichoirs dégagent de l'humidité et il se produit, dans les couches les plus profondes, certaines fermentations permettant à des larves de Diptères d'y vivre et de s'y développer.

(1) R. F. O. nº 144, avril 1921, p. 63.

Dans cette retraite les Loirs dorment profondément pendant le jour, roulés en boule, et se contentant de pousser une sorte de grognement lorsqu'on secoue la Buche-Nichoir. Ces dernières constituent donc un piège excellent et inattendu, permettant de capturer,facilement et en nombre, des spécimens qu'il serait long et difficile de se procurer autrement en raison de leur rareté relative et de leur vie nocturne et très retirée. En effet, nous en avons fait souvent l'expérience,ce n'est qu'exceptionnellement qu'il nous est arrivé de découvrir un Loir dans une cavité naturelle et cela dans une région où les Buches-Nichoirs révèlent une certaine abondance de ces animaux. Il est à noter que la présence du Loir, animal considéré plutôt comme méridional, est intéressant dans la région, alors que le Lérot, qui remonte plus au Nord en Europe y fait complètement défaut.

Nous n'avons pas visité de ces Buches en hiver ou au printemps ; il n'est donc pas possible de savoir si les Loirs hivernent et nichent dans ces retraites artificielles ou s'ils ne les adoptent que durant la période de maturition des fruits.

D'autres Mammifères cavernicoles adoptent également les Buches-Nichoirs. C'est ainsi que nous avons constaté dans un de ces appareils, accroché à un arbre en espalier et assez haut, la présence d'un Mulot *Mus sylvaticus*, qui y avait établi son nid. Ce fait se passait aussi à la fin de l'été à une époque où les Mulots, quittant les boisements, envahissaient en grand nombre les lieux habités. Nous doutons que cette espèce puisse se reproduire dans des Buches-Nichoirs qui ne semblent guère adaptées à son genre de vie.

Il nous faut citer enfin la rencontre, faite en été et dans une Buche-Nichoir de petite taille, d'une Chauve-Souris Oreillard.

Cet animal n'avait pas fait de nid bien entendu, et il se tenait accroché à la paroi interne de la Buche, la tête en haut. Il ne songeait nullement à fuir quand on le touchait.

Ce dernier exemple complète celui fourni par les Loirs. Il est certain que les Buches-Nichoirs peuvent constituer d'excellents pièges, non seulement pour les Rongeurs arboricoles, mais encore pour certaines espèces de Chiroptères qui dorment exclusivement dans les cavités des arbres et qu'il est toujours très difficile de se procurer.

H. Heim de Balsac.

AURILLAC
Imprimerie
du 'Cantal Républicain'

Série I. — 2e Année. — No 2. 7 Décembre 1928

Revue Française de Mammalogie

SMITHSONIAN INSTITUTION
AUG 27 1935
NATIONAL MUSEUM

Administration : 11 - rue du Montparnasse, Paris (6e)

Société Ornithologique et Mammalogique de France.

COMITÉ D'HONNEUR

BRETON J. L., Membre de l'Institut, Directeur de l'Office des Recherches scientifiques et des Inventions, Sénateur, ancien Ministre.

CLARY, Comte J., Président du St-Hubert-Club de France.

DAVID Fernand, Membre de l'Académie d'Agriculture, Sénateur, ancien Ministre.

DUBOIS, Son Eminence le Cardinal.

JOLEAUD L., Professeur à la Sorbonne.

LEMOINE P., Professeur au Muséum.

RABAUD E., Professeur à la Sorbonne.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Dr L. BUREAU — F LATASTE

BUREAU

Année 1928.

Président : J. RAPINE.

Vice-Présidents : A BLANCHET. — H SANGNIER.

Secrétaire général : H. HEIM DE BALSAC

Trésorier : E. LABITTE.

Trésorier-adjoint : BLANCHARD.

Conseil d'Administration.

MM. BABAULT, BLANCHARD, Comte de BONNET DE PAILLERETS, CHABOT, JOLEAUD, LAVAUDEN, LEGENDRE, MULOT, OLIVIER, PARIS, REBOUSSIN, VILLATTE DES PRUGNES.

AVIS IMPORTANT

Revue Française de Mammalogie

Les **Membres** reçoivent la R. F. M. moyennant leur cotisation de :

30 francs pour la France et Colonies.
30 francs plus **15**, pour l'Etranger.

Les **Abonnés** souscrivent à un abonnement de :

Abonnement { France : **25** fr par an. / Etranger : **30** fr. par an.

Les adhésions et les abonnements partent du 1er janvier

Toutes les communications, articles, manuscrits, abonnements, demandes de renseignements, ainsi que les publications envoyées pour comptes rendus ou en échange de *la Revue* doivent être adressés provisoirement à :

Société Ornithologique et Mammalogique de France

11, rue du Montparnasse, Paris (VIe)

Les **cotisations** et le montant des **abonnements** doivent être adressés au trésorier, **M. A. LABITTE, 69, rue de la Convention,** PARIS (15e).

Le Bulletin n'admettant que des articles signés, les auteurs conservent seuls la responsabilité entière des opinions qu'ils ont émises.

La reproduction, sans indication de sources, ni de nom d'auteur, des articles contenus dans le Bulletin est interdite.

Série I, 2e Année, N° 2 — 7 Décembre 1928

REVUE FRANÇAISE DE MAMMALOGIE

SOMMAIRE

Pages

F. Lataste : Les saisons du rut et de la parturition des Martres.. 49

A. Hugues : Note sur la Genette en France, *Genetta genetta rhodanica* Matschie..... 52

Guy Babault : Note sur la biologie et l'habitat du Gorille de Béringé..... 61

L. Lavauden : Essai sur l'origine et l'étymologie des noms des Mammifères de la France..... 64

H. Heim de Balsac : Notes sur la présence et la répartition de quelques grands Mammifères dans le Sud-Oranais et le Maroc oriental..... 83

Correspondance, Notes et Faits Divers

A. Hugues : Le Castor du Rhône..... 93

P. Danet : Albinisme chez l'Ecureuil..... 94

G. Guérin : Albinisme... provoqué..... 94

A. Hugues : Sur les lapins domestiques privés d'une et des deux conques auriculaires 95

J. Quentin : Deux cas d'albinisme complet du Campagnol des Champs..... 95

Capture des petits Mammifères

Ayant montré à une Séance de la Soc. Ornith. et Mammalogique de France (nov. 1928) les résultats de nos chasses aux Mammifères de petite taille dans une région de la France, nos collègues se sont montrés surpris de la richesse en espèces et de la facilité des captures. Ils nous ont demandé de leur indiquer un procédé de capture facile, afin de l'expérimenter eux-mêmes.

Ces captures auraient un intérêt double : Elles permettraient d'une part de recueillir un grand nombre de petits Mammifères qui passent inaperçus, de découvrir peut-être des espèces nouvelles, et en tout cas de révéler la distribution géographique précise de nombre d'espèces et de sous-espèces dont la répartition en France est à peu près ignorée. D'autre part ces captures détruiraient un bon nombre de Rongeurs plus ou moins nuisibles ou gênants. Voici donc le procédé :

Opérer à la campagne autour des fermes, des villages, des maisons forestières, des digues. Choisir les murs en bordure de terrains non construits, ou les murs qui soutiennent les terres sur les coteaux. Au pied de ces murs, et de distance en distance, enterrer des pots profonds, à parois verticales et lisses. Ces pots doivent être bien adossés au mur, et leur ouverture se trouver au ras du sol. Au fond des pots mettre une certaine quantité d'eau. A défaut de pots se servir de bocaux en verre, profonds. Les petits Mammifères dans leurs périgrinations nocturnes longent les murs, et tombent dans les pots où ils se noient. Il suffit de faire la récolte tous les matins, et de remettre de l'eau lorsqu'elle s'évapore. Par ce procédé simple on a des pièges perpétuels.

La récolte est surtout fructueuse par les nuits où il pleut.

Les Mammifères recueillis devront être déterminés. Ce travail étant TRÈS DÉLICAT, nous conseillons à nos collègues de nous soumettre leurs captures. Pour cela, ils pourront les envoyer par la poste durant les temps froids. S'ils veulent éviter de nombreuses expéditions, surtout par les temps chauds, ils peuvent les conserver chez eux un certain temps. Pour cela, ouvrir le ventre des Mammifères sur la ligne médiane, et les plonger dans un bocal contenant de l'alcool à brûler ou à 90°. Lorsqu'il y en a un certain nombre, les retirer du bocal, les laisser égoutter et les expédier dans un emballage étanche.

Pour des explications complémentaires s'adresser directement à nous.

Par ce procédé simple nous avons capturé, durant un mois de piégeage et au même endroit, avec une vingtaine de pots, environ 300 spécimens se répartissant comme suit : Taupes, Musaraignes (5 espèces), Campagnols (6 espèces), Rongeurs divers (5 espèces).

H. HEIM DE BALSAC.

LES SAISONS DU RUT ET DE LA PARTURITION DES MARTRES

par Fernand LATASTE.

Les auteurs semblaient d'accord pour situer fin janvier ou début de février le rut des Martres, et fin mars ou courant avril leur parturition. « Les Fouines », dit Brehm (1), « sont en rut vers la fin de février, trois semaines après les Martres. On entend, à cette époque, des miaulements qui rappellent ceux des Chats, et souvent sur les toits des grognements et des cris inaccoutumés : ce sont deux mâles qui se battent en l'honneur d'une femelle. Au mois d'avril ou de mai, celle-ci met bas de trois à cinq petits ».

Or la *Revue d'Histoire naturelle appliquée* (2) vient de publier la traduction d'un article paru dans le périodique *The Journal of Heredity* de Washington, d'après lequel ce ne serait pas en hiver mais en été que la Martre américaine entrerait en chaleur.

De cet article un peu touffu je retiens les faits suivants :

1° Dans une ferme d'élevage établie par le Bureau des recherches de biologie du département de l'agriculture des Etats-Unis et ayant pour but d'étudier la reproduction de la Martre américaine, un accouplement de cette espèce fut observé le 13 août 1920 ; et dans un autre élevage, un accouplement de la même le fut vers la fin de juillet 1921 ; en outre, d'autres de ces Mustilidés donnèrent des signes de chaleur entre les 28 juillet et 3 septembre, et seulement à cette époque ; jamais il n'y eut apparence de rut ni on n'observa d'accouplement en hiver ;

2° Les deux accouplements observés furent suivis de partu-

1. *La vie des animaux ill.*, éd. Gerbe, *Mamm.*, II, p. 608.

2. IX, mars 1928, p. 91. Auteurs de l'article, Frank G. Ashbrook et Karl B. Hanson ; traducteur, Poupinel de Valencé.

rition, la femelle de la Ferme Expérimentale, accouplée le 13 août 1920, ayant donné naissance à trois petits le 15 avril 1921, et l'autre, accouplée fin juillet 1921, ayant mis bas en avril 1922.

Il semble donc d'ores et déjà établi que la Martre américaine est susceptible d'entrer en rut en été, aux environs du mois d'août.

Il en est très vraisemblablement de même de notre Fouine européenne, d'après une observation que j'ai relatée ailleurs (1) et que je reproduis ici : « En quelle saison ? Je l'ai oublié. Ce que je puis dire, c'est que la température était assez douce pour que, après le repas du soir et malgré l'obscurité, nous fussions allés, ma fille et moi, nous asseoir sur un banc dans la grande allée du bois. Tout à coup, des cris rauques, provenant de deux sujets et que je reconnus pour des cris de Fouine, se firent entendre dans le fourré, à quelques mètres devant nous. S'agissait-il d'une lutte érotique entre mâle et femelle ou d'un combat plus sérieux entre mâles jaloux ? La dernière explication est la plus vraisemblable, comme on va pouvoir en juger par l'apparition d'un troisième personnage. Derrière nous, au ras du banc, était un Erable champêtre très incliné ; et sur cet arbre, à hauteur de nos yeux, —un léger bruit nous ayant fait tourner la tête et le spectacle nous ayant fait lever vivement, — une Fouine en train d'en descendre s'était brusquement arrêtée. Avec un objet quelconque nous aurions pu l'assommer ; mais nos mains étaient absolument désarmées. Après un instant d'hésitation, elle sauta et disparut dans le fourré. »

Selon toute apparence, ce troisième personnage était la femelle que se disputaient les deux mâles ; et la scène avait lieu dans la saison chaude de l'année, c'est-à-dire vers les mois de juillet ou d'août.

Mais, s'il semble démontré que ces Mustilidés ont une époque de rut en été, n'en auraient-ils pas une autre en hiver ? Les observations rapportées par *The Journal of Heredity* tendent nettement vers la négative, sans être cependant absolument concluantes à cet égard.

Quant à la parturition, les auteurs de l'article précité sont

---

1. F. Lataste, *Intelligence et acuité sensorielle de la Fouine*, dans *P. V. Soc. Linn. B.*, 1924, p. 164-167.

d'accord avec tous les autres pour la situer vers les mois d'avril ou mai.

La gestation, d'août à avril, serait donc d'environ huit mois, bien que les petits naissent nus et aveugles ?

Dans l'état actuel de nos connaissances, et comme le font remarquer les auteurs de l'article précité, une telle durée peut s'admettre sans répugnance : soit que, comme chez les Chiroptères (1), les éléments mâles séjournent quelques mois dans les organes femelles avant d'opérer la fécondation ; soit que, beaucoup plus vraisemblablement, et comme il arrive pour le Chevreuil (2) et aussi dans certaines conditions pour les Muridés (3), l'ovule, immédiatement fécondé, se fixe dans l'utérus et y suspende un certain temps le cours de son développement.

---

1. Voir Rollinat et Trouessart, *Sur la reproduction des Chiroptères*, dans *C. R. Soc. Biol.*, 26 janvier et 6 juillet 1895, et dans *Mém. Soc. Zool. France*, IX (1896), p. 214 et X (1897), p. 114.

2. Voir H. Milne-Edwards, *Leçons sur l'Anat. et la Physiol. comp.*, IX (1870), p. 14, en note.

3. Voir F. Lataste, *Des variations de durée de la gestation chez les Mammifères*, dans *Mém. Soc. Biologie*, 1891, p. 21

NOTE SUR LA GENETTE EN FRANCE

Genetta genetta rhodanica Matschie (1)

par Albert HUGUES

La Genette n'est pas très rare dans certaines régions du Gard ; elle y reste plutôt localisée dans les terrains couverts de ronciers, les bois humides où coulent des sources et où courent des rivières ; c'est là son habitat de prédilection.

En bordure de ces emplacements elle manque entièrement. Alors que je connais une demi-douzaine de captures opérées ces dernières années dans la commune de Sauzet, la Genette n'a pas été tuée, nous pouvons dire de mémoire d'homme, dans les communes de Saint-Geniés-de-Malgoires, Montignargues, Saint-Bauzély, Gajan, Saint-Mamert, Parignargues (Gard). Dans les bois de Clarensac, l'adjudicataire actuel de la chasse, actionnaire depuis plus de quarante ans, ne l'a jamais rencontrée et nous tenons le renseignement de M. Couthon, fils de M. Couthon, notaire honoraire, Conseiller général du canton de Saint-Mamert. Ce dernier, intrépide Nemrod chasse depuis bientôt un demi-siècle dans les bois de Clarensac et de plus s'est toujours intéressé aux animaux qu'on abattait sur sa chasse en faisant naturaliser les plus remarquables.

La Genette manque également dans les communes de la Rouvière et la Calmette, canton de Saint-Chaptes (Gard).

Dans les localités bordant le Gardon, j'ai acheté quelques sujets, dont un pour les collections du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes, un pour la collection de M. Claudius Côte, aujourd'hui au Musée de Lyon, un pour ma petite collection, les autres figurant dans de grands musées ou collections parti-

1. Pour des raisons de nomenclature, le nom *Genetta g. vulgaris* Lesson, employé par Trouessart (*Faune Mamm. d'Europe*), doit être remplacé par *Genetta g. rhodanica* Matschie, *Ferra typica* Montpellier, Hérault. (Note de la Rédaction.)

culières un peu partout en Europe centrale. En plus de la commune de Sauzet déjà citée, la plupart provenaient de Dions, Sainte-Anastasie. Pour cette région je dois également mentionner les prises opérées près de Charlot (1), en bordure du territoire de Nîmes et du champ de tir.

Dans la partie de la chaîne des collines dites des Bois des Lens, qui dominent le versant de la rivière de Courmes, on nous a signalé la Genette dans les communes de Montmirat et de Crespian où les chasseurs la désignent sous le nom de *Chiennetta* qu'elle porte dans tout le Gard.

La plupart des captures ne sont point l'œuvre des chasseurs, mais celle des braconniers, et les prises moins fréquentes d'il y a vingt-cinq ans peuvent bien provenir de la valeur alors presque nulle de la dépouille de la Genette à cette époque.

Les tendeurs de pièges emploient un procédé fort simple ; ils retendent pour la nuit suivante l'engin à la place même où un Lapin ou Lièvre pris a été trouvé en partie dévoré le matin précédent à l'heure de la relève, le pillard, Genette, Renard, Putois, Chat errant, etc., vient à peu près infailliblement se faire prendre et le Grand-Duc n'y manque pas ; il suffit seulement de laisser le fer appâté des reliefs du repas de la veille, inutile de recouvrir de terre, le carnassier d'ordinaire si prudent, donne comme un novice dans le piège qui lui a fourni son repas de la veille.

Depuis que la valeur de la fourrure est supérieure à celle d'un Lapin de garenne, le braco abandonne généreusement ce qui reste de sa précédente capture pour constituer un appât.

Dans ma région, pendant la période comprise entre 1906 et 1913, la Genette a paru étendre l'aire de son habitat et augmenter de densité. Ce phénomène ne lui était point particulier, tous les carnassiers, ou presque, Putois, Fouines, Blaireau, Renards, étaient dans ce cas.

Pendant la guerre, alors qu'ils n'étaient plus chassés et le gibier plus abondant, Renards et Blaireaux étaient devenus plus rares ; au contraire les Rapaces ailés, voyaient leurs effectif augmenter jusqu'à six fois ce qu'il était avant 1914.

On m'excusera d'avoir apporté cette observation, un peu en dehors de mon sujet, mais elle a été rigoureusement contrô-

1. *Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nimes*, 1893.

lée, sans que nous ayons pû y donner une explication satisfaisante. Aussi toute observation de nos collègues présenterait pour nous le plus vif intérêt, alors même que leurs déductions seraient contraires aux nôtres.

En plus des localités déjà citées, la Genette est connue dans toute la région d'Alès ; c'est de cet arrondissement qu'un collecteur de M. Ferrand, le naturaliste-préparateur de Nîmes, M. Cappelier, apportait de très nombreuses Genettes à naturaliser ou pour la fourrure. Déjà en 1893 M. le professeur Trouessart signalait d'après Galien Mingaud, dans le Journal *Le Naturaliste* (Deyrolle éditeur), qu'un amateur d'Alès, possédait un tapis fait de vingt dépouilles de Genettes tuées dans les bois des environs de la ville.

La région de Sérignac, Puechredon, aux abords du Pont du Gard, Pouzilhac, Saint-André-de-Valborgne (cette dernière commune dans les Cévennes) sont au nombre des localités où nous avons pu constater de visu des captures récentes.

Comme tous les carnivores de nos pays c'est surtout de proies vivantes que la Genette fait sa principale nourriture ; tous les petits vertébrés comptent au nombre de ses victimes. Admirablement douée pour la course, grimpant comme un chat, dont elle possède la pupille, elle ne peut être sérieusement inquiétée par ses voisins de rapine ; elle possède sur la plupart d'entre eux des particularités précieuses dans la lutte pour la vie.

Par les nuits d'été 1913, une Genette venait souvent des bois de Sauzet, boire ou chasser les grenouilles sur les bords des flaques d'eau éparses sur le parcours de la rivière en partie desséchée qui traverse les garrigues de Saint-Geniès de Malgoirès. Partout où l'animal de rapine empruntait la route ou un chemin poudreux, il était facile de suivre sa trace ; surprise par le jour il se cachait dans une anfractuosité bien connue des chasseurs au pied d'un grand rocher dit « *du Corbeau* ».

Mais les randonnées de la Genette sont croyons-nous, de peu d'étendue ; elle doit sans grand déplacement trouver à son gré une nourriture suffisante en Rongeurs de diverses tailles, en oiseaux et ne jamais s'éloigner beaucoup de sa tannière, trou de rocher, ou arbre creux.

Un helminthe parasite m'intriga fort à ma première autopsie de Genette ; M. Neumann, professeur à l'Ecole de Vétérinaire

de Toulouse, voulut bien me le déterminer ; j'ignore s'il joue un rôle bien préjudiciable dans l'organisme de l'animal.

La plupart des auteurs ont dit la Genette unipare. Une croyance populaire chez les paysans du Bocage vendéen ou Gâtines veut que la femelle dévore une partie de sa portée dès après sa naissance ; M. Pierre Salvat, l'écrivain cynégétique bien connu et Inspecteur des Eaux et Forêts, croit le fait exact ; dans le *Chasseur français*, septembre 1927, il a réédité cette curieuse note de folk-lore, qui montre combien au milieu d'erreurs, une part de vérité reste attachée aux traditions populaires. Le paysan, le chasseur, le braconnier vendéens, devant la faible portée de la Genette, en ont conclu qu'elle était mère sanguinaire et dénaturée. Les naturalistes se doivent de la juger autrement.

En captivité — car la Genette remplace paraît-il le Chat dans certains pays de l'Afrique du Nord — toutes ses portées ne seraient que d'un petit, mais en liberté cette règle souffre des exceptions. Galien Mingaud, en collaboration avec M. Justin Beaucaire, aujourd'hui pharmacien et maire d'Istres (Bouches-du-Rhône), ont publié, dans le *Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes* de 1893, page XXXIV, une « Note sur la reproduction de la Genette en France » et signalé la présence de deux fœtus à terme dans le corps d'une femelle tuée en février 1893, au Mas de Charlot, commune de Sainte-Anastasie (Gard), ferme située à la limite des garrigues de Nîmes, non loin de la rivière du Gardon.

Plus récemment M. Justin Ferrand, naturaliste-préparateur à Nîmes, signalait à M. Cabanès, alors Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, qu'une femelle de Genette, tuée à Pouzilhac (Gard) le 23 janvier 1923, avait été trouvée grosse de trois fœtus !

Nous pourrions mentionner plusieurs observations de portées de deux petits, mais celle de Pouzilhac avec trois est unique dans la limite de nos connaissances. Elle nous fut d'abord présentée dans des conditions qui ajoutaient à son étrangeté, comme opérée en *juillet*, ce qui nous fit penser à deux portées annuelles, la Genette mettant bas en février-mars ; après vérification sur ses livres de comptes, M. Ferrand, nous donna la date exacte déjà mentionnée (23 janvier 1923).

Les chiens goûtent fort l'odeur de musc que secrètent les

glandes de la Genette, et l'on peut après le dépouillement d'un de ces animaux, se faire suivre dans la rue par tous les cabots rencontrés, si l'on a conservé tablier, costume et mains tachés de sang et imprégnés de l'odeur de l'animal peu après l'opération.

Certaines époques sont certainement plus favorables que d'autres ; le succès de cette suite de canins ne s'opère pas tou jours avec une égale réussite.

Jean Crespon, dans sa *Faune Méridionale* Nîmes, 1844, page 54, raconte avoir tué une Genette dans les bois du château de Saint-Privat (1) près le Pont du Gard.

Parlant de son habitat il écrit : « Cette jolie espèce n'est pas très rare dans notre pays ; elle vit dans les bois humides et surtout dans ceux des endroits montueux qui bordent des rivières. »

Nous avons tâché de donner de la répartition de la Genette dans le Gard une étude assez étendue, que nous serions heureux de voir compléter par des naturalistes ayant pu visiter les régions sur lesquelles nous manquons de renseignements.

Ce sont nos observations personnelles qui ont fourni les neuf-dixièmes de notre première partie. C'est aux auteurs, à des amis et des correspondants dévoués, que nous devons de pouvoir écrire la deuxième.

Trouessart, dans sa *Faune des Mammifères d'Europe*, Berlin 1910, page 87, écrit de la Genette : « Habitat. — France occidentale à l'ouest du Rhône ; remonte au nord jusque dans le département de l'Eure ».

C'est par cet auteur, bien qu'il ne soit pas le premier en date, que nous croyons devoir commencer à étudier la répartition géographique de la Genette en France, parce que nous considérons son œuvre comme la plus complète — en langue française — sur la faune mammalogique de notre pays.

Réduit aux seules ressources de notre bibliothèque, nous attendrons avec impatience les ajoutés ou les corrections de nos collègues de la Société Mammalogique.

Companyo : *Histoire Naturelle du département des Pyrénées-Orientales*, tome III, 1863, pages 47 et 48, signale qu'on tua

1. Aujourd'hui, propriété de M. Rouché, directeur de l'Opéra de Paris.

sept Genettes en procédant à un inventaire dans l'ancienne poudrière de Perpignan. Elles lui furent apportées et l'un de ces sujets expédié à Cuvier, étonna fort cet illustre naturaliste, surtout lorsqu'il apprit cette abondance. Companyo, put peu de temps après, lui en adresser un exemplaire vivant, dont il fut remercié par une lettre de Cuvier, datée du 23 février 1831 : « Les renseignements que vous me donnez sur la Genette des Pyrénées et sur le Lynx ont beaucoup d'intérêt. Nous étions loin de nous douter que les premiers de ces animaux fussent en assez grande abondance pour fournir à un commerce de pelleterie. C'est que les naturalistes travaillent trop dans les cabinets. »

Trutat (E), dans sa *Note sur les Mammifères des Pyrénées*, 1878, dit la Genette plus abondante sur le versant sud des Pyrénées que sur le versant nord. Un des sujets du Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse « a été tué dans la forêt de Bouconne aux portes de la ville, l'autre dans la forêt de Grésigne, non loin d'Albi ».

Réguis (J. F. M.), dans *Note sur les Mammifères de Provence*, Marseille, 1880, écrit page 41 : la Genette « doit être *excessivement* rare si même elle existe chez nous, bien que Crespon dise (citation de Crespon déjà reproduite) et que Paul Gervais la cite comme se trouvant dans le département de Vaucluse ».

Trouessart, dans la deuxième partie de l'*Histoire Naturelle de la France*, Mammifères, paru chez Deyrolle, Paris, 1889, dit de la Genette, pages 221-222 « Cette jolie espèce habite la France *au sud de la Loire* et probablement à *l'ouest du Rhône* ; elle se retrouve en Espagne, mais non en Italie. On l'a signalée dans les départements suivants. Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vienne, Maine-et-Loire (Millet), Loiret, Allier (Ollivier), Rhône, Haute-Loire, Vaucluse, Gard, par lesquels passe vraisemblablement sa limite septentrionale et orientale, et en outre la Gironde, l'Aveyron, l'Hérault, l'Aude, le Tarn, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, tous départements qui sont en deçà de cette limite. — On peut donc dire qu'elle se rencontre dans toute la région comprise entre les Pyrénées au Sud, la Loire au nord et le Rhône à l'est, mais elle est rare partout et devient de plus en plus rare à mesure que l'on s'éloigne des Pyrénées ».

Bouvier (A.), élargit l'habitat de la Genette dans : *Les Mam-*

mifères de France, 1891, pages 68 et 69 ; il écrit : « Devenue rare en France, la Genette ne se rencontre pas seulement au sud de la Loire, à l'ouest du Rhône, comme le pensent quelques auteurs.

Nous connaissons en effet une capture faite il y a quelques années à Molamboz, près d'Arbois, dans le Jura ; une autre en 1879, faite près de Provins (Seine-et-Marne), plusieurs autres dans les départements de Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Var et une dernière à Puget-Théniers, dans les Alpes-Maritimes ».

Martin (R.) et Rollinat, dans les *Vertébrés sauvages du département de l'Indre*, 1894, pages 56 et 57, signalent des captures dans l'Indre, la Vienne et le Loir-et-Cher.

Dans la Lozère, que je visite chaque année depuis plus de vingt-cinq ans, elle doit être assez commune dans certains lieux boisés ; un de mes parents, collecteur de peaux pour fourrures, m'en a montré des dépouilles toutes fraîches recueillies dans ce département, et j'ai connu des chasseurs qui la distinguaient très bien.

Une Genette tuée non loin de Lyon, à une date assez récente, figure au Muséum d'Histoire Naturelle de cette ville. Nous avons perdu la fiche de l'étiquette que nous avions relevée en mars 1927.

Dans le journal le *Chasseur Français*, de septembre 1910, page 586, l'écrivain Jean Marc, qui cache sous ce pseudonyme une personnalité fort connue dans le monde des chasseurs et des cynophiles, déclare ne pas avoir tué de Genette pendant toute sa déjà longue carrière cynégétique ; il dit l'animal cantonné dans les Alpes et les Cévennes.

Le numéro d'avril 1913, du même journal, publie sous la signature de M. A. Rocard, naturaliste amateur à Noirmoutiers, un article de rectification au précédent et déclare la Genette : « assez commune dans le Bocage vendéen ou Gâtines, qui couvre non seulement le nord de la Vendée, mais aussi une partie des Deux-Sèvres, du Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure.

Ce sont de ces départements et de la Vienne que le naturaliste M. Girtanner recevait chez lui à Clarens, près Lausanne, (Suisse) la plupart des Genettes en chair ou en liquide nécessaires aux études de ses correspondants. Nous tenons le fait de

M. Girtanner lui-même, qui nous fit l'honneur d'une visite et que nous avons vu également à Clarens.

Le numéro de juillet 1923, du *Chasseur Français*, relate les captures de quatre Genettes, du 15 janvier au 8 février 1923, à Monbel (Vienne).

L'éminent biologiste et si aimable collègue M. Paul Madon, nous informait par lettre en date du 15 février 1927 : « Dans mes très nombreuses tournées et chasses dans la moitié inférieure du Var et dans l'ouest des Alpes-Maritimes, je ne l'ai (la Genette) rencontrée nulle part et n'en ai pas entendu parler. »

M. Louis Lavauden, dans sa lettre portant la date de la poste du 18 février 1927 nous écrivait : « Pour la Genette elle existe en Dauphiné. Elle n'est en effet pas trop rare dans le département de la Drôme, dans les forêts du Vercors méridional et du Diois.

Une d'elle a même été tuée non loin de Grenoble, près de Sassenage, vers 1896. Elle figure au Musée de Grenoble. Sa limite paraît être le sillon subalpin (Vallée de l'Isère, du Drac et du Buech vers l'est. Vers le nord la Basse vallée de l'Isère peut être considérée comme sa limite.

Je ne connais pas de captures dans les Alpes centrales et méridionales. Au Musée de Florence, il y en a un couple, qui provient soi-disant du Comté de Nice. Mais il provient des frères Gal. C'est dire qu'on ne peut accepter cette origine que sous toutes réserves ».

Par lettre de novembre 1927, M. le Comte René de Saint-Périer, me signalait une Genette conservée chez M. de Crossefon, au château de Montmaurin (Haute-Garonne) tuée dans les bois de Montmaurin, à deux kilomètres des remarquables grottes de l'Espugne, qui ont livrées à M. de Saint-Périer des objets d'une haute valeur scientifique et documentaire sur l'industrie humaine aux temps paléolithiques et préhistoriques.

C'est à cet éminent palethnologue que nous devons de savoir que la Genette n'a pas été rencontrée dans le quaternaire français.

En constituant un dossier pour l'étude de la faune des gisements préhistoriques des grottes du Gard, je n'ai pu trouver mention de la Genette, dans les listes d'ossements d'animaux exhumés par les archéologues des foyers paléolithiques et néo-

lithiques. Mes fouilles et celles de mon fils ne nous ont pas apporté meilleur résultat.

Des naturalistes pensent que la Genette a été introduite en France à l'époque des invasions sarrasines. Ce qui précède concorde avec cette opinion.

En 726, Charles Martel, après sa victoire sur Abdérame, fonda l'*Ordre de la Genette*, car dans le butin recueilli on trouva une grande quantité de fourrures de cet animal, dont la beauté et l'odeur agréable charmèrent les soldats de Charles Martel qui s'institua grand maître de l'Ordre.

Les premiers chevaliers furent Carloman et Pépin le Bref, ses fils, Childebrand dit d'Austrasie, son cousin germain, et onze autres guerriers, choisis parmi les aînés des plus illustres familles du royaume.

Le collier était d'or, à trois chaînes entrelacées de roses émaillées de fleurs. Cet ordre fut aboli par Robert, fils de Hugues Capet.

J'ose espérer que ma note, provoquera auprès des Membres de la Société, une révision de la répartition géographique de la Genette en France, et que d'aimables collègues aideront à réunir assez de documents pour que l'un d'entre eux, puisse entreprendre une monographie complète de ce joli carnassier dont ces quelques pages n'ont traité que d'une bien faible partie de tout ce qu'un naturaliste doit connaître de *Genetta genetta rhodanica.*

NOTE SUR LA BIOLOGIE ET L'HABITAT DU GORILLE DE BÉRINGÉ

par Guy BABAULT

Le Gorille de Béringé est localisé, au Kivu, dans certaines parties des forêts qui recouvrent les montagnes bordant la rive occidentale du lac, à une altitude variant autour de 2.000 mètres.

On en trouve, à une hauteur, sur les volcans du Nord-Est et particulièrement sur le Mikène où ils sont très nombreux.

On rencontre également les Gorilles dans les monts situés au sud-ouest du lac Edward.

Leur limite orientale réside dans les forêts de Bambous du Mehavura, où il se pourrait qu'une forme locale, plus petite et plus claire, se soit formée par ségrégation.

Les Gorilles vivent par troupes pouvant dépasser 20 individus, ou par petits groupes de 3 à 4 têtes.

Leurs randonnées autour d'un point central, où ils ont souvent édifié des sortes de nids, ou à mieux dire des plateformes formées par l'enchevêtrement de branchages, peut atteindre des distances considérables, mais dans les endroits qu'ils fréquentent habituellement, leurs passages restent marqués et facilitent largement la pénétration à travers la forêt.

Leur nourriture se compose de fruits, de feuilles et de l'écorce de certains arbres.

La concurrence vitale en fait des ennemis redoutables pour les peuplades habitant en bordure de la forêt, où ils vont quelquefois commettre des déprédations.

Leur rencontre avec les indigènes est souvent le prélude d'un drame rapide.

Quelques jours avant mon arrivée dans leur pays, ces Anthropoïdes, avaient écartelé 4 femmes, dont on avait retrouvé les membres éparpillés dans les broussailles autour du point de rencontre.

Il semble généralement que c'est le mâle le plus fort de la troupe qui avance vers l'ennemi, s'offrant à un combat singulier, en provoquant l'adversaire par des cris rauques et perçants et par des coups qu'il se frappe sur la poitrine, de bas en haut, produisant un bruit qui fait résonner les échos de la forêt d'une manière toute particulière et que les indigènes connaissent comme le pire des dangers.

Dans le cas d'un succès dans cette attaque, de nouveaux cris attirent le reste de la bande, qui lapide l'ennemi en infériorité.

Aux dires des indigènes ayant eu à souffrir des Gorilles, aucun instinct sadique ne préside à ces combats, qui ne constituent qu'un épisode de cette lutte pour la vie, dont le grand Darwin avait émis si justement la loi.

Au cours de 1927-1928, trois expéditions eurent, pour leur Musée respectif, à se frotter aux Gorilles. Dans les trois cas, ce furent ces singes qui, avant la moindre provocation, se portèrent à l'attaque des chasseurs. L'un des Anthropoïdes ne fut que blessé au moment de l'attaque et sembla suffisamment effrayé de la détonation et de son effet pour se retirer sous bois. Mais quelques instants après, il se jeta à nouveau sur son poursuivant qui s'était glissé à sa suite.

Dans le cas où une troupe de Gorilles est surprise, elle se replie aussitôt sous la protection de son chef, assisté parfois par d'autres adultes, qui, dans ce cas peuvent contre-attaquer vigoureusement.

Il semble cependant qu'ils soient plus audacieux isolés, qu'en troupe et que l'émoi jeté dans celle-ci par la présence de l'homme, les incite plutôt à lâcher pied qu'à combattre.

Voici dans quelle circonstance se produisit la première rencontre de ma Mission avec le roi de la forêt :

Alors que les pisteurs occupaient un fourré inextricable de lianes devant mon collaborateur, qui cherchait à approcher ces grands singes, un cri formidable et rauque se fit entendre presque en face de lui.

Le pisteur de tête fit des signes assez inquiétants et mon collaborateur comprit qu'il aurait bientôt à faire face au moment le plus critique de sa poursuite.

Un second cri, strident cette fois, mais plus rapproché, retentit encore, suivi de battements semblables à des coups de tam-tam. C'était le Gorille qui se frappait la poitrine.

Gorille de Béringé.

Forêt où vivent les Gorilles.

A ce bruit significatif, prélude de l'attaque, les Battois, (habitants de ces régions forestières) se rabattirent immédiatement en arrière et laissèrent le chasseur seul.

Soudainement, dans un fracas de branches brisées, la bête fonça sur le chasseur.

Instinctivement ce dernier se baissa, cherchant à l'apercevoir à travers le fourré, mais il n'avait pas achevé ce mouvement, qu'une masse énorme se dressa en face de lui, sans proférer le moindre grognement.

Sans même avoir le temps d'épauler, il dirigea le canon de sa carabine vers l'animal, envoyant son coup à bout portant.

Le Gorille s'effondra foudroyé.

Voyant qu'il respirait encore, il lui déchargea son browning entre les deux épaules afin de ne pas abîmer le spécimen. L'animal se raidit une dernière fois, c'était fini !

Mon collaborateur venait d'échapper à l'un des plus grands dangers que peut courir un chasseur dans la grande forêt.

En effet, la balle par une circonstance due au pur hasard, avait touché de justesse l'arête supérieure du crâne.

ESSAI SUR L'ORIGINE ET L'ÉTYMOLOGIE DES NOMS DES MAMMIFÈRES DE LA FRANCE

Par L. LAVAUDEN

Conservateur des Eaux et Forêts

Les questions de l'origine et de l'étymologie des noms d'animaux ont été très en honneur auprès des naturalistes des siècles passés. Mais ce sont surtout les Oiseaux, au sujet desquels ces études ont été poursuivies. Belon, Aldrovande, Salerne, Brisson, Buffon même ; et dans les temps modernes l'Abbé Vincelot, Olphe-Galliard, et enfin Maurice Boubier nous ont éclairci la plupart des difficultés qui pouvaient se présenter. La *List of British Birds*, publiée en 1915 par la *British ornithologist's Union* a donné l'origine des noms latins des Oiseaux britanniques. Sur tous les noms d'Oiseaux, français et latins, nous sommes, donc, en principe, fort bien renseignés.

Il n'en est pas de même pour les Mammifères. A notre connaissance, aucun travail spécial n'a été publié sur ce sujet. Quelques étymologies, d'ailleurs contestables, ont été données dans les ouvrages de Rolland (1) et de Bouvier (2). On en trouve d'autres dans le très intéressant travail de Gérard sur l'histoire de la faune d'Alsace (3). On aura surtout recours au Dictionnaire de Littré, bien qu'avec circonspection, les étymologies étant la partie faible de cette œuvre par ailleurs si remarquable. Enfin le vieux Belon, qui a touché à toutes les branches des

1. Rolland, *Faune populaire des Mammifères de France* (1877).
2. Bouvier, *Mammifères de France* (1896).
3. Gérard. *Essai d'une faune historique des Mammifères sauvages de l'Alsace* Colmar, 1871. Au point de vue des étymologies, Gérard a surtout reproduit Littré. Mais il renferme de bons renseignements originaux sur les noms allemands.

sciences de la Nature, nous a laissé quelques données, au hasard de son livre sur ses voyages en Orient (1).

Ni dans Gervais (2), ni dans Trouessart (3) ni dans Martin (4) (dont l'excellent petit ouvrage est encore ce que nous avons de mieux comme faune des Mammifères de France, bien que conçu comme simple ouvrage de vulgarisation) on ne trouve le moindre renseignement d'ordre étymologique.

On relève çà et là quelques données, dans celles des Histoires locales ou des Statistiques départementales où l'on parle — souvent plutôt mal que bien, — de la faune et de la flore. Mais ces indications demeurent tout accidentelles.

Nous avons pensé qu'il serait bon de réunir et de synthétiser ces données éparses en un tout qui pourrait avoir son utilité, malgré ses imperfections. L'étude des langues anciennes est aujourd'hui de plus en plus délaissée. Qui sait, dans vingt ans, combien de naturalistes français sauront encore un peu de grec ? Il n'en est que plus urgent de poser, dès à présent, des points de repère qui pourront peut-être épargner plus tard, aux curieux des sciences naturelles, des recherches destinées à devenir, avec le temps, de plus en plus difficiles.

Notre travail est très imparfait. D'une part, il est impossible aujourd'hui, en matière d'étymologies de faire œuvre vraiment originale. D'autre part l'éloignement de bien des sources nous a forcé, dans certains cas, à être plus succinct que nous n'aurions désiré. Mais tout imparfait qu'il soit, notre travail ne nous paraît pas inutile. Plus tard, des mains plus capables que les nôtres viendront le refaire, combler les lacunes, éclaircir les difficultés, redresser les erreurs. Nous ne prétendons qu'au mérite d'avoir frayé la voie.

Belette.

Belette est évidemment le diminutif féminin de *Bel*, aujourd'hui *Beau*. Nos aïeux avaient été séduits par la grâce et la gentillesse de ce charmant petit animal. Cette impression se

---

1. Belon, *Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Arabie et autres pays estranges.* Paris, 1554.
2. Gervais, *Les Mammifères*, 2 vol. 4°.
3. Trouessart, *Mammifères de France*. Deyrolle, Paris, 1884.
4. Martin, *Atlas de poche des Mammifères de France*. Lhomme, Paris, 1910.

retrouve dans La Fontaine, qui connaissait bien nos vieux fabliaux, et en a, bien souvent, reproduit l'esprit. Les Romains nommaient la Belette : *Mustela*, d'où est venu le nom de *Moustille* qui lui est donné dans certaines régions, et celui de *Mussoèle*, cité par Martin (4). Les Normands disaient autrefois *Roselet*, et les Picards *Rosereul*, cité dans le *Roy Modus* (1). Ces noms étaient donnés aussi à l'Hermine en pelage d'été. Ils faisaient évidemment allusion à la teinte du pelage de l'animal.

Blaireau.

Voilà un de ces mots énigmatiques, dont l'origine est tout à fait incertaine. Si l'on cherche d'où il *pourrait* être dérivé, on est amené à construire le mot latin *Bladarellus* qui voudrait dire : le petit marchand (ou le petit voleur) de blé. Cette étymologie suppose la croyance populaire que le Blaireau amasserait des provisions de grains pour l'hiver. C'est l'opinion de Littré, qui semble corroborée par ce fait qu'en Anglais, le mot *Badger* signifie à la fois Blaireau et Revendeur de grain (en Français d'autrefois : Regrattier). Malheureusement, on ne trouve nulle part trace de ce mot latin *Bladarellus*, qui reste purement hypothétique ; et il n'y a pas davantage trace de cette prétendue croyance aux provisions de blé accumulées par le Blaireau. Cela ne laisse pas que d'être déconcertant.

Le mot Blaireau, — autrefois orthographié *Bléreau*, se trouve sous cette dernière forme, au XV^e^ siècle, dans Villon, et au XVI^e^ dans Belon, et dans Rabelais. La Fontain en'en a pas parlé.

Autrefois, on disait *Bedouaut*, mais plus souvent encore *Taisson*, ou *Texon*, évidemment dérivés du latin *Taxus*. C'était le nom ordinaire du Blaireau chez les Romains, bien que Varron et Pline le nomment *Meles*, sans doute en raison de son goût prononcé pour le miel.

---

1. *Loc. cit* , pl. 31.

2. *Le Roy Modus* (*Le livre du Roy Modus et de la Reine Racio*), célèbre ouvrage cynégétique anonyme, composé vers le milieu du XIV^e^ siècle. Les érudits ont beaucoup discuté pour savoir à qui il devait être attribué. J. Lavallée, Chassant, Petit, d'autres encore, ont fourni des solutions diverses. Il semble bien que l'ouvrage ait été remanié plusieurs fois, et que le premier inspirateur, sinon l'auteur initial ait été Jean I. de Melun, comte de Tancarville. Il a été fait une édition moderne de cet ouvrage, en 1839, par les soins d'Elzéar Blaze.

Taisson est encore employé par tous nos vieux auteurs cynégétiques, notamment par Du Fouilloux (1). Ce mot est encore usité, dans les campagnes de la plus grande partie de la France.

Les Allemands appellent le Blaireau *Dachs*, mot dont l'origine nous est absolument inconnue.

Bouquetin.

Les Bouquetins étaient connus autrefois sous l'unique nom de *Boucs sauvages*. Gaston de Foix qui a, dans son ouvrage, longuement parlé du Bouquetin des Pyrénées (2) ne lui donne pas d'autre nom. C'est Belon qui, pour la première fois, nous donne l'expression *Bouc estein* ou *Bouc estain* (3) dérivation évidente de l'Allemand *Steinbock*. Dans quelques lexiques du XVI^e^ siècle, on trouve *Staimbouc*, et le mot *Elague*, aujourd'hui complètement perdu, pour désigner la femelle.

Le *Bouc estain* est proprement le Bouc des rochers. Il est curieux que Belon applique ce nom à une Chèvre sauvage qu'il avait rencontré en Crète (4) et qui est très différente des animaux auxquels nous réservons aujourd'hui le nom de Bouquetin, et que Belon connaissait fort bien.

Les Romains appelaient le Bouquetin des Alpes du nom d'*Ilex*. De là sont venus des noms employés par de vieux auteurs allemands : *Ybschen*, *Ibsch-Geis*.

Les Grecs ne paraissent pas avoir fait de différence entre les différentes espèces de Chèvres.

---

1. Du Fouilloux, gentilhomme poitevin, auteur d'un célèbre traité de Vénerie qui n'eut pas moins de vingt et une éditions anciennes dont la première parut en 1561. Il en a été fait deux éditions modernes, l'une à Angers en 1844, l'autre à Niort en 1864, avec une bonne notice biographique.

2. Gaston de Foix, dit Phœbus, 3^e^ du nom, né vers 1331, mort en 1391. guerrier valeureux et politique habile, est surtout célèbre comme chasseur et écrivain cynégétique. Son ouvrage : *La Chasse de Gaston Phœbus* est devenu classique. Il en a été fait deux éditions modernes, l'une par Joseph Lavallée en 1854 (*Journal des Chasseurs*), l'autre par le libraire Pairault en 1897.

3. Belon, *loc. cit.*, f^o^ 14.

4. *Capra hircus* (*ægagrus*) *cretensis* Lorenz-Liburnau. Les Ægagres sont des Chèvres à cornes aplaties, avec arête antérieure tranchante. Nous réservons aujourd'hui le nom de Bouquetins aux Chèvres sauvages à cornes massives.

Campagnol.

Le mot Campagnol semble avoir été créé par Buffon. Il dérive, évidemment, de *Campagne*, et est, en quelque sorte, mis pour campagnard. Il n'y a pas de noms populaires pour ces animaux, que le peuple ne distinguait pas des Rats. Le Campagnol, c'est le Rat des champs de La Fontaine. Nous disons aujourd'hui encore *Rat d'eau*, pour désigner le Campagnol amphibie.

Les Campagnols comprennent de nombreuses espèces, dénommées soit en raison de leurs mœurs, de leur habitat ou de leur couleur : *amphibius*, *terrestris*, *glareolus* (1) *agrestis*, *arvalis subterraneus*, *nivalis*, *rutilus*, *leucurus*, *brunneus*, etc. ; ou plus rarement en l'honneur des chercheurs qui les découvrirent, par exemple Lavernède, Lebrun, Savi.

La systématique des Campagnols est encore fort embrouillée, et sera même peut-être entièrement à refaire s'il se confirme, ce dont on a commencé à s'apercevoir, qu'il y a des variations très étendues dans les dessins des couronnes dentaires, dont on s'est servi presque uniquement pour leur classification.

Le genre *Arvicola* créé par Lacépède (Ce mot est en somme la traduction de Campagnol) a été subdivisé en plusieurs genres distincts : *Evotomys*, *Microtus*, *Pitymys*, dont les noms ont été, plus ou moins heureusement tirés du Grec.

Castor.

Ce mot vient directement du grec κάστως, auquel il est identique. Le mot grec viendrait lui-même paraît-il, d'un mot hébreu qui signifie : *musc*, et aurait servi à dénommer l'animal portant le *Castoreum*, substance à laquelle les anciens attribuaient des propriétés stimulantes, et qui leur semblait d'autant plus précieuse. Le mot Castor n'apparaît guère, dans notre langue, qu'au XVI^e^ siècle ; c'est une forme savante, dont l'emploi est d'abord réservé aux médecins. Le mot Castor se retrouve plusieurs fois dans l'œuvre d'Ambroise Paré.

Le peuple disait *Bièvre*. Ce mot est une déformation du latin *Fiber*, mué en *Biber* ; cette dernière forme s'est conservée,

---

1. *Glareolus* : des graviers, des grèves. Cf. avec le nom d'Oiseau : Glaréole.

sans changement, dans la langue allemande. Le Castor était très répandu, jadis, en France. On le connaissait pour ainsi dire sur tous nos cours d'eau, principalement sur l'Oise, la Somme, la Marne, la Saône, le Rhône, l'Isère, la Durance, le Doubs et le Rhin. La toponomastique nous conserve fidèlement le souvenir de cette antique dispersion. Nous ne citerons que la Bièvre, petit cours d'eau situé dans Paris même, et la plaine (autrefois forêt) de Bièvre, dans le bas Dauphiné (Canton de la Côte Saint-André). Aujourd'hui le Castor fait encore partie de la faune française. Il s'était même multiplié, pendant la guerre, et avait remonté le Rhône jusqu'auprès de Montélimar (Drôme).

Cerf.

Dérive directement du latin *Cervus*. Il n'y a aucune difficulté pour ce nom ; grands seigneurs et menu peuple n'en ont jamais employé d'autre.

La Biche, femelle du Cerf était parfois désignée, en vieux français, sous le nom de *Cerve*, du latin *Cerva*. Pour le mot *Biche* lui-même, qui s'écrivait d'abord *Bisse*, puis *Bische*, on l'a fait venir tantôt de *Bique* femelle du Bouc, tantôt de *Bissa* (serpent) par confusion de noms. Ces étymologies ne sont pas du tout satisfaisantes.

Quant au mot *Faon* qui était dissyllabique à l'origine, il semble bien qu'il vienne du latin *fœtus* (acc. *fœtum* peut-être d'ailleurs allongé en *fœtonem*).

Chamois.

Belon fait dériver *Chamois* du grec χεμας. C'est assez vraisemblable, surtout si on le rapproche de l'Allemand : *Gems*. Mais ce n'est pas toutefois sans laisser de place à certaines difficultés. Le vieux français nous offre la désignation assez équivoque de *Chameulx* qui laisse place à l'hypothèse d'une confusion avec *Chameau*, d'une toute autre origine (1). Et de vieux documents suisses donnent la forme *Cambissa*, qui peut être rapprochée du mot *Bissa* dont nous venons de parler. Il est à souhaiter que les linguistes étudient, complètent, ou réforment nos connaissances actuelles sur ce point.

1. Du latin *Camelus* (accus. *Camelum*).

Chat.

Les Romains de l'époque classique ne connaissaient le Chat que sous le nom de *Felis*, ou de *Feles*. C'est seulement du v^e^ au vii^e^ siècle, dans Palladius et Isidore de Séville, qu'on voit apparaître le vocable *Cattus*, à rapprocher de l'allemand *katz* et de l'arabe vulgaire : *Gatous*. Le mot *Chat* en est tout naturellement dérivé. Dans la nomenclature scientifique, on écrit, non plus *Cattus*, mais *Catus*.

Chevreuil.

Dérivé du latin *Capreolus*, *Capriolus*, — ou peut-être même tout simplement du diminutif *Cervulus*. On trouve, en vieux français, les formes *Chevrieus*, *Chevreul*, *Chevreu*.

Daim.

Du latin *Dama*. Il est à noter que le *Dama* des auteurs latins, et en particulier de Pline, n'est certainement pas le Daim, que cet auteur désigne sous le nom parfaitement clair de *Platyceros*. La plus grande incertitude règne sur l'identité du Dama de Pline. Oppien nommait le Daim *Euryceros*.

Desman.

Ce nom est d'origine entièrement inconnue. Il fut introduit dans la nomenclature française par Daubenton, qui l'avait trouvé inscrit sur l'étiquette d'un spécimen rapporté de Laponie par Maupertuis. Celui-ci supposait que ce mot était d'origine suédoise. Trutat, qui fit des recherches sur ce sujet, à propos de ses études sur le Desman des Pyrénées, établit que ce n'était pas exact. Mais sur l'origine possible du mot, on ne sait absolument rien.

Ecureuil.

Le mot *Ecureuil* apparaît dans notre langue dès le xiii^e^ siècle, sous les formes : *Escurel*, *Escuriau*, *Escureus* ; au xvi^e^ on trouve *Escurieu*. Ce mot vient du latin *Sciurus*, modifié, à l'époque de la décadence, en *Scuriolus*, *Squiriolus*. *Sciurus* vient lui-même

du grec σκίουρος, formé de σκιὰ, ombre et οὐρὰ, queue : l'animal qui se fait de l'ombre avec sa queue.

Fouine.

S'il faut en croire Bochart, *Fouine* viendrait de l'adjectif *faginus*, du Hêtre ; cet animal aurait en effet passé pour fréquenter volontiers les hêtraies. C'est ce que confirme son nom allemand de *Buchmarder*. Fleming, puis Fatio, lui avaient donné, de même, le nom de *Martes fagorum*. Cette étymologie est justifiée par les anciennes formes françaises du mot : au XVI^e^ siècle, on trouve *foine* ; et si l'on remonte jusqu'aux XIV^e^ et XIII^e^ siècle, on trouve *fayne* et *faine* : C'est le même mot que *faîne*, fruit du Hêtre.

Genette.

Les Dictionnaires (Littré et Darmesteter, notamment) s'accordent à faire venir Genette de l'arabe : *Djerneït*. Cette étymologie ne nous satisfait pas du tout. Dans le bas-latin, on trouve *Geneta*, et au XIII^e^ siècle, dans le *Livre des Métiers*, il est question de peaux de *Genete*.

Il est à remarquer qu'en Algérie et en Tunisie, les Arabes n'ont pas de nom particulier pour cet animal, qu'ils confondent soit avec le Chat (*Gatous*) soit avec la Mangouste (*Zirda*). Parmi les auteurs qui ont traité de la faune barbaresque, Shaw est le seul à la mentionner (sous le nom impropre de Pivette) avec l'indication d'un nom indigène qu'il écrit *Shibbeardon*, et qui ne correspond absolument à rien de connu, ni de nous, ni des auteurs qui nous ont précédé (Loche et Lataste, notamment) et ne ressemble en tout cas en rien à *Djerneït*.

La Genette, commune en Espagne et dans la France méridionale, où la forêt a été réduite de bonne heure à l'état de garrigue, ne serait-elle pas, tout bonnement, *l'animal des Genêts* Nous nous contentons de poser la question, sans la résoudre.

Hamster.

Le retour de l'Alsace à la France a fait de nouveau du Hamster un animal français. Son nom est emprunté de l'Allemand ; il a été employé tel quel par Buffon. Son nom latin est *Cri-*

cetus, employé depuis Gesner. Il semble que les auteurs anciens l'aient plutôt connu sous le nom de *Citillus*.

Hérisson.

Le mot *Hérisson* apparaît dans notre langue, dès le XII^e^ siècle, sous les formes : *heriçum*, *heriçon*, *herichon*. L'orthographe actuelle se manifeste au XVI^e^ siècle. Ce mot vient du latin *hericius*, ou peut-être de son augmentatif *hericio* (accus. *hericionem*) qui a la même racine que le grec : χήρ.

Hermine.

Formes anciennes : *hermine*, *ermine*, *armine* du latin décadent *arminius*, arménien ; parce que, dans l'antiquité, la plupart des fourrures de cette espèce venaient, ou étaient censées venir d'Arménie.

Isard.

C'est le nom donné au Chamois dans les Pyrénées. Ce mot est peut être autochtone, et en tout cas il est très ancien. On le trouve dans Gaston de Foix sous la forme « *Ysarus*, autrement dit *Sarris* ». Son origine est absolument inconnue.

Lapin.

Le lapin est un animal prodigieusement énigmatique. Son origine paléontologique est encore très incertaine, et la plupart des auteurs gardent sur cette question un silence complet. Le nom du Lapin lui-même soulève un problème non encore résolu.

Autrefois, le vieux français disait *Conil*, *Connil*, *Conin*, *Connin*, tous vocables évidemment dérivés du latin *Cuniculus* considéré généralement comme un diminutif de *Canis*. Appeler le Lapin « petit chien », c'est évidemment assez fort. Mais les Romains n'en étaient pas à cela près, eux qui appelaient les Eléphants : Bœufs de Lucanie, et les Mangoustes : Rats de Pharaon, pour ne citer que ces deux exemples, entre cent autres.

Le mot Lapin est généralement considéré comme apparais-

sant pour la première fois dans le Dictionnaire d'Estienne (1544). Cependant, Littré le cite dès le XV^e^ siècle. Dans le langage administratif des Ordonnances de Chasse, c'est en 1610 qu'on enregistre l'apparition du *Lapin* ; le mot *Connil* ne sera plus jamais employé désormais.

Il n'est pas très difficile de se représenter l'origine de la disparition du mot *Connil*. Il dut être assez vite victime de sa consonnance, qui le fit croire apparenté à un mot latin d'une tout autre origine ; et il fut, en conséquence, proscrit comme inconvenant. On peut, encore aujourd'hui, dans les campagnes, retrouver trace de ce processus, qui est lié à un emploi particulier du mot, dans le sens dévié de *petit animal poilu*.

Il est beaucoup moins aisé de rendre compte de l'origine du mot *Lapin*, qui vint remplacer *Conil*. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui le fait venir d'un nom propre : *Lampe*, qui désigne le Lapin dans certaines versions du *Roman du Renart*. *Lampe* existe encore en flamand, avec la signification de Lapin. Cette étymologie est vraisemblable ; mais il ne faut pas dissimuler qu'elle est loin d'être satisfaisante. Chose curieuse, c'est l'Allemand qui est resté le plus fidèle au latin, avec *Kaninchen*, dont nous avons fait *Caniche*.

Lérot.

Diminutif de *Loir* (Voy. ce mot).

Lièvre.

Très normalement dérivé du latin : *Lepus*, (accus. *Leporem*). Formes anciennes : *Levre*, *Lievre*, parfois *Liepvre*. On retrouve, dans les patois, la première forme, accompagnée de *Lebre*, *Lieuvre*, *Liure* ; chose curieuse, ces mots sont toujours du féminin. Même le mot correct est employé encore au féminin par bien des paysans : *la* Lièvre est classique parmi les chasseurs campagnards.

Notons en passant que le *Lepus timidus*, de Linné, n'est pas notre Lièvre, et sert à désigner le Lièvre variable du nord. Nous avons, dans les Alpes, une sous-espèce de cet animal (*Lepus timidus varronis*) connu sous le nom vulgaire de *Blanchon*.

Loir.

Dire que le mot *Loir* vient directement du latin *Glis* peut paraître, au premier abord, une mauvaise plaisanterie. Rien n'est pourtant plus exact, et l'on s'en rend compte si l'on se rappelle que nos noms français dérivent de l'accusatif latin, qui, ici, est *Glirem*, introduisant l'*r* essentiel. On trouve, dans le vieux français, la forme *Glirs* qui est caractéristique. Le provençal, aussi, a conservé *Glire*. En Lorraine, on connaît : *Liron*. En allemand le Loir porte le plus souvent le nom de *Rellmaus* le verbe *rellen*, ou *rœllen* signifiant *écaler*, peler un fruit à enveloppe dure.

Loup.

Les latins nommaient le Loup : *Lupus*. Notre mot actuel en dérive tout naturellement. Mais, chose curieuse, les vieilles formes françaises : *Lus*, *Lous*, *Leus* sont généralement dépourvues du *p* de *Lupum*.

Il n'y a certainement pas d'animal qui, plus que le Loup, ait laissé son empreinte dans la toponomastique ; preuve évidente d'une abondance dont nous ne pouvons plus nous faire une idée aujourd'hui ; mais preuve, surtout, de la terreur légitime qu'inspirait le Loup aux habitants de nos vieilles campagnes, dont les bestiaux et les enfants même étaient constamment en danger du fait de ce redoutable fauve.

Nous ne mentionnerons le nom allemand du Loup : *Wolf*, que pour indiquer que dans l'ancienne langue, la Louve est parfois désignée sous le nom de *Wulpe*, évidemment apparenté au latin *Vulpes* (accus. *Vulpem*).

Loutre.

Là encore pas de difficultés : du latin *Lutra* ou parfois *Lythra*, le mot Loutre est directement dérivé. Le vieux français comporte cependant parfois la forme « *l'Outre* » ce qui fait penser à l'Allemand *Otter*, mot auquel on attribue, d'ordinaire une tout autre dérivation, et qu'on fait venir du sanscrit *Vora*, qui a sans doute, par une autre voie, donné naissance au grec :

ὑδωρ : Eau. La Loutre est, en effet l'animal aquatique par excellence.

Dans le vieux français, *Loutre* était masculin. Cet animal est notamment toujours nommé : le Loutre dans le livre du Roy Modus dont nous avons déjà parlé.

Lynx.

Ce mot est dérivé du grec Λυγξ, en passant par le latin *Lynx*, que nous n'avons pas modifié. Mais il règne une certaine incertitude sur l'animal auquel les Romains donnaient le nom de Lynx. Il semble que notre Lynx ait été nommé *Chaus* par Pline. Celui-ci nous indique que les Gaulois le nommaient *Ruf*, ou *Rouf*.

L'ancien français a écrit Lins, Lincs, Linx. Le nom de Loup-cervier lui a été donné comme une sorte d'augmentatif de sa valeur carnassière. Les Loups ordinaires ne paraissent que très exceptionnellement avoir attaqué les Cerfs. La chasse à courre de ces animaux vigoureux et agiles était en effet impossible, même pour un animal comme le Loup ; elle n'est possible à l'homme et aux chiens courants que grâce aux *relais*, et surtout à la science du Piqueur, qui empêche tout *change*. Cette science est, fort heureusement, hors de la portée des animaux sauvages.

Le Loup-cervier, lui, chassait à l'affût. Il attaquait les Cerfs en attendant leur passage, embusqué sur une branche. Il leur sautait sur l'échine, leur rompait la colonne vertébrale, et leur dévorait la cervelle. L'allemand a suivi la même dérivation que le français pour le nom du Lynx. Il le nomme *Luchs*, *Lux*, *Luchz*. L'ancien haut allemand écrivait *Luhs*. La toponomastique de certaines régions de la France a conservé trace de cet animal, surtout dans l'est, où nous trouvons *Luxeuil*, le *Luxberg*, etc. Toutefois, l'origine des noms de lieux alsaciens où entre la racine *Luss* ou *Lüss* ne peut pas, ainsi que l'a déjà rapporté Gérard, être rapportée avec certitude au Lynx, mais plutôt à la racine allemande : *laus*, *lauss*, *laussen* qui indique un lieu d'affût, pour toute espèce de gibier.

Signalons, en terminant, une confusion légendaire. L'expression « des yeux de Lynx » est depuis longtemps populaire. La version véritablement correcte serait « des yeux de Lyncée »

comme l'a fort bien signalé Malherbe — et avant lui Horace :

Non possis oculis quantum contendere Lynceus (1).

Mais il reste néanmoins constant que pour les anciens, le Lynx avait une vue très perçante. Nous avons, sur ce point le témoignage de Pline : « *Lynces, ...quae clarissime omnium cernunt* » (2). Cela explique la confusion qui s'est établie, et a duré jusqu'à nos jours, malgré la rectification de Malherbe.

Marmotte.

Ce mot va nous offrir un exemple assez curieux de convergence ; car il y a des convergences en linguistique, comme en morphologie zoologique. *Marmotta* dans les langues romanes, est considéré comme dérivé de *Murem montanum*. Cette étymologie semble corroborée par l'ancienne forme *Marmontain* où la racine *montanus* transparaît visiblement.

En Allemand, la Marmotte se nomme *Murmelthier* qui paraît une sorte d'onomatopée, laquelle n'est pas sans rapport avec *Marmotte*. Ce dernier mot serait donc une *déformation onomatopique*, en relation avec le mot *Murmurer*, des mots cités plus haut.

Dans la nomenclature scientifique, la Marmotte porte le nom générique d'*Arctomys* qui signifie en grec : ours-rat, et a été créé par Gmelin.

Martre.

Linné nomme la Martre : *Mustela martes*. *Martes* est un mot d'un latin quelque peu incertain. On ne le trouve que dans une Epigramme de Martial. Et encore, bien des critiques prétendent que c'est une leçon fautive, et qu'il faut le remplacer par *Meles*. Il semble plus vraisemblable de faire dériver ce mot du bas-allemand *Marder*, corruption de *Mœrder*, ou *Morder* : le meurtrier, mot qui fait allusion aux habitudes sanguinaires de la Martre.

Les Latins de l'époque classique paraissent n'avoir pas eu de nom particulier pour désigner cet animal. Dans le haut moyen-

---

1. Horace, *Ep*. I.I.28. Lyncée fut l'un des Argonautes.
2. Pline, *Hist. nat.*, VIII. 32.

âge, on trouve les versions *Sabelum* et *Sobolus*, dont les attaches n'apparaissent pas très clairement.

Aujourd'hui, nous disons et nous écrivons indifféremment *Martre* ou *Marte*.

Mouflon.

Nom créé par Buffon, et d'une origine incertaine. Provient peut-être du mot *mufoli*, emprunté au dialecte sarde ; beaucoup plus vraisemblablement que de l'allemand *Muffel*, gros chien à babines pendantes, comme l'indique Littré. Dans le vieux français, on trouve les mots *Muifle* et *Muifleron* (XVI^e^ siècle). Mais il n'est pas sûr qu'ils soient directement liés à Mouflon.

Somme toute, ces indications sont très peu satisfaisantes, et appellent de nouvelles recherches.

Mulot.

Du bas allemand *Mul* : Taupe. Peut-être mis pour *Murot*, diminutif de *Mus*. (acc. *Murem*). Mais on ne trouve aucune trace du mot *Murot* dans le vieux français.

Musaraigne.

Du latin *Mus araneus*, employé par les auteurs de l'époque classique. Le mot Musaraigne apparaît très tard en France ; on ne peut dire avec certitude qu'on le trouve avant le XVIII^e^ siècle. Il n'est entré dans le Dictionnaire de l'Académie qu'en 1762. On trouve dans la Fauconnerie d'Albert le Grand, qui a eu plusieurs éditions françaises, le mot *Merisengne*. Mais on ose à peine lui donner une relation directe avec *Musaraigne*. La Musaraigne, étymologiquement, serait donc la Souris qui dévore les araignées — ou peut être la Souris qui n'est pas plus grosse qu'une araignée.

Muscardin.

Mis pour *Muscadin*, par allusion à l'odeur de l'animal, qui sentirait le musc ou la muscade. Dans la nomenclature scientifique,

le Muscardin porte le nom scientifique d'*avellanarius*, en raison de sa prédilection pour les noisettes.

Noctule.

Employé par Daubenton. Du latin *Nox* accus. *Noctem* ; Nuit.

Oreillard.

L'origine de ce nom n'a pas besoin d'être autrement indiquée. C'est la même idée qu'exprime le nom générique *Plecotus*, tiré du grec, et le nom spécifique *auritus*, tiré du latin. Le mot *Oreillard* paraît avoir été employé pour la première fois par Buffon. Mais l'animal était connu de Belon, qui l'a figuré (parmi les Oiseaux !) en indiquant qu'il a quatre oreilles ; ce qui prouve que Belon avait bien observé (quoique l'ayant mal interprété) l'existence des oreillons qui complètent l'oreille de cet animal (1)

Ours.

L'Ours fait encore partie effectivement de la faune française, bien qu'il y figure surtout au titre de souvenir historique. Son nom nous offre un exemple de dérivation. Du grec ἄρκτος, mis pour ἀρκσος est venu le latin *uresos*, *urssos*, puis *ursus* par altération phonétique ; et *d'ursus* (qui devait, ne l'oublions pas, se prononcer *oursus*, est venu naturellement *ours*.

En vieux français, on trouve les formes *Ors*, *Urs*, *Hours* ; dans le Jura *Oche*, *Ouche* qui paraît une simple onomatopée, imitative du cri de l'animal et a, par conséquent une tout autre origine. Dans la région de Belfort on trouve la forme *Loure*, par adjonction de l'article.

Pipistrelle.

Nom introduit pas Daubenton dans la nomenclature française, mais provenant de l'usage populaire. Son origine nous est inconnue.

---

1. Belon, *Histoire de la Nature des Oyseaux*. G. Cavellat, 1555, p. 147.

Putois.

Du latin *Putorius*, animal puant (de *putere* verbe ou de *putor* subst.) Le peuple a jugé comme les savants, et le Putois est pour lui la *bête puante* par excellence.

Rat.

Les anciens n'ont pas connu le Rat. Le mot *Mus* désignait chez eux le Mulot, ou la Souris. L'introduction du Rat noir en Europe a provoqué bien des discussions. C'est Albert le Grand, le savant évêque de Ratisbonne, qui le signale explicitement pour la première fois. Mais comme il n'en parle nullement comme d'un animal nouveau, on peut penser que son introduction dans l'Europe centrale remontait déjà à un certain temps. L'opinion commune fait remonter son introduction aux croisades. Le mot *Rat* ne se montre dans notre langue que fort tard : au XIII^e^ siècle, sous la forme *Ras*, *Rate*, et son dérivé *Raton* (par exemple dans le *Roman de la Rose*). En somme son origine est incertaine, car les langues romanes et germaniques possèdent le mot sous une forme analogue, et il est impossible encore de décider de quel côté a été fait l'emprunt.

La systématique du Rat noir est fort compliquée. La confusion de la nomenclature est augmentée par ce fait que la forme *alexandrinus* décrite par Geoffroy Saint-Hilaire, paraît différente de celle qui a été indiquée sous ce même nom, par la plupart des auteurs, et que l'on décrit volontiers, aujourd'hui sous le nom de *Epimys rattus frugivorus* Rafinesque. Sans porter de jugement sur la valeur taxonomique de la forme décrite par Geoffroy Saint-Hilaire, nous devons indiquer qu'il est absolument établi que la forme *frugivorus* (forme claire) n'est pas spécifiquement, ni subspécifiquement distincte de la forme *Rattus* (forme noire), qui n'en constitue qu'une mutation mélanistique, ainsi que l'a démontré Arthur de l'Isle, il y a plus de soixante ans (1). La démonstration est complète, et ne peut être discutée que par des savants insuffisamment informés. Quant à l'*alexandrinus* de Geoffroy, malgré les indications de

1. Arthur de l'Isle, *Ann. Scienc. Nat.*, IV (1865), p. 173.

Bonhote, (1) de plus amples recherches paraissent nécessaires à son sujet.

Renard.

Le Renard, dans l'ancien français, portait le nom de Goupil, dérivé directement du latin, *Vulpes*, à travers les diminutifs *Vulpeculus*, *Vulpillus*. Ce nom a été supplanté par celui du héros du *Roman du Renard*. Les patois romans ont tous oublié la désignation primitive, et adopté le nom du protagoniste principal de l'épopée populaire. Chose à remarquer, le Renard est un animal si universellement connu ou répandu qu'il n'a laissé pour ainsi dire aucune trace dans la toponomastique. A peine peut-on citer deux ou trois communes du nom de Goupillière, ou Goupillières. Par contre, dans les noms de famille français, les Goupil, Goupy, Goupilleau, abondent, tout autant que les Renard.

Sanglier.

Du bas latin *Singularius*, dérivé de *singularis*, solitaire, pour exprimer le fait que le mâle, une fois adulte, vit seul. Le vieux français a les formes Sengler, Sangler, Saingler. Dans la nomenclature scientifique, le Sanglier s'appelle *Sus scrofa*. Le mot *Sus* existe en latin, provenant du mot grec identique. *Scrofa*, en latin classique veut dire *truie*. Le mot poétique *Aper* n'a pas laissé de traces en français. Quant au mot *Cochon*, l'étymologie qui le veut faire venir de *Coche* n'est pas du tout satisfaisante.

Souris.

C'était avec le Mulot, le seul Rat connu des anciens. Son nom vient du latin *Sorex* (accus. *Soricem* (grec ὑραξ. Ce nom grec a donné naissance au nom de genre *Hyrax*, par lequel Hermann, très improprement, désigna le Daman, en 1783, et qui s'est trouvé fort heureusement primé par le nom *Procavia* donné par Storr, en 1780). Le vieux français disait, au XII^e^ siècle

1. Bonhote, *Proceed. Zool. Soc. of London*, 1910, p. 651.

Suriz ; au XIII^e *Soris* ; au XIV^e, *Souris*. Le provençal a conservé *Soritz*.

Surmulot.

Ce mot a été créé par Buffon. Il dérive évidemment de Mulot, dont il est un augmentatif. Buffon ne connaissait que la forme mélanique du *Mus rattus*. Pour désigner un nouveau Rat à pelage brun clair, il a été tout naturellement amené à prendre, comme point de comparaison, non le Rat *noir*, mais le Mulot *gris brun*, tout comme le nouvel arrivant (1).

On connaît l'histoire du Surmulot. Son apparition à Paris, vers 1753, est surtout célèbre, parce qu'elle se manifesta, dès le début, avec abondance, et parce qu'elle participa de la popularité de Buffon, qui en fut le divulgateur.

Mais il semble bien que le Surmulot ait été connu des anciens et que ce soit cet animal dont parle Ælien, quand il signale des Rats *caspiens*, d'une grande taille aux mœurs féroces, se réunissant en troupes innombrables pour faire des incursions lointaines, à travers fleuves et montagnes.

Pallas avait nommé le Surmulot *Mus decumanus*. Cette dénomination a donné lieu à bien des discussions. Gérard pense qu'elle avait, dans l'esprit de Pallas, le sens de grand, de considérable, sens dans lequel le mot *decumanus* fut employé par le poète Lucilius et le grammairien Festus. Nous ne partageons pas cet avis. A notre avis, on ne peut hésiter qu'entre deux hypothèses : le mot *decumanus*, (pris comme substantif) veut dire littéralement : percepteur de la dîme, agent du fisc. Il nous paraît probable que c'est le sens voulu par Pallas, par allusion à la dîme prélevée par le Surmulot sur toutes les régions envahies par lui. Mais on peut aussi penser à un sens moins commun, bien que parfaitement authentique cependant. *Decumanus limes* signifie un sentier qui va de l'est à l'ouest. Ne serait-ce pas là le sens attaché par Pallas au mot *decumanus*, qui aurait dépeint ainsi la tendance envahissante et migratrice du Surmulot ? Nous hésitons, nous l'avons dit, entre les deux hypothèses.

---

1. Buffon avait employé aussi le nom de *Pouc* dont l'origine est inconnue, et qui n'a d'ailleurs pas survécu.

Le mot *decumanus* longtemps régulier, a disparu de la nomenclature scientifique en vertu de la loi de priorité. Donné par Pallas en 1778 il a du s'effacer devant le nom de *norwegicus*, créé par Erxleben en 1777. Ce nom doit faire allusion à la patrie *supposée de l'animal* ; ou peut-être au lieu de sa première apparition en Europe, s'il est vrai que le Surmulot se soit montré en Norvège dès la fin du XVIII^e^ siècle. Mais ce fait, n'est pas encore universellement admis, et l'on peut trouver étonnant, en tout cas que Linné, n'en ait pas eu connaissance.

Ajoutons que c'est Gessner qui a parlé le premier, explicitement, du Surmulot, sous le nom de *Mus aquaticus*, ce qui a occasionné longtemps une confusion complète avec le Campagnol amphibie, décrit sous le même nom par Brisson, en 1762. Le Surmulot, en effet, a des *mœurs* semi-aquatiques. On sait combien il s'est adapté aux égouts de Paris, bien que, contrairement à ce qui a été souvent écrit, il n'ait pas entièrement supplanté le Rat noir au sein de la Capitale.

Taupe.

Dérivation normale du latin classique *Talpa* employé par *Ciceron*, Virgile et Pline. Vieux français, *Taulpe*. En allemand *Maulwurf* ; dans la vieille langue, on trouve *Mul*, dont on a voulu faire venir *Mulot*.

Vespertilion.

Egalement dérivé du latin *Vespertilio*, Chauve-souris, ou esprit nocturne. Le mot est classique, et il est employé par Pline, mais pour désigner peut être un Oiseau de nuit. Au moyen-âge, *Vespertilion* signifiait surtout un homme adonné aux maléfices, qui, on le sait, se font surtout la nuit : de *Vesper* soir. Terminons en indiquant que le nom de *Chauve-Souris* est fort déconcertant. Souris, c'est bien. Mais Chauve ? Peut-être ce mot a-t-il été dit par allusion aux membranes alaires de nos Cheiroptères, qui sont — ou plutôt paraissent — dépourvues de poils ? Belon n'en dit rien — ni nul autre. Il n'est pas mauvais, d'ailleurs, que ce travail se termine pour bien marquer son caractère, par un point d'interrogation.

NOTES SUR LA PRÉSENCE ET LA RÉPARTITION DE QUELQUES GRANDS MAMMIFÈRES DANS LE SUD-ORANAIS ET LE MAROC ORIENTAL

par H. Heim de BALSAC

Le voyage que nous avons effectué dans un but surtout ornithologique et qui nous a conduit pendant l'été de 1927 dans le Sud-Oranais et le Maroc-Sud Oriental, nous a permis également de faire certaines observations sur la présence actuelle de plusieurs grands Mammifères dans la région qui nous occupe. Nos observations portant sur la faune mammalogique sont fragmentaires pour plusieurs raisons : l'observation des Mammifères, dont l'activité est presque toujours nocturne, est de ce fait malaisée pendant le jour. La méfiance des grandes espèces est extrême ; la capture des petites exige un séjour prolongé, un piégeage systématique ou des déterrages laborieux. En outre la période des excessives chaleurs sahariennes diminue l'activité des espèces diurnes. Ainsi nous n'avons pas vu en liberté le Goundi *Ctenodactylus gundi* Pall., et l'Ecureuil barbaresque *Xerus getulus* Gesner, qui sont pourtant communs dans la région. Néanmoins les observations que nous avons pu faire nous-même ou recueillir, apportent quelques éléments nouveaux. La faune mammalogique de la zône algéro-marocaine méridionale a donné lieu déjà à des études de Mares, Pomel et O. Thomas et à des notes d'autres naturalistes non spécialisés en Mammalogie. Les espèces ainsi signalées dans la région ont été indiquées par L. Joleaud (1) et par L. Lavauden (2) dans leurs travaux récents. Il apparaît déjà comme cer-

1. *Bull. Soc. Zool. de France*, tome XLIII, nº 5-7, 1918.
2. *Les Vertébrés du Sahara*, 1926.

tain que les espèces vivant dans la région n'ont pas été toutes mentionnées. D'autre part les travaux de MARES et de POMEL remontent déjà à une époque ancienne ou assez ancienne, et les choses ont bien changé depuis lors soit du fait de l'homme, soit du fait d'un changement du climat.

Gazella dorcas L.

Gazelle ordinaire ou dorcas.

La Gazelle dorcas ou de plaine est encore commune dans le Sud-Oranais et le Maroc oriental. Elle semble remonter très loin vers le nord sur les Hauts-Plateaux. En territoire marocain où la chasse est officiellement interdite aux Européens (1), les Gazelles dorcas sont très communes. Elles existaient dans la plaine autour de Figuig au moment de l'occupation. Elles en ont disparu aujourd'hui. Mais on les retrouve en nombre dans le Thalweg qui sépare le Dj. Grouz du Dj. Maïz et plus au nord sur les Hauts-Plateaux. Les animaux peu sauvages regardent passer les autos à portée de fusil et nous avons pu en tuer de la sorte sans l'aide d'une carabine.

Gazella cuvieri OGILBY.

Gazelle de montagne.

Cette grande espèce est dite commune sur tous les terrains accidentés de la région. Mais il peut s'agir d'une confusion avec l'énigmatique Gazelle rouge *Gazella rufina* THOMAS, dont l'habitat est à peu près inconnu, mais qui doit vivre dans le Sud-Oranais. Les peaux et les spécimens de grandes Gazelles que nous avons vus à Figuig étaient des *G. cuvieri*, mais ils provenaient de la région de Berguent et d'Oudjda. Des Gazelles plus rougeâtres que *cuvieri* vivent, nous a-t-on dit, sur le Dj. Grouz. D'autre part des troupeaux de grandes Gazelles vivent sur les Hauts-Plateaux de la région de Berguent. Toutes ces grandes Gazelles seraient à rechercher et à étudier au point de vue spécifique et subspécifique.

---

1. Les indigènes chassent avec acharnement et sans qu'on puisse les en empêcher. Dans les hôtels de Beni-Ounif, Gazelles et Mouflons forment le fond de la nourriture carnée offerte aux voyageurs.

Gazella leptoceros loderi THOMAS.
Gazelle blanche ou de dunes.

Cette espèce qui ne vit normalement que sur un substratum de sable manque de ce fait dans les régions d'Aïn-Sefra et de Figuig et sur les Hauts-Plateaux. Mais elle est commune dans le Grand Erg Occidental comme nous l'avons constaté au cours de notre voyage à El-Goléa en 1924. De cette région de l'Erg, les Gazelles blanches peuvent s'écarter à la recherche de pâturages, lors des années de grande sécheresse. C'est ce qui s'est produit en 1927. Des Gazelles blanches, venant évidemment de l'Erg Occidental, sont remontées en quête de nourriture jusqu'à l'Atlas Saharien et ont été tuées à une cinquantaine de kilomètres au Sud d'Aïn-Sefra. Elles étaient dans un état de maigreur extrême.

Bubalis boselaphus PALLAS.
Antilope bubale.

La question de la présence actuelle du Bubale dans le Sud-Oranais nous a vivement intrigué au cours de notre voyage. LAVAUDEN écrit (1) : « ...l'espèce existe encore dans le Sud-Oranais, dans les grandes dépressions qui, partant du Sud de Geryville, vont aboutir au Chott Tigri ». M. JOLEAUD nous avait dit sensiblement la même chose.

D'autre part BÉDÉ (2) a pu rapporter des dépouilles de Bubale provenant de la région de Missour (Maroc). Une de ces dépouilles, au moins, provient d'un animal tué en 1925. L'espèce est dite rarissime dans cette région, mais l'extinction du Babale, si elle est réelle, n'en est pas moins toute récente. Dans la région d'Aïn-Sefra et du Chott Tigri nous n'avons pas pu confirmer l'assertion de Lavauden. Le Bubale y paraît complètement éteint à l'heure actuelle. L'espèce a été signalée il est vrai aux portes d'Aïn-Sefra, sur le Dj. Mekter, en 1888, par BATTANDIER et TRABUT (3) qui l'avaient confondue avec l'*Addax*. Les indigènes âgés nous ont dit parfaitement se sou-

1. *Les Vertébrés du Sahara*, p. 57.
2. Mémoires Soc. Scien. Nat. du Maroc, N° XVI, 1926, p. 29.
3. Bull. Soc. Bot. France, 1888, p. 338.

venir du Bubale à Aïn-Sefra. Près de Bou-Arfa, à l'ouest du Chott Tigri on nous a dit ne pas connaître l'animal. Par un Européen qui habite Mecheria depuis quarante ans, qui est grand chasseur et connaît bien la région, nous avons pu avoir des renseignements précis : Cet Européen connaît bien le Bubale qu'il appelait « bœuf sauvage » à cause de son mufle dénudé. Dans la décade qui va de 1890 à 1900 cet Européen a fréquemment accompagné les Officiers du poste de Mecheria, dans des chasses au Bubale. Pour cela ils se rendaient dans la région du Dj. Guettar à 80 kilomètres au Sud-Ouest de Mecheria, non loin du Chott Tigri. Les Bubales se tenaient dans les parties montagneuses ; mais la nuit ils descendaient paturer dans les terrains plats. C'est là qu'au petit jour les chasseurs essayaient de les surprendre et de les forcer à cheval. Un certain nombre de Bubales ont été tués ainsi ; d'autres ont été pris vivants et ont vécu à Mecheria en captivité. Certains individus ont même été envoyés, paraît-il, à Paris au Jardin des Plantes. Ces renseignements concordent bien avec le texte de Flamand qui cite le Bubale à Mecheria. Mais depuis 1900 on n'entend plus parler de Bubales vivants dans la région de Mecheria-Aïn-Sefra. Il est donc probable qu'aujourd'hui l'espèce a été complètement exterminée de ce district. Le fait n'a rien d'étonnant si l'on songe que le Bubale est une relicte de la faune tropicale non désertique, qui se trouvait déjà raréfiée du fait des mauvaises conditions biologiques actuelles.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir il est probable que les dires de Lavauden sont encore exacts actuellement en ce qui concerne le Sud du district de Geryville. Ce serait le dernier point d'Algérie où le Bubale vivrait encore.

(L'Antilope addax *Addax nosomaculatus* de Blainv., ne devait pas exister aux environs d'Aïn-Sefra et de Figuig, car c'est une espèce essentiellement de sable. L'Addax existait encore dans l'Erg Occidental en 1890 comme l'a constaté Dybowski (1). Mais il en a disparu depuis une trentaine d'années, nous a dit le capitaine Augieras qui a sillonné en tous sens l'Erg Occidental.)

---

1. *Archives des Missions*, 1892. L'auteur a constaté des foulées d'*Addax* à 35 kil. au Sud d'El'Golea.

Ammotragus lervia Pall.

Mouflon à manchettes.

Le Mouflon est encore commun sur toutes les montagnes dénudées et les croupes rocheuses de la région. D'après ce que nous savons de la poussée vers le nord de la faune saharienne en Oranie, et d'après des renseignements recueillis sur place il serait possible que l'on rencontre sur les chaînes les plus méridionales de l'Atlas Saharien *Ammatrogus lervia sahariensis* Rotsch., forme plus petite et plus claire que le type, et connue seulement du Sahara central.

Hyaena hyaena L.

Hyène rayée.

L'Hyène rayée est relativement commune dans cette zone algéro-marocaine du Sud, surtout en territoire marocain. Il est intéressant de voir cet animal descendre ici jusqu'au Sahara. Dans l'Afrique Mineure l'Hyène rayée est surtout un animal tellien. C'est du reste une relicte de la faune tropicale ethiopienne, nullement faite pour vivre dans les régions désertiques, où elle paraît toujours rare.

Felis pardus L.

Panthère.

La présence de la Panthère dans l'Altas Saharien Orano-Marocain est tout à fait intéressante à plusieurs points de vue. Cette espèce ne figure pas dans les listes de Marès, Pomel et O. Thomas. Et c'est avec restriction, semble-t-il, que Lavauden écrit : « On l'a cependant signalée, assez récemment encore, dans les montagnes des Beni-Smir (1) ». Pour qui connaît la localisation actuelle de la Panthère dans l'Afrique-Mineure, sa présence dans le Sud-Oranais semble à *priori* invraisemblable. Cette présence est pourtant tout à fait réelle et la densité de la Panthère y paraît à peu près la même que dans les régions actuellement les plus favorables de l'Afrique du Nord. Pour

1. *Les Vertébrés du Sahara*, p. 38.

en donner une idée il suffit de savoir que nous avons relevé dans la région d'Aïn-Sefra-Figuig la capture certaine d'au moins six Panthères en 1927. Dans toutes les montagnes de la région vivent des Panthères et elles paraissent exister assez loin vers l'Ouest en territoire marocain. On les trouve même à proximité des cités comme Aïn-Sefra ; sur le Dj. Aïn-Aïssa par exemple il y en a toujours. A cet endroit il en a été tué une en 1927. Une autre, un mâle énorme qui vit au jardin zoologique d'Alger, a été capturée jeune sur ce même Aïn-Aïssa.

Au point de vue biogéographique et éthologique les Panthères du Sud-Oranais fournissent des renseignements intéressants. Tour d'abord la Panthère est un de ces animaux tropicaux qui ont peuplé l'Afrique du Nord à une époque où le Sahara n'était pas désertique comme aujourd'hui et offrait à la faune soudanaise des voies de pénétration faciles jusqu'à la Méditerranée. Lorsque le Sahara, du fait du dessèchement, est devenu la barrière biologique qu'il est aujourd'hui pour beaucoup d'animaux non ailés, tout un lot d'espèces tropicales s'est trouvé isolé dans l'Afrique Mineure. Parmi ces espèces la Panthère est une de celles qui se sont le mieux adaptées ; elle a dû se maintenir très longtemps dans la Berbérie entière (1), de l'Atlas Saharien à la Méditerrannée, puisqu'on la trouve encore dans le Tell septentrional et dans le Sud-Oranais. Actuellement l'aire de dispersion de la Panthère en Berbérie est très morcelée :

Dans les départements d'Alger, de Constantine et en Tunisie l'espèce est strictement localisée dans les massifs forestiers qui bordent la Méditerranée. Elle n'habite même pas de façon régulière la chaîne principale de l'Atlas Tellien où elle ne paraît faire que des apparitions exceptionnelles (2).

Dans le département d'Oran nous venons de voir qu'elle existe dans le Sud, mais pour le Nord nous ne possédons pas de renseignements.

Au Maroc elle existe probablement dans le Riff et certainement dans le Moyen et le Grand Atlas. Elle existait récemment et probablement encore à Debdou.

Cette distribution est nettement résiduelle. Mais à quoi

---

1. Sauf peut-être sur l'emplacement actuel des Hauts-Plateaux.
2. Peut-être à l'occasion des périodes de rut.

faut-il attribuer la disparition de la Panthère en bien des points ?

Si l'on considère les refuges du nord de la Berbérie, on est amené à penser que les conditions biologiques favorables à la Panthère et assurant sa survivance sont : La densité des boisements, l'abondance de l'eau, l'abondance de la nourriture (en l'espèce les Sangliers). C'est la thèse qui était admise par les naturalistes et par nous-même avant notre voyage dans les Ksours. Mais si l'on considère les refuges du Sud-Oranais on constate que les boisements sont clairsemés et dégradés, que l'eau est beaucoup plus rare, et que les proies (en l'espèce les Mouflons) ne peuvent être capturées qu'en dehors des boisements. Il semble donc que ce ne sont pas des facteurs biologiques qui jouent le rôle prépondérant. Ces facteurs ont certainement joué un grand rôle dans la vie d'espèces telles que les Eléphants, et la disparition de ces facteurs, sans doute en raison d'une modification récente du climat, ont entraîné la rapide extinction de ces espèces. Nous voyons que la Panthère est mieux adaptée et peut très bien survivre dans des milieux comme ceux du Sud-Oranais. Nous pensons donc que dans le cas de cette espèce il faut surtout incriminer l'action directe de l'homme. Dans les refuges du Tell septentrional les Panthères peuvent se nourrir sans quitter la forêt et sans être très nuisibles. Lorsqu'elles sortent de ces milieux pour gagner la chaîne principale de l'Atlas Tellien (nous avons vu le cas à Boghar et dans les gorges de la Chiffa) elles s'attaquent aux animaux domestiques ; la population est immédiatement alertée et il est bien rare que l'animal échappe à la destruction. Rien de tel dans le Sud-Oranais. Les montagnes sont pratiquement inhabitées et seuls des nomades les parcourent. Les Panthères peuvent y vivre et y circuler sans être nuisibles et sans attirer l'attention. Nous sommes donc persuadé que c'est l'action directe de l'homme et non pas des conditions biologiques devenues récemment défectueuses qui ont entraîné le morcellement de l'aire d'habitat de la Panthère en Berbérie, et sa diminution. Du reste la disparition de l'espèce en bien des points est de date toute récente et remonte à moins d'un demi-siècle. La disparition, probablement totale du Lion, semble dûe exactement à la même cause. Mais en ce qui concerne certains Mammifères et Oiseaux nous sommes d'un avis tout à

fait opposé et nous incriminons une modification récente des conditions biologiques soit du fait d'un changement de climat, soit du fait de l'action indirecte de l'homme.

Pour en revenir aux Panthères des montagnes du Sud-Oranais, ajoutons qu'elles sont à l'heure présente, enfermées là comme dans une île. Il paraît impossible qu'elles puissent en sortir pour gagner le Tell. Elles sont en effet entourées de toutes parts par des steppes désertiques ou semi-désertiques. Elles ne sauraient d'une part, s'aventurer en terrain découvert, et d'autre part elles seraient incapables de capturer à la course les Gazelles, qui constitueraient là la seule nourriture possible.

Acinonyx jubatus guttatus Herrm.

Guépard.

La présence à l'heure présente du Guépard dans le Sud-Oranais est très intéressante au point de vue faunistique, mais nullement surprenante au point de vue éthologique. Si les Panthères apparaissent là comme de remarquables relictes, subsistant à la faveur de la brousse forestière des sommets des Ksours, et aujourd'hui isolées au milieu d'une nature saharienne, les Guépards au contraire se montrent ici dans leur milieu naturel. Ce sont en effet des animaux normaux et caractéristiques des steppes et des déserts de l'ancien monde (Asie et Afrique). Doués à la course d'une vitesse prodigieuse ils sont admirablement faits pour capturer en terrain découvert les Gazelles et Antilopes qui forment le fond de leur nourriture.

La présence du Guépard dans le Sud-Oraňais et au Maroc est intéressante car cette espèce est considérée, à l'heure actuelle du moins, comme extrêmement rare dans l'Afrique Mineure. La littérature récente ne la signale du reste que dans les portions sablonneuses du Sahara et non pas en Berbérie (Hauts-Plateaux). Elle n'était pas connue en territoire marocain.

Dans la région d'Aïn-Sefra-Figuig, nous avons relevé pour l'année 1927, au moins six captures authentiques. D'autre part, il y a de cela peu d'années, il s'est produit dans l'oasis de Figuig une invasion d'une douzaine de Guépards, qui brusquement se sont montrés là et ont été capturés. Ce fait est à rapprocher de l'incursion des Guépards dans le Sud-Tunisien

(Tozeur, Gabes) en 1908 et 1909 (1). Il nous a été difficile de connaître avec précision les points où les Guépards tués en 1927 en Oranie, avaient été capturés. L'un d'eux cependant a été tué avec certitude dans l'Oued Namous, c'est-à-dire entre Aïn-Sefra et le Grand Erg Occidental. C'est là un habitat normal, saharien, et à proximité de dunes. Un autre paraît provenir des Hauts-Plateaux, et ceci est plus remarquable. D'autre part un Européen de Figuig nous a affirmé avoir vu l'espèce près du Djebel Soffah.

Il est donc bien probable que le Guépard vit encore à l'heure actuelle sur les Hauts-Plateaux orano-marocains.

Le Guépard n'existe pas ou a disparu depuis longtemps des Hauts-Plateaux algérois, et des plaines du Sud-Tunisien. Dans le Sahara il paraît rare. On le trouve encore dans le Sud de l'Erg Oriental. Dans l'Erg Occidental nous avons vu qu'il existait encore (Oued Namous) dans la partie septentrionale. Dans la partie méridionale de cet Erg il doit être rare. Le Capitaine Augieras nous disait ne pas l'avoir vu dans ses randonnées. Cette rareté est de date récente semble-t-il. Car il y a 30 ou 40 ans des Guépards étaient fréquemment apportés à El Oued et à Ghardaïa. Le Sahara d'ailleurs ne doit pas bien convenir à l'espèce ; le milieu est par trop désertique et l'animal est du reste localisé aux régions de dunes où il trouve plus facilement de l'eau et des proies (en l'espèce des Gazelles blanches et des Antilopes addax). Son véritable milieu doit être la steppe semi-dèsertique, riche en Gazelles, comme on la trouve encore sur les Hauts-Plateaux orano-marocains.

Sus species.

Sanglier.

Il existe encore des Sangliers en un seul point du Sud-Oranais et cela dans la région du Dj. Doug, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest d'Aïn-Sefra. Nous n'avons pas vu ces animaux, mais ils sont très connus des Européens d'Aïn-Sefra, et il ne peut y avoir de doute sur leur existence. Cette présence et cette localisation sont du plus grand intérêt au triple point de vue systématique, faunistique et biogéographique. Nous ne pouvons

1. Lavauden, *Les Vertébrés du Sahara*, p. 39.

dire à quelle espèce ou à quelle sous-espèce appartiennent ces Sangliers. Leur étude systématique serait d'autant plus désirable que ce sont probablement des derniers survivants des Sangliers qui habitaient autrefois l'Atlas Saharien tout entier. A l'heure actuelle il n'y a pas de Sangliers dans l'Atlas Saharien algérois (Djelfa). Ceux qui habitaient les chaînes du Sud-Tunisien (Dj. Bou-Hedma) sont éteints depuis quelques années, sans avoir été étudiés. Dans l'Aurès il y en a sans doute encore ; mais ce massif présente des caractères qui le différencient beaucoup du reste de l'Atlas Saharien. Pour retrouver des Sangliers il faut remonter jusqu'aux montagnes plus septentrionales du Tell. Dans le Maroc Oriental, d'après nos renseignements, les Sangliers descendent jusqu'au massif du Rekkam.

Si les Sangliers de l'Atlas Saharien se rattachent spécifiquement à ceux du Tell, comme c'est probable, on voit que leur répartition actuelle en Berbérie est fort morcelée, et témoigne d'une implantation ancienne. Comme la Panthère, ces animaux ont dû peupler l'entière Berbérie autrefois, grâce à un climat plus humide qu'aujourd'hui. Le climat plus humide a permis l'extension vers le Sud d'espèces européennes ou asiatiques comme les Sangliers en même temps que l'extension vers le nord, à travers le Sahara, d'espèces soudanaises. Tandis que la raréfaction de la Panthère semble due avant tout à l'action directe de l'homme, ce facteur ne saurait en aucun cas être invoqué pour les Sangliers. Ceux-ci sont absolument dédaignés des indigènes qui ne doivent pas les manger, et les dégâts qu'ils commettent sont insignifiants tout au moins dans les régions du Sud. Par contre ces animaux sont plus sensibles que la Panthère à la question de l'eau. Il est bien probable que pour eux une modification récente du climat soit le facteur décisif de diminution. Etant donné la réduction actuelle du cheptel, la disparition totale des Sangliers du Sud, semble imminente.

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

Le Castor du Rhône.

Ce grand Rongeur, que des auteurs signalent comme disparu de notre faune française, semble au contraire avoir ces dernières années étendu l'aire de son habitat.

Sur le Gardon, la petite colonie la plus en amont était fixée non loin de la fameuse Grotte de Saint-Vérédème, au quartier de la Baume, commune de Sanilhac (Gard).

Le 10 mai 1908, un Castor était tué dans la commune de Saint-Geniés-de-Malgoires.

Pendant l'hiver 1923 et le printemps 1924, des arbres (Peupliers) étaient abattus par le Castor sur les deux rives du Gardon au-dessous des villages de Cassagnoles et de Maruéjols, dans la partie de terrain qui sépare les gares de Vézenobres et de Ners, sur la ligne de Clermont-Ferrand à Nîmes.

C'est dans le site même où le fabuliste Florian a placé les héros de sa célèbre pastorale : *Estelle et Némorin* qu'un ou des Castors, étaient venus se fixer ; non pas pour y gémir sur des amours contrariés, mais parce que l'endroit leur avait convenu.

Le Dr Paulet, dans son *Histoire d'Anduze*, parle d'un Castor, tué en 1763, entre Gaujac et Paulhan, localités un peu plus en amont que celles de Maruéjols et Cassagnoles.

Aux abords du Pont du Gard et plus au sud en Camargue il devient plus abondant. On l'a trouvé récemment sur les rives dauphinoises du Rhône, de Châteauneuf-du-Rhône à Livron.

Un journal cynégétique fort répandu, ayant propagé la nouvelle, à la suite d'un article de M. Cabanès, le savant conservateur honoraire du Muséum de Nîmes, une levée de chasseurs de la région d'Alès eut bientôt raison des nouveaux venus de Cassagnoles. Mais leur capture resta secrète la chasse du Castor étant interdite dans le Gard en tout temps.

C'est à Julien Ferrand, préparateur naturaliste de Nîmes, décédé le 4 avril 1919, à l'âge de 68 ans, que Galien Mingaud dût de pouvoir étudier le Castor en captivité et découvrir son habituel parasite le *Platyppsylus castoris*. Ferrand, qui fut notre professeur de taxidermie, a rendu d'inappréciables services au Musée d'Histoire naturelle de Nîmes, et contribué à faire connaître à ses Conservateurs, la biologie de quelques rares représentants de la Faune du Gard. Colombophile de la première heure, il était le type du naturaliste auquel les directeurs de collections ne faisaient jamais vainement appel. Pour t'étude du Castor, de la Genette, des grands Rapaces, sa contribution fut toujours active, nous nous faisons un devoir de le rappeler.

Albert Hugues.

Albinisme chez l'Écureuil.

Dans le courant de l'hiver dernier il me fut confié afin de le naturaliser un Écureuil vulgaire (*Sciurus vulgaris*) présentant une curieuse anomalie.

Ce petit mammifère avait l'extrémité de la queue entièrement blanche sur une longueur de quelques centimètres. J'ajouterai que l'extrémité de ses pattes présentait également la même coloration et vraisemblablement cette couleur se serait étendue progressivement sur le corps de l'animal.

P. Danet.

Albinisme... provoqué.

Je ne parle que de cette aberration qui nous fait trouver de temps à autre de faux albinos à livrée blanche plus ou moins pure sans modifications caractéristiques de l'iris. D'ailleurs il ne s'agit ici que de cas... post mortem ! Des Belettes (*Mustela vulgaris*) paraissant normales au montage, ont présenté, un an après, une décoloration si complète qu'à distance on ne peut les différencier des Hermines vendéennes sous livrée hivernale. Je ne signale ce fait que pour mettre en garde les collectionneurs trop confiants. Dans le cas signalé d'ailleurs, la décoloration fut toute fortuite et la cause ne peut en être nettement définie. Peut-être est-elle identique *à celle* qui agit sur l'être vivant.

G. Guérin.

Photo Naudot.

Travail de bûcheron des Castors du Rhône.

Arbre abattu par les Castors dans une île du Bas-Rhône, près Salin-de-Giraud. Photo Naudot.

Sur les lapins domestiques privés d'une et des deux conques auriculaires.

J'ai pu récemment observer dans le clapier de M. A. Ducros, propriétaire-viticulteur, à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard), une portée de six Lapins domestiques, où deux sujets possédaient normalement les deux conques auriculaires, alors que deux autres n'en avaient qu'une et deux en étaient totalement privés.

L'absence d'une ou de deux conques auriculaires n'est pas très très rare chez le Lapin domestique, mais les portées panachées comme celle que je signale ne doivent pas être fréquentes.

M. Henri Gadeau de Kerville, dans le *Bulletin de la Société zoologique de France*, 1906 et 1909, tome XXXIe, pages 71 à 75 et tome XXXIV, pages 57 à 59, a publié, deux forts intéressantes études sur la question 1° *Note sur les lapins domestiques privés d'une ou des deux conques auriculaires* ; 2° *Nouvelles expériences sur les lapins domestiques privés d'une conque auriculaire.*

A la suite de ces expériences, M. Gadeau de Kerville conclut à la non hérédité de cette anomalie.

Nous avons eu l'occasion de constater l'exactitude de cette opinion, en étudiant les produits d'un mâle et d'une femelle privés d'une conque auriculaire et accouplés à des sujets normaux.

Nous serions heureux de connaître les résultats de l'accouplement des individus contenus dans la nichée que nous signalons. M. Ducros nous a promis de les garder pour tenter cette expérience, et nous tiendrons au courant des résultats obtenus les lecteurs de la *Revue Française de Mammalogie.*

P.-S. — Une portée de six lapereaux obtenue d'un mâle sans conque auriculaire et d'une femelle à une seule conque, n'est composée que d'individus normaux pourvus de leurs deux oreilles.

Cette expérience corrobore celles déjà tentées par M. H. Gadeau de Kerville.

Albert Hugues.

Deux cas d'albinisme complet du Campagnol des champs *Arvicola arvalis* Brehm.

Il y a quelques jours, en remuant un tas de décombres, un

terrassier vit s'enfuir des Campagnols et en tua plusieurs à coups de pelle et de talon.

En reprenant son travail, il trouva sous une pierre un petit paquet blanc que tout d'abord il prit pour un tampon d'ouate comme on en trouve souvent dans certaines habitations qui, avant d'être bombardées abritèrent des malades ou des blessés ; ayant remarqué un mouvement dans l'ensemble, il se précipita dessus et put saisir deux petits Campagnols, *absolument blancs*, qu'un voisin lui demanda pour me les apporter.

Ces deux charmantes bestioles d'un blanc à peine légèrement teinté sur l'échine, sont aujourd'hui dans l'alcool en attendant leur préparation.

Leurs yeux sont gros comme des têtes d'épingles, *microscopiques*, leur queue sans écailles, longue de 3 à 4 centimètres, la longueur totale « 12 centimètres » ; leurs pattes de devant munies de 4 doigts ne permettent aucune erreur.

Depuis 1884 où j'eus l'occasion de monter un Campagnol moucheté de blanc considéré comme *très rare* par les visiteurs du Musée d'Arras, anéanti en 1914, je ne revis jamais aucun cas d'albinisme « même partiel » du Campagnol.

Je remercie à l'avance ceux de nos collègues qui voudraient bien dire dans la *Revue*, si ce cas se présente quelquefois ?

Je me propose de faire figurer dans les vitrines du Musée d'Arrás, en voie de reconstruction, un spécimen de ces petits Rongeurs.

J. QUENTIN.

Sainte-Catherine-les-Arras, 10 février 1928.

Le Gérant : R. CORCOS

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris

Revue Francaise De Mammalogie. Ser. 1, Nos. 1-2, 1927-1928

AUTHOR

TITLE

DATE DUE	BORROWER'S NAME

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00953 0338